

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET
EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

DOCTORAL RESEARCH UNIT
FOR HUMAN, SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

RESEARCH UNIT AND
DOCTORAL TRAINING FOR
HUMAN AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY

L'APPORT DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL A LA RELANCE DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE NKONGSAMBA

Mémoire présenté et soutenu le 01 août 2023 en vue de l'obtention du
diplôme de Master en Géographie

Spécialité : Marginalité, Stratégies de Développement et Mondialisation

Option : Aménagement et développement durable du territoire

Par

WANDJI NGANTHE VARELLE KEVIN

Matricule 14A343

Licencié en Géographie Physique



Jury :

Président : MOUPOU Moïse, Professeur, Université de Yaoundé I ;

Examineur : MEDIEBOU Rose, Maître de Conférences, Université de Yaoundé I ;

Rapporteur : TCHAWA Paul, Professeur, Université de Yaoundé I.

Mai 2023

SOMMAIRE

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES PLANCHES	xi
LISTE DES PHOTOS	xii
RESUME	xiii
ABSTRACT	xiv
INTRODUCTION GENERALE	1
CHAPITRE I : LA TRADUCTION SOCIO-SPATIALE DU DEVELOPPEMENT DE NKONGSAMBA	30
I. LES TEMPS FORTS DU DEVELOPPEMENT DE NKONGSAMBA	30
II. ATOUTS ET FAIBLESSES DE LA VILLE DE NKONGSAMBA.....	42
CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES ET L’EVALUATION DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE	63
I. LA FORMATION SOCIO-SPATIALE : UNE GRILLE DE LECTURE PERTINENTE.....	63
II. INDICATEURS PERTINENTS DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE	83
CHAPITRES III : LA DECENTRALISATION : UNE OPPORTUNITE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	95
I. CADRE REGLEMENTAIRE DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN... ..	95
II. LES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS	108
III. LIMITES DE LA DECENTRALISATION.....	112
CHAPITRE IV : DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET MISE EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL	118
I. LES REAJUSTEMENTS INSTITUTIONNELS ET REGLEMENTAIRES	118
II. L’APPROPRIATION DES OUTILS DE DIAGNOSTIC	124
III. LES BESOINS LOGISTIQUES ET HUMAINS NECESSAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL	137
CONCLUSION GENERALE	146
BIBLIOGRAPHIE	148
ANNEXES	155
TABLE DES MATIERES	165

A

MES PARENTS

AVERTISSEMENT

Le Centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.

REMERCIEMENTS

Je remercie tous ceux qui m'ont permis de chercher, de découvrir, de manipuler, de remettre en question et d'organiser cette recherche, afin que ce travail soit ce qu'il est.

Je veux par-là exprimer ma profonde gratitude au Pr Paul TCHAWA (Chef de département de géographie à l'université de Yaoundé 1), directeur de ce mémoire, qui malgré ses multiples obligations professionnelles, a bien voulu diriger ce travail. Ses conseils méthodologiques, sa rigueur et son soutien moral m'ont permis de garder le cap pour l'aboutissement de ce mémoire.

Mes remerciements les plus sincères sont adressés au collègue des enseignants du Département de Géographie de l'Université de Yaoundé I, pour leur encadrement, leur disponibilité, et leur appui indéfectible tout au long de mon cursus académique.

Mes sincères remerciements à toute la communauté de la ville de Nkongsamba et principalement les populations et chefs de quartiers/villages, pour leur solidarité, leur serviabilité et leur disponibilité. Un grand merci à tous les chefs traditionnels, de quartiers et de blocs, pour l'accueil, l'hospitalité, et les points de vue qui ont challengé et révolutionné ma pensée. Je félicite les pionniers de la ville pour leur accueil, leur réseau de contact, leurs conseils réguliers et l'amabilité qu'ils ont eu à nous livrer une part de leur histoire. Je remercie par ailleurs les maires de Nkongsamba 1,2 et 3, M. le Délégué départemental des domaines, du cadastre et des affaires foncières du Mounjo, M. les Sous-préfet de Nkongsamba 1,2 et 3, les chefs de villages, de quartier et de Blocs de la zone d'étude, et les étudiants de la promotion 2014 de Géographie de l'Université de Yaoundé 1.

J'avoue ma reconnaissance au Dr Djomo Harold pour les synthèses cartographiques et les traitements statistiques apportés à ce travail, sans oublier Molemba Alix pour l'encouragement, les remarques et la galvanisation. Mouzong Anonen Chancel et Andjala Andjala Mariel qui m'ont accompagné, protégés et motivés sur le terrain, Mme Wandji Tapite et Mr Paho Abdias pour l'hébergement, la nutrition et les conseils lors des descentes sur le terrain.

Une œuvre scientifique se construit dans un investissement de longue haleine auquel sont immanquablement conviés famille, amis et parents. C'est avec joie que j'adresse à la fin de ce travail mes obligations à ceux qui m'entourent, me supportent, m'aiment et surtout s'émerveillent sans cesse de ma présence.

- Mes parents NGANTHE Andre et KAMBEU Charline qui m'ont permis de comprendre que la vie est un combat que je devrais affronter avec ambition, conviction, détermination et abnégation. Grâce à eux, je découvre chaque jour l'énorme potentiel qui se cache au fond de moi.

-Ma tante Tchoundjang Amelie et Mon oncle Yongoua Eric pour leurs appuis multiformes

-Mes frères et sœurs : Nzouetchep Angel Flore, kemadjou Nganthe lydie, Ngongang Orlin, Ngahan Nganthe Ingrid, Nguedjo Franck, Yakam Durel, Nzouetchep God love et Facheu Borel dont la générosité, l'intelligence et l'affection sont sans mesure.

-Mes beaux-frères Dr Mvogo Jean Baptiste et Yao Patrice pour leurs encouragements et leurs soutiens multiformes.

- Mes amis et camarades Fomekong Niquelle, Djadeu Auriac, Ossiondo Kevin et Mounou Lelle Tatiana pour leurs encouragements et pour l'émulation qui ne cesse de régner entre nous et qui sur le plan personnel constituait une source de motivation pour la réalisation du présent mémoire.

À tous ceux qui se reconnaissent dans ce mémoire et qui, par inadvertance n'ont pas été cités, je leur témoigne l'expression de ma gratitude.

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BM	Banque Mondiale
BUCREP	Bureau Central des Recensements et des Etudes de La Population
CDEC	Corporations de Développement Economique et Communautaires
CED	Centre pour l'Environnement et le Développement
CNOP-CAM	Concertation Nationales des Organisations Paysannes du Cameroun
CVUC	Communes et Villes Unies du Cameroun
CTD	Collectivités Territoriales Décentralisées
CVD	Comité Villageois de Développement
CCD	Comité Cantonal/Communal de Développement
COFIL	Comité de Pilotage
CPAC	Comité inter-états des pesticides de l'Afrique Centrale
CDQ	Comité de Développement de Quartier
CPM	Commissions de Passation des Marchés
CFAO	Compagnie Françaises d'Afrique Occidentale
CMA	Centre Médicaux d'Arrondissement
CPE	Communes de Plein Exercice
CEFAM	Centre de Formation en Administration Municipale
CSPRO	Census and Survey Processing System
CGTCD	Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
DATAR	Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale
DCTD	Délégation aux Collectivités Territoriales et à la décentralisation
ECOLOC	Economies Locales
ENAM	Ecole National d'Administration et de Magistrature
ELECAM	Elections Cameroon
ENS	Ecole Normale Supérieure
FALSH	Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
FDT	Fond de Développement des Territoires
FEICOM	Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunal
FSS	Formations Socio-Spatiale
FCFA	Francs de la Communauté Financière Africaine
GPS	Global Positioning System
GIC	Groupe d'Initiative Commune
GTA	Groupement Thématique Ad hoc
INC	Institut National de Cartographie
INS	Institut National de Statistique
ISMP	Institut Supérieur de Management Public

MAETUR	Mission d'Aménagement et d'Equipement des Terrains Urbains et Ruraux
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Durable
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et Industries Animales
MINDDEVEL	Ministère de la Décentralisation et du Développement Local
MINFI	Ministère des Finances
MINTP	Ministère des Travaux Publics
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MINMAP	Ministère des Marchés Publics
MINDAF	Ministère des Domaines et des Affaires Foncières
MINHDU	Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain
NALSA	National School of Local Administration
ODD	Objectif de Développement Durable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OAL	Organisme d'Appui Local
OSM	Open Street Map
PDU	Plan Directeur d'Urbanisme
PDC	Programme de Développement Communautaire
PDT	Projet De Territoire
PH	Potentiel Hydrogène
PZ	Paterson Zochonis
PGT	Plans de Gestion des Terroirs
PNG	Programme National de Gouvernance
PAGLOC	Programme d'Appui à la Gouvernance Locale et aux dynamiques de territoires
PAA	Programme Annuel d'Activités
PDL	Plan de Développement Local
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNDP	Programme National de Développement Participatif
PNVRA	Programme National de Vulgarisation et de Recherche Agricole
POS	Plan d'Occupation des Sols
RDPC	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
RGPH	Recensement General de la Population et de l'Habitat du Cameroun
RW KING	Royal Wax King
SIC	Société Immobilière du Cameroun
SDRADDT	Schémas Directeur Régionaux d'Aménagement Durable Du Territoire
SDT	Services Techniques Déconcentrés
SCOA	Société Commerciale de l'Ouest Africain

SIG	Systeme d'Information Geographique
SNADDT	Schémas National d'Aménagement et de Developpement Durable du Territoire
SRTM	Shuttle Radar Topography Mission
SOCAV	Société Camerounaise des Aviculteurs
SPC	Société de Provenderies du Cameroun
SEPO	Succès Echecs Potentialités Obstacles
SPSS	Statistical Package for the Social Sciences
UPC	Union des Populations du Cameroun
ZD	Zone de Dénombrements

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Présentation de la zone d'étude	5
Figure 2 : Occupation du sol en 1960	31
Figure 3 : Occupation du sol en 1960	32
Figure 4 : Occupation du sol en 1990	33
Figure 5 : Occupation du sol en 2000	34
Figure 6 : Synthèses d'occupation des sols 1990-2000.....	35
Figure 7 : Occupation du sol en 2010	37
Figure 8 : Synthèse occupation du sol entre 2000 et 2010.....	38
Figure 9 : Synthèse occupation du sol 2000-2010	39
Figure 10 : Occupation du sol en 2020	40
Figure 11 : synthèse occupation du sol 2010-2020	41
Figure 12 : diagramme ombrothermique de la ville de Nkongsamba	45
Figure 13 : Causes du déclin de la ville de Nkongsamba.....	48
Figure 14 : Comparaison de l'évolution de la population de Nkongsamba et celle de Bafoussam	50
Figure 15 : Problèmes que rencontrent les populations de Nkongsamba	50
Figure 16 : le réseau routier de la ville de Nkongsamba.....	53
Figure 17 : Niveau d'instruction des populations	55
Figure 18 : Infrastructures existantes à Nkongsamba	57
Figure 19 : insécurité foncière dans la ville de Nkongsamba	59
Figure 20 : Entrave au développement de la ville de Nkongsamba.....	61
Figure 21 : Carte des pentes de Nkongsamba.	69
Figure 22 : Végétation de Nkongsamba.....	72
Figure 23 : Architecture territoriale de la ville de Nkongsamba.....	80
Figure 24 : Structure organisationnelle locale de Nkongsamba.....	81
Figure 25 : Liens entre les instances du territoire.	82
Figure 26 : Circonscriptions administratives	99
Figure 27 : Structure décisionnelle actuelle du territoire	101
Figure 28 : Collectivités territoriales décentralisées	102
Figure 29 : Schéma de l'exercice des transferts	114

Figure 30 : Configuration interne.....	115
Figure 31 : Accompagnement	116
Figure 32 : Les étapes de la planification de l'espace urbain et péri urbain à Nkongsamba .	125
Figure 33 : Diagnostic territorial	127
Figure 34 : Stratégie	131
Figure 35 : Programmation	132
Figure 36 : Mise en œuvre, suivi-évaluation.....	133
Figure 37 : Acteurs susceptibles de promouvoir le développement de Nkongsamba.....	135
Figure 38 : Acteurs dont le rôle doit être renforcé	136
Figure 39 : Gestion Intégrée des Ressources par une approche participative	139

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Opérationnalisation de la variable dépendante.....	19
Tableau 2 : Opérationnalisation de la variable indépendante.....	20
Tableau 3 : Tableau synoptique	22
Tableau 4 : Répartition des répondants par quartier	27
Tableau 5 : Synthèse occupation du sol 1990-2000.....	36
Tableau 6 : synthèse occupation du sol 2010-2020.....	42
Tableau 7 : données climatiques de la ville de Nkongsamba.....	44
Tableau 8 : Possession d'un titre foncier en fonction du statut social	59
Tableau 9 : Subdivisions Administratives de la Communauté Urbaine de Nkongsamba.....	64
Tableau 10 : répartition de la population par Commune d'Arrondissement et par sexe (2005)	65
Tableau 11 : Liste des principales spéculations cultivées	74
Tableau 12 : Evolution des superficies et de la production des cultures de rente de 2008 à 2013.....	75
Tableau 13 : Estimation de l'effectif semestriel du cheptel des ovins à Nkongsamba	77
Tableau 14 : Méthode SEPO.....	88
Tableau 15 : Actes administratifs relatifs à l'utilisation des sols et la construction	126

LISTE DES PLANCHES

Planche n° 1 : pratiques agricoles à Nkongsamba.....	46
Planche n° 2 : Points d'eau à sec.....	51
Planche n° 3 : Etat de la voirie dans la ville de Nkongsamba.....	54
Planche n° 4 : Infrastructures sportives de la ville de Nkongsamba	56

LISTE DES PHOTOS

Photo n° 1 : Mont Manengouba	43
Photo n° 2 : Exemple d'usine abandonnée dans la ville de Nkongsamba.....	49
Photo n° 3 : Etat des établissements scolaires.....	55
Photo n° 4 : Mesure de dissuasion utilisée par un ménage pour protéger sa parcelle.....	60
Photo n° 5 : Chutes du village de NGWA.....	70
Photo n° 6 : Nid d'un cours d'eau créé par les populations de Mboriko	71

RESUME

La question de diagnostic territorial occupe une place prépondérante dans les discours sur l'aménagement, la planification et le développement local en Afrique. Au Cameroun la problématique sur le diagnostic territorial apparaît comme une urgence sur laquelle il faut se pencher. Cette étude dont le titre est « l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba » a été menée dans le but d'évaluer l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de cette ville. Nous sommes partis de l'hypothèse selon laquelle le diagnostic territorial vient répondre aux attentes de la ville et met en œuvre des stratégies politiques, économiques à la relance du développement de la ville de Nkongsamba. Pour atteindre nos objectifs, la démarche systémique a été convoquée pour mieux cerner les réalités du terrain afin d'obtenir les résultats contenus dans quatre chapitres. Il ressort de nos analyses que l'occupation des sols dans la ville de Nkongsamba est grandissante au fil des années et c'est ce qui a permis de décrire les atouts et faiblesses de cette ville. Nous avons également présenté les caractéristiques de la ville de Nkongsamba à partir de la formation socio spatiale de Di Meo et dressé la liste des outils nécessaire à la mise en place d'un diagnostic territorial. Par ailleurs, Il ressort de nos analyses que la décentralisation a bien évolué au fil des années dans notre pays mais reste encore régie par une batterie de textes juridiques qui ne sont pas réellement appliqués sur le terrain. Ce qui justifie le retard que connaît Nkongsamba en matière de développement du fait du non-transfert des compétences nécessaire à une meilleure planification à la relance du développement local.

Il est aussi observé à partir des données de terrain que les obstacles au développement de la ville de Nkongsamba sont entre autres la non-application des textes, les mentalités rétrogrades et les solutions comme le jumelage, et la prise de conscience commune entre les autorités locales et la population peuvent contribuer à une relance du développement dans cette ville. D'où l'urgence qui devrait davantage être orientée sur l'ancrage territorial pour un meilleur diagnostic territorial comme une réponse à la relance du développement de la ville de Nkongsamba.

Mots-clés: diagnostic territorial, développement local, décentralisation, Nkongsamba

ABSTRACT

The issue of territorial diagnosis occupies a prominent place in the discourse on development, planning and local development in Africa. In Cameroon, the issue of territorial diagnosis seems to be an emergency that needs to be addressed. This study, entitled "The contribution of territorial diagnosis to the revitalisation of the development of the city of Nkongsamba", was carried out with the main objective of evaluating the contribution of territorial diagnosis to the revitalisation of the development of the city of Nkongsamba. We started from the hypothesis that the territorial diagnosis responds to the expectations of the city and implements political and economic strategies in the revival of the development of the city of Nkongsamba. In order to achieve our objectives, an approach was adopted, in particular the systemic approach, which helped us to better understand the realities on the ground in order to obtain the results contained in four chapters. Our analysis shows the evolution of the occupation of the town of Nkongsamba over the years and describes the strengths and weaknesses of this town. Furthermore, it also appears that the characteristics of the city of Nkongsamba from the socio-spatial formation of Di Meo and also listed the tools necessary for the establishment of a territorial diagnosis. Furthermore, our analyses show that decentralisation in our country has evolved over the years but is still governed by a series of legal texts that are not really applied on the ground. This justifies the delay in the development of Nkongsamba due to the lack of transfer of competences necessary for better planning in the revitalisation of local development.

It is also clear from the field data that the obstacles to the development of the town of Nkongsamba are, among other things, the non-application of texts, backward mentalities, etc., and that solutions such as twinning and shared awareness between the local authorities and the population can contribute to the revival of development in this town. Hence the urgency to focus more on territorial anchoring for a better territorial diagnosis as a response to the revival of the development of the city of Nkongsamba.

Keywords: territorial diagnosis, local development, decentralisation, Nkongsamba.



INTRODUCTION GENERALE

I. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE

1.1. INTRODUCTION

Dans un contexte de mondialisation de la sphère économique et de territorialisation du social, la notion de développement revêt une signification nouvelle. Certaines villes africaines connaissent encore un retard en termes de développement car la plupart portent toujours le poids de la colonisation. Selon Diop, (2017), vice-président de la banque mondiale pour l'Afrique « l'Afrique a besoin des villes moins chères, mieux desservies et plus vivables. Il est essentiel d'améliorer les bénéfices économiques et sociaux qui découlent de l'urbanisation, car la clé de la transformation des économies africaines réside notamment dans un développement urbain mieux maîtrisé. » Pour cela, il faut d'abord déceler les besoins des populations pour pouvoir proposer des solutions pouvant aboutir à un développement local durable ; en effectuant un diagnostic véritable. La question de diagnostic territorial occupe une place prépondérante dans les discours sur l'aménagement, la planification et le développement local en Afrique. Elle aide à avoir une meilleure compréhension des différentes tendances dans le processus de développement. Le Cameroun s'est engagé de faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, surs, résilients et durables. Le gouvernement a élaboré le document de stratégie dans lequel il projette de promouvoir l'émergence des agglomérations périphériques, le développement des villes moyennes et secondaires capables de structurer les activités économiques dans l'espace urbain et de concourir au développement des zones rurales environnantes (DSCE, 2011). Dans le cadre des Objectifs du Millénaire de Développement devenu Objectifs du développement durable. Depuis plus d'une décennie, la ville de Nkongsamba dans la région du littoral et plus précisément le département du Mounjo connaît un gros retard en termes de développement ; les problèmes rencontrés dans cette localité sont pluriels et sans cesse évolutifs. Selon Novatech (2010), dans le tiers-monde, le processus d'urbanisation semble sensible et fragile au regard des multiples contradictions et dysfonctionnements urbains. Raison pour laquelle la présente étude est axée sur l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba.

1.2. JUSTIFICATION DU CHOIX DE L'ETUDE

Les villes sont des « travaux en cours » (Simone, 2004). L'état actuel de l'urbanisation en Afrique trouve ses origines dans l'histoire du continent. Il n'en est pas moins lié aux contextes politiques, économiques et sociaux auxquels doivent faire face au présent les villes africaines. Aujourd'hui encore, la majorité de la population d'Afrique subsaharienne (63% d'après les données de la banque mondiale, sont des jeunes de moins de 25ans) vit en zone rurale où l'on observe de forts écarts en matière de pauvreté, d'éducation, de santé par rapport aux zones urbaines. Au Cameroun, les observations font état de ce que plusieurs cités urbaines présentent de nombreux problèmes parmi lesquels les problèmes d'infrastructures routières, problèmes d'aménagements urbains, d'assainissements des eaux et bien d'autres qui doivent faire objet d'un véritable diagnostic territorial. Parallèlement la ville de Nkongsamba présente des problèmes similaires qui retardent son évolution. C'était une ville attrayante et pleine de vie qui aujourd'hui fait face à de nombreux problèmes et qui présente une urbanisation archaïque. Devenu un casse-tête le développement urbain exige avant tout de faire un état des lieux, de dresser les différents problèmes rencontrés pour pouvoir apporter des solutions participatives pouvant contribuer à un développement local véritable. Raison pour laquelle nous avons porté un regard scientifique sur le sujet : « l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba».

1.3. DELIMITATION DU SUJET

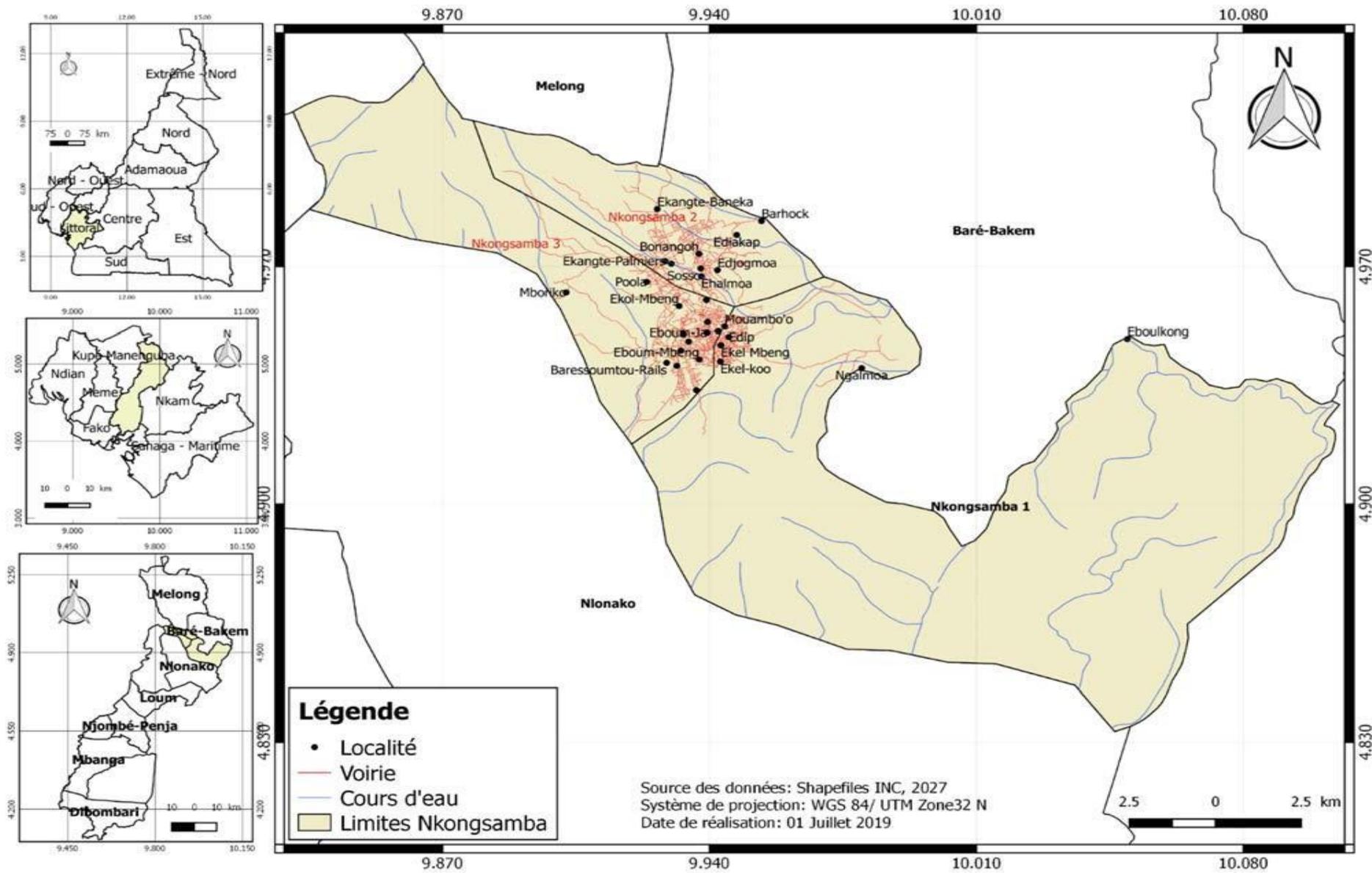
Dans l'optique d'apporter une lisibilité et une compréhension aussi simple que possible à ce sujet, il s'avère nécessaire dès le début pour nous de préciser les bornes, de délimiter avec une certaine précision l'étendue du champ de notre investigation. Ce travail de mémoire est délimité sur trois axes : une délimitation spatiale et géographique, une délimitation thématique et une délimitation temporelle.

1.3.1. Délimitation spatiale et géographique

Nkongsamba est une localité du Cameroun, appartenant au département du Mounjo, région du littoral et à 140km en direction du nord de la capitale économique du Cameroun Douala. Logé sur les flancs ouest du mont Manengouba (2396 m) et les pieds du mont Nlonako (1822 m) sur

une altitude moyenne de 900 m au-dessus de la mer, la ville de Nkongsamba est sur une charnière de la plaine côtière du Sud et les hauts plateaux de l'Ouest. Elle se déploie géographiquement entre le 4°54' et 5°10' de l'altitude Nord, et le 9°30' et de 10°00' de longitude Est. Nkongsamba s'étend sur une surface de 340 km² et compte une population cosmopolite de 105.383 habitants en 2005. La ville de Nkongsamba est peuplée d'une multitude ethnique venant de tous les coins du pays (à côté des autochtones les Mbo'os on retrouve les Bamilékés, les Tikars, les Peuls, les Bororos...) regroupés dans les différents arrondissements de la ville.

Erigée en Communauté urbaine le 17 janvier 2008, la ville est structurée en trois arrondissements : Nkongsamba 1 avec comme chef-lieu EBOUM I, avec 10 quartiers et 2 villages. Nkongsamba 2 avec pour chef-lieu EKANGTE-MBENG, qui compte 7 quartiers et 2 villages. Nkongsamba 3 son chef-lieu BARESSOUMTOU VILLAGE est composé de 5 quartiers et 2 villages. La figure 1 suivante présente les arrondissements de Nkongsamba 1,2 et 3.



Source : INC 2019

Figure 1 : Présentation de la zone d'étude

1.3.2. Délimitation thématique

Le thème sur lequel nous travaillons est le développement local qui est un développement initié par les populations locales qui en sont les principaux bénéficiaires ; avec la mondialisation, le problème de développement est un sujet qui concerne presque toutes les villes Africaines. En effet, tout au long de cette étude nous essayerons au mieux de déceler les différents problèmes rencontrés dans la ville de Nkongsamba et de proposer des solutions participatives mettant en jeu tous les acteurs, pour que cette ville qui par le passé sur le plan économique était troisième ville du Cameroun puisse aspirer non seulement au développement harmonieux pour reprendre son statut qu'elle avait par le passé mais surtout que ce développement soit durable.

1.3.3. Délimitation temporelle

Pour mieux comprendre les événements et les faits s'inscrivant dans la problématique de ce sujet, il sera judicieux pour nous de prendre un intervalle de temps un peu plus récent. Ceci dit, nous partirons des années 1990 à nos jours.

C'est durant la décennie 90, avec la chute du prix du kilogramme de café, la fermeture de la gare ferroviaire que Nkongsamba a commencé à sombrer. En date du 25 novembre 1991, le train siffle pour la dernière fois à Nkongsamba quatre-vingt (80) ans après son ouverture. La quantité de marchandises transportées passe de 1.525.000 tonnes en 1981 à 0,5 mille tonnes en 1991. Grand centre agricole et commercial, cette cité s'était fait une spécialité dans la culture et l'exportation du café qui faisait alors la fortune des grands planteurs, des usines et des populations attirées par dizaines de milliers par la dynamique de croissance. Classée comme la troisième ville du pays, elle grouillait d'activités diverses, faisant la fierté de ses habitants et suscitant l'envie.

Avec l'effondrement des cours du café, la ville a sombré dans un déclin persistant qui s'est traduit par la fermeture de plusieurs structures économiques, la dégradation de la voirie urbaine et de l'habitat. Les anciens ou ceux plus jeunes, qui se remémorent une certaine époque, parlent toujours de Nkongsamba avec une pointe de nostalgie teintée de regrets ceci se justifiant par les événements tels que la lutte héroïque de l'indépendance où, Nkongsamba a été classé comme le bastion de l'opposition. En 2020, les observations font état de ce que la ville de Nkongsamba ne cesse de sombrer, les problèmes présents depuis 1990 se perpétuent au fil des années. Les infrastructures se dégradent de plus en plus, la population est vieillissante, la ville est abandonnée à son triste sort.

1.4. PROBLEMATIQUE

La problématique sur le diagnostic territorial est ubiquiste et se pose de plus en plus dans de nombreux pays en développement. La complexité profonde des villes africaines interroge les conceptions traditionnelles de l'urbain et des politiques classiques de développement; suspendues entre chaos et créativité, les images occidentales des villes africaines semblent incapables de servir de base aux politiques de développement, Fister (2018) Par ailleurs le diagnostic territorial met en relief différentes tares observées dans les villes africaines que l'on se retrouve en zone urbaine, périurbaine ou rurale. Dans la majorité des cas, les questions abordées tournent autour de l'accès aux services sociaux de bases ; véritables épées de Damoclès que l'on se retrouve dans les grandes ou petites villes, d'où l'urgence d'un diagnostic pour pallier à ces problématiques qui phagocyte nos territoires et nos communautés.

Les enquêtes menées par l'INS en 2011 au Cameroun sur la problématique du développement local mettent en évidence deux faits incontestables. D'un côté l'état essaye depuis l'indépendance de maîtriser la croissance urbaine en mettant sur pied plusieurs instruments en matière d'aménagement du territoire, de l'autre côté, la croissance urbaine explose entraînant avec elle de nombreux problèmes parmi lesquels le désordre et l'anarchie urbaine. Malgré le dynamisme des pouvoirs publics en matière d'aménagement du territoire, les réalités au Cameroun montrent plutôt une fragilité accentuée de l'économie, une désintégration du territoire et des systèmes productifs. On note que ces dirigeants ont d'énormes difficultés à apporter des solutions adaptées aux problèmes que sont: la crise économique, le chômage, le manque de compétitivité économique, l'anarchie urbaine, la non-maîtrise du foncier et la poussée démographique en milieu urbain, bref, la non maîtrise de la croissance urbaine.

Cependant, la situation de Nkongsamba pose un diagnostic fort et certain. Il est important de noter que Nkongsamba est une ville dont la croissance a montré deux temps forts une évolution graduelle pendant la période caféière et puis une décroissance qui a suivi ; pour envisager le développement d'une telle ville il faudra mettre en lumière le fait que cette ville cosmopolite fonde son identité sur les tribus venues d'ailleurs s'identifiant comme appartenant aux ressortissants du Mounjo et pose donc le premier haro de la problématique du diagnostic. Le premier haro dudit diagnostic qui se pose met en évidence le problème identitaire qui serait un frein à un véritable diagnostic territorial à la relance du développement local si jamais on prenait en compte toutes les

entités ethniques ou tribales qui peuplent Nkongsamba comme les adjuvants en matière de développement. Le deuxième haro est celui de la déviation de l'axe principal et du repositionnement de l'axe Douala/Bafoussam qui jouait un important rôle sur l'économie de la ville. Dans cette ville cosmopolite on rencontre de nos jours des problèmes d'aménagement du territoire, le vieillissement des tissus bâtis, l'insécurité, la pauvreté, le chômage et l'emploi qui sont des phénomènes qui entravent le développement véritable de cette ville.

Le diagnostic constitue donc un outil sur lequel on peut s'appuyer à la relance du développement de Nkongsamba dans la mesure où disposer de cet outil permet de cerner toutes les étapes clés du développement qui allie concertation des différents acteurs, jumelage, diagnostic conjoint participatif, partenariat, planification et cartographie participative. Il s'agira donc d'un diagnostic action qui fonde ses priorités sur les actions concrètes des différents acteurs du développement au niveau local. Un diagnostic soucieux de l'avenir, des populations et du territoire ou l'espace dans lequel s'établit la communauté de la ville de Nkongsamba ; un diagnostic qui met en exergue les aspirations et problèmes des populations locales sur le plan social, économique, culturel, et bien plus.

Ville autrefois au visage reluisant avec de nombreuses entreprises, Nkongsamba a perdu son visage d'une ville qui jadis revêtait le portrait de moteur de développement de par sa position stratégique qu'elle occupait sur le plan agricole et est devenue depuis le dernier passage du train en Novembre 1991 une ville à la fois lugubre et macabre, une ville mystérieuse du fait de la fermeture d'importantes entreprises et de l'absence d'un ancrage territorial significatif. D'où l'approche d'un diagnostic territorial à la relance du développement de Nkongsamba. Ce travail se propose de mettre en lumière la complexité pluridimensionnelle que pose la problématique de l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement au regard des nombreux atouts que dispose Nkongsamba à la fois sur le plan physique, socio-économiques, stratégique et culturel. Ce qui explique d'ailleurs l'urgence d'un diagnostic territorial profond qui mettrait en exergue l'apport et les actions de toutes les catégories d'acteurs présents ou non d'asseoir une meilleure politique de développement capable de rehausser l'image d'antan de Nkongsamba.

1.5. QUESTIONS DE RECHERCHE

Pour une meilleure compréhension de l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba, une série de questions structure notre recherche.

1.5.1. Question générale

Quel peut être l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba ?

1.5.2. Questions spécifiques

- Quel est l'état des lieux du développement territorial dans la ville de Nkongsamba ?
- Quel est l'ancrage institutionnel nécessaire à la mise en œuvre du diagnostic territorial ?
- Quels sont les outils d'un diagnostic territorial pour le développement de la ville de Nkongsamba ?
- Quels sont les obstacles et les solutions de la mise en œuvre d'un diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba ?

1.6. CONTEXTE SCIENTIFIQUE DE L'ETUDE

Dans le cadre de notre recherche, la complexité et l'aspect multidimensionnel de la question du développement, nous obligent à présenter de façon sélective un certain nombre d'articles, de livres, de revues, de rapports parmi l'abondante littérature consacrée à ce sujet.

1.6.1. Approche basée sur le bilan du diagnostic territorial et le développement local

Zarah (1998) analyse le problème de l'enclavement des zones rurales en se penchant sur l'absence des infrastructures routières et l'entretien des routes existantes. Il relève que le délabrement des infrastructures routières est l'un des obstacles au développement durable de l'économie malgaches. Ce qui rend difficile l'évacuation des produits agricoles vers les villes qui sont les centres de consommation. **Koffi (2004)**, en cherchant les voies et moyens pour rompre avec l'enclavement, initie les projets de désenclavement des zones rurales en mettant en relief l'amélioration du niveau des infrastructures de transports comme conditions sine qua non à l'amélioration du niveau de vie des populations rurales de Gatarama.

Résolution adoptée sans vote par la 101^{ème} conférence interparlementaire (Bruxelles, 10 avril 1999) Du fait de l'exposition des villes et du rythme soutenu de l'accroissement démographique, la moitié de la population mondiale vivra dans des zones urbaines au début du troisième millénaire, sachant que les villes sont un moteur du progrès économique et social général des nations et qu'au fil de l'évolution de la société, l'urbanisation a permis d'améliorer la qualité de la vie d'une grande partie de la population en facilitant l'accès à

l'éducation, aux services sociaux et aux soins de santé pour tous, en particulier les enfants, ainsi que la participation à la vie culturelle, politique et religieuse, convaincre que le potentiel de progrès des zones métropolitaines ne pourra être valorisé pleinement que si l'on trouve des solutions durables aux graves problèmes dus à la concentration de la population et aux activités propres aux grandes villes, dont les plus importants sont :

- La pénurie de logements et le caractère inadéquat d'une partie de ceux qui sont disponibles
- La pollution de l'environnement à l'intérieur et autour des zones urbaines
- Le manque ou l'insuffisance des ressources en eau ou des installations de traitement de l'eau
- La détérioration du fonds de bâtiments et du patrimoine architectural
- L'insuffisance des infrastructures
- Le taux élevé de chômage.

Selon Lapointe (2002) Sous l'impulsion des transformations subies par le mode de production dominant, le fordisme, la ville se trouve confrontée à de nouveaux défis ; restructuration industrielle, chômage structurel, pauvreté, criminalité, etc. par ailleurs, ces mêmes transformations offrent des possibilités nouvelles à volé en tant que lieu privilégié d'innovation et de croissance. La concurrence pour les investissements productifs devient une affaire des grandes villes à l'échelle internationale. Ce nouveau contexte exige une prise de conscience de nouveaux enjeux et une adaptation conséquente des styles de gestion. Après avoir identifié les tendances lourdes du mode de production et les limites du laisser-faire, l'auteur prône une gestion urbaine moins bureaucratique, plus conciliante et d'avantage axé sur l'entrepreneurship. La gestion de l'urbain doit s'orienter vers une stratégie active de développement et de promotion des avantages concurrentiels de l'agglomération. Elle doit s'appuyer dans cette démarche sur le leadership accru des élus et sur la volonté de faire converger les forces émanant de différents groupes et organisations. Le problème des grandes villes en tant que défi global, auquel les parlementaires sont appelés à fournir une réponse, en terme à la fois de civilisation urbaine et de démocratie.

1.6.2. Approche sur les acteurs et les stratégies du développement local

Selon Gagnon et al. (1991) Dans un contexte de mondialisation de la sphère économique et de territorialisation du social, la notion de partenariat revêt une signification nouvelle. Après l'ère de la consultation et de la concertation, le partenariat à l'échelle locale s'impose de plus en plus comme une des formes sociales issues du changement social. Ce changement se caractériserait par un recentrage des rapports sociaux autour du territoire, par un consensus de tous les acteurs sociaux autour du partenariat local. Du moins est-ce une hypothèse que les auteurs développent à partir d'une approche centrée sur la régulation. La recension d'une centaine d'écrits sur le partenariat permet aux auteurs de tirer quelques exemples de partenariat dans les sociétés post-industrielles, de définir le rôle des acteurs sociaux, de faire une typologie des formes de partenariat à l'échelle locale et enfin d'énoncer les conditions pour un partenariat équitable. Enfin, les auteurs font état des défis que pose cette gestion « partenariale » du social pour les décideurs et pour les politiques de développement local.

Kherdjemil (1998) dans son analyse souligne que la compréhension des modalités de la mondialisation ne peut faire l'économie du rôle prépondérant joué par les ressources immatérielles dans la structuration des territoires. Face à la dynamique externe de la mondialisation, les territoires vont engager un processus d'émancipation de leur passivité et affirmer leur volonté d'être des acteurs. Ce sont précisément les singularités de leurs trajectoires historiques qui vont leur permettre de trouver les voies appropriées pour sortir de leur statut de réceptacle passif. Certains vont puiser, dans leurs propres creusets socio-culturels, les ressorts idoines leur permettant le passage d'une économie vassalisée à une économie créatrice. D'autres devront assurer, en amont, grâce à l'institution-Etat, leur assise en termes de ressources spécifiques pour être dans la course de la compétition.

Carnea (1999) quant à lui, souligne que la formulation des politiques et projets de développement doit, avant tout, être centrée sur les acteurs sociaux. Ceux-ci doivent occuper une place encore centrale que la technologie ou les ressources naturelles. Il est donc essentiel, pour gérer le développement, de pouvoir disposer des connaissances sociologiques sur les structures sociales, les modèles culturels, les valeurs, le potentiel et les besoins des populations. Pour lui, il faut progressivement abandonner les modèles occidentaux ethnocentriques du développement pour une réorientation vers des projets de développement tournés vers les acteurs locaux. Sa réflexion envisage l'intégration de la dimension humaine dans les composantes techniques et les

projets de développement.

Teisserenc (2000) évoque la mise en cause de la verticalité de l'organisation administrative par une approche globale du territoire et de ses populations. Il en résulte, dans le cadre de la réalisation de politiques de développement, l'émergence d'un nouveau mode d'organisation qui permet aux décideurs locaux et à leurs partenaires de se mobiliser autour des projets de développement. Pour lui, les politiques de développement local doivent s'attacher à identifier les acteurs et les actions concernées par la mise en œuvre de ces politiques. Elles doivent viser à comprendre les dynamiques sociales et institutionnelles et à rendre compte des enjeux identitaires auxquels sont confrontés les territoires et leurs populations impliquées dans de tels processus de transformation.

Pour Mayoukou (2003) la gouvernance du développement local part du principe qu'il serait possible d'agir au niveau local sans s'en remettre à l'autorité de l'Etat. Le rôle de l'Etat ne consiste plus à intervenir directement, mais à innover dans les techniques et outils à utiliser pour orienter et guider l'action collective. Pour l'auteur, les autorités, au niveau local, doivent identifier et offrir de nouvelles possibilités, favoriser et créer des partenariats et jouer un rôle protecteur à l'égard de l'environnement local. Dans cette nouvelle approche, conclut-il, l'Etat, a besoin de nouvelles formes de régulation telle que la décentralisation qui donne droit aux acteurs locaux de s'impliquer dans leur développement.

Selon le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, août 2013 Pour élaborer puis mettre en œuvre un projet territorial de développement durable, les collectivités territoriales s'appuient sur la mobilisation et la coopération de tous : habitants, associations, monde économique, partenaires institutionnels, services de l'Etat, collectivités voisines et d'échelles infra et supra-territoriales, experts, élus et techniciens de la collectivité... La gouvernance territoriale se définit par la capacité à faire appel aux ressources naturelles et humaines propres à chaque territoire pour concevoir un projet partagé. Pour répondre aux finalités du développement durable, il sera nécessaire de s'appuyer sur une connaissance fine des spécificités du territoire, d'en connaître les atouts et les faiblesses, de savoir localiser les potentiels et les problèmes, d'en analyser les savoirs et les convergences d'intérêt des comportements. C'est la condition d'une prise de responsabilité de chacun et de tous et d'un changement.

Pour Moutila (2016) avec l'avènement de la décentralisation plusieurs acteurs interfèrent dans la planification urbaine il dénombre 2 types d'acteurs : Les acteurs institutionnels (Le

MINHDU et ses organismes sous tutelle (SIC), Le MINDAF et ses organismes sous tutelle (MAETUR), Les collectivités territoriales décentralisées comme les communes, les communautés urbaines, les régions) et les acteurs non institutionnels (Les ONG, Les partenaires multilatéraux au développement comme BM, PNUD, BAD. Le Cameroun a pratiqué pour la gestion des villes comme pour les autres tâches de développement, une politique systématique de centralisation administrative et financière. Depuis l'introduction des programmes d'ajustement structurel, les acteurs privés et la société civile interviennent de plus en plus dans la gestion urbaine. De nos jours les villes africaines en général et celles du Cameroun en particulier, au regard de leur expansion et surtout de l'avènement de la décentralisation mettent en lumière des enjeux complexes. Des dysfonctionnements engendrés par plusieurs années de gestion urbaine centralisée constituent visiblement des défis importants pour les collectivités territoriales dépourvues d'expérience et désormais chargées de résoudre l'équation urbaine...). Ici l'auteur donne le rôle et les missions de chaque acteur dans le processus de planification urbaine au Cameroun.

1.7. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

1.7.1. Cadre théorique

La démarche méthodologique de ce travail s'est inspirée de plusieurs théories visant à vérifier la problématique.

1.7.1.1. La théorie du développement local participatif

C'est vers la fin des années 50 que prend forme la théorie du développement local participatif, par les chercheurs John Friedman et Walter Stôhr. Une approche volontariste, qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. Elle fait appel aux traditions industrielles locales et insiste particulièrement sur la prise en compte des valeurs culturelles et sur le recours à des modalités coopératives (Kolosy, 1997). Le concept de développement local est apparu dans un contexte où la vision centralisée de l'Etat était critiquée par certains acteurs locaux. Ces derniers considéraient que le développement d'un territoire devait prendre en compte les besoins et les aspirations des populations. Une nouvelle logique d'autonomie est alors revendiquée vis-à-vis des centres décisionnels, politiques ou économiques. Le développement local se rapporte ainsi à des actions partenariales entre des acteurs intéressés à l'amélioration des conditions de vie dans leur environnement immédiat.

L'approche participative du développement local insiste sur l'importance de la

participation et de la responsabilisation des populations dans toutes les actions de développement. Le concept participation est à l'origine des préoccupations actuelles de la prise en compte du "local". Elle permet aux populations d'installer en amont un cadre stratégique de développement local plus axé sur leurs propres aspirations. A travers l'approche participative, le peuple devient un véritable agent ou acteur de son développement par une définition de ses besoins prioritaires et des actions appropriés pour les satisfaire. Elle nous permettra d'expliquer le niveau d'implication des acteurs y compris des populations dans le processus de développement local.

1.7.1.2. La théorie de l'acteur stratégique

C'est une théorie développée par Crozier et Friedberg dans leur livre intitulé « *l'acteur et le système* » paru en 1977 aux éditions Seuil. Les auteurs supposent que les relations humaines ne sont basées que sur les motivations et les caractères des individus. Ils montrent que l'individu s'insère dans un contexte et que son action individuelle entre dans un ensemble d'actions, d'interactions.

L'analyse stratégique est fondée sur l'idée selon laquelle l'organisation est comme un champ politique structuré par des relations de pouvoir entre ses principaux acteurs. Elle met en évidence la nature des relations de pouvoir qui structurent l'organisation. Cette théorie se construit autour de trois concepts clés et indépendants : le pouvoir, l'acteur stratégique et le système d'action concret. Pour une meilleure stratégie de l'acteur au sein du système, il ne suffit pas de se concentrer sur la fonction des acteurs ou sous-systèmes au sein des organisations, mais sur les stratégies individuelles des acteurs. Les stratégies des acteurs ne sont pas toujours liées aux objectifs clairs et précis, elles sont plutôt rattachées aux différents atouts que peuvent avoir les acteurs et aux relations dans lesquelles ils s'insèrent.

Les acteurs sont des calculateurs, des personnes intéressées, les actions des acteurs contribuent à réguler la société. Les acteurs mettent en exergue un ensemble de principes nécessaires à la mise en œuvre de la théorie de l'acteur stratégique : l'acteur est autonome, il est libre de faire ce qu'il veut et il est opportuniste, s'adapte aux circonstances. La rationalité n'est pas de mise, il existe des zones d'incertitudes au sein des systèmes ce qui témoigne le fait que les acteurs s'écartent souvent de manière significative du rôle qu'ils doivent jouer. L'acteur a une rationalité limitée : le choix de l'acteur est influencé par la société. C'est le rapport des différents jeux d'acteurs qui contribue à réguler le système. Avant son entrée dans le système, l'acteur n'est

pas déterminé par des caractéristiques externes, il s'adapte au pouvoir local.

Crozier et Friedberg mettent en exergue trois concepts clés qui permettent une meilleure analyse des stratégies développées par les acteurs dans l'organisation :

- **Le pouvoir**

C'est une relation instrumentale, il implique une relation réciproque entre les différents acteurs, mais cette relation reste toujours déséquilibrée. Les relations de pouvoir résultent des rapports sociaux qui régulent l'organisation et il est impossible d'éliminer les rapports de pouvoir dans une organisation structurée.

- **L'acteur stratégique**

Contrairement au pouvoir, la stratégie est liée à un individu ou à un groupe d'individus. Elle est « *le fondement inferé ex-post des régularités de comportement observés empiriquement* ». Dans l'organisation, il n'y a pas d'acteurs à priori, il n'existe pas de déterminisme, l'acteur s'insère dans le système et s'adapte progressivement l'acteur se réajuste en fonction des situations profitables. Ce sont les relations de pouvoir qui guident l'acteur dans le système, l'acteur a une marge de liberté, c'est à travers cette marge qu'il module ses actions pour obtenir des avantages personnels.

- **Le système d'actions concrètes**

Il est défini comme un « *ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participations par des mécanismes de jeux et les rapports entre ceux-ci, par des mécanismes qui constituent d'autres jeux* ». Les interactions entre les différents acteurs sont intégrées dans le système d'actions concrètes, ces interactions sont régies par des jeux d'acteurs qui peuvent être positifs ou négatifs.

L'analyse stratégique nous conduit à une meilleure compréhension de la réalité sociale et des mécanismes de régulation sociale dans la localité de Nkongsamba. L'analyse des relations de pouvoir permet de mettre en exergue les jeux d'acteurs qui en résultent. Avec la théorie de l'acteur stratégique on comprend donc facilement les stratégies développées par les différents acteurs à la base du développement local à Nkongsamba. Cela nous permet d'étudier le niveau d'implication de ces acteurs dans la planification du développement local à Nkongsamba.

1.7.2. Cadre conceptuel

Cette section porte sur la définition des concepts clés qui structurent notre travail. Ce sont: les concepts de territoire, de diagnostic territorial et de développement local

1.7.2.1. Territoire

Etymologiquement, le mot territoire vient du latin « territorium » qui signifie morceau de terre approprié, lui-même dérivé de « terra » c'est-à-dire la terre. Grâce à sa forte connotation juridique et politique, la notion de territoire est rapidement adoptée et utilisée par l'Etat dans ses politiques d'intervention et d'aménagement.

Selon Pesqueux (2014) d'un point de vue géographique, le territoire indique l'existence d'un espace de référence situé à l'intérieur des frontières naturelles (géographie physique) et / ou permettant à un groupe humain d'y vivre (géographie humaine) d'où une forme de référence à l'ethnicité. Le territoire dont il est question peut être cartographié.

Le concept de territoire a été opérationnalisé par Di Meo (1998) à travers la formation socio spatiale (FSS). Pour cet auteur, « territorialiser un espace consiste, pour une société, à y multiplier les lieux, à installer en réseaux à la fois concrets et symboliques ». La FSS analyse le territoire sur quatre instances subdivisées en deux parties : l'infrastructure et la superstructure. L'infrastructure comprend l'instance géographique et l'instance économique.

- L'instance géographique : elle est constituée des éléments physiques, visibles et concrets du territoire. Elle permet de voir comment les hommes s'approprient l'espace dans la FSS. Elle comprend deux variables : le milieu physique et le milieu humain. Le milieu physique se compose du relief, du climat, des types de sol... Chaque territoire revêt des caractéristiques qui lui sont propres du point de vue physique. Le cadre humain quant à lui se caractérise par la taille de la population, la répartition par âge et par sexe, les mouvements de la population, les conséquences des variations de la population. Elle permet de cerner les marques d'hommes, les constructions ou signatures sociales qui sont visibles sur le paysage. Cette instance se complète avec l'instance économique pour constituer l'infrastructure de la FSS. L'instance économique de chaque FSS lui est propre. Elle est une articulation spatialisée des différents modes de production localement présentés. Elle comprend non seulement les modes de production, mais aussi les processus d'échanges. Les indicateurs de production sont : les activités de production, les quantités de produits, les types de produits. Les échanges peuvent être mesurés avec l'évaluation des besoins de la population, des réseaux routiers, les quantités importées, des quantités exportées, les lieux

d'origine et de destinations des produits échangés, les moyens d'échanges utilisés.

La superstructure comprend l'instance idéologique et l'instance politique.

- Selon Di Meo l'instance idéologique collective est comprise comme le niveau superstructurel des représentations et des actions symboliques. Cette conception part de celle donnée par Boudon (1986). Pour cet auteur, l'idéologie fait référence aux idées, concepts, images, théories et représentations diverses propres à une collectivité et inexplicable par les principes de l'individualisme méthodologique. Les signes identificateurs, les valeurs culturelles et religieuses sont les principaux domaines d'expression de l'instance idéologique. Au rang des signes identificateurs se classent les signes et symboles de reconnaissance ou emblèmes, les liens patriotiques. Les valeurs culturelles et religieuses se réfèrent aux relations avec les divinités, aux croyances, aux pratiques culturelles de loisirs, à la qualité de vie associative, à la propension à extérioriser l'internalité ou à extérioriser l'externalité.

- L'instance politique est conçue comme une autre instance de la superstructure « chaque rapport social ou spatial comporte lui aussi une forme de domination ou de soumission qui résulte de notre représentation (idéologique) des relations humaines dans un contexte de condition socio-économique historiquement et territorialement normées ». L'instance politique recouvre tout ce qui concerne la manifestation, l'organisation et la représentation du pouvoir ou plutôt des pouvoirs dans un espace donné. C'est celle de la domination, de la soumission qui résulte des représentations d'instances économiques, idéologiques et géographiques. Elle s'exprime à travers l'exercice des pouvoirs et des réseaux développés. Les indicateurs de l'instance politique sont : l'évolution politique, l'organisation administrative, les comportements politiques des individus, les conflits, les formes de pouvoirs, les frontières, les crises, les inclusions et les exclusions.

De toutes ces définitions, il ressort que le territoire en géographie et tel que nous l'envisageons dans cette étude à deux composantes : la société et l'espace. Il est constitué d'éléments matériels (environnement physique, réalisation, organisation humaine, divers patrimoines) et d'éléments immatériels (idéologies et croyances diverses) ainsi on peut dire que le territoire est un espace approprié et /ou habité par un individu ou un groupe de personnes.

1.7.2.2. Diagnostic territorial

Pour Lardon et al. (2005) Le diagnostic de territoire est un maillon devenu indispensable dans toute approche territoriale. Il apporte des éléments de réflexion pour l'action. Aussi, a-t-il la double fonction de formuler un jugement et d'accompagner le changement. En cela il caractérise

non seulement les potentialités du territoire, mais aussi la mobilisation des acteurs, et il fournit également une image de référence pour les projets futurs. Le jugement est spécifié pour chaque territoire, selon un cahier des charges qui peut-être générique le changement se fait par les pratiques des acteurs et la modification de leurs comportements et stratégies cela confère au diagnostic de territoire une finalité nouvelle, celle de faire émerger un projet de territoire cohérent, avec complémentarité des espaces et coordinations des acteurs, à différents niveaux d'organisation.

Le diagnostic territorial est « état des lieux qui recense, sur un territoire déterminé, les problèmes, les forces et les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux... il fournit des explications sur l'évolution passée et une appréciation de l'évolution future ». (DATAR, *la prospective territoriale*, 2007).

Dans notre travail nous utiliserons la définition de DATAR car il s'agira pour nous de recenser les différents problèmes de la ville de Nkongsamba, les forces et faiblesses de cette ville, les attentes des populations locales et proposer des solutions et stratégies pouvant contribuer au développement local.

1.7.2.3. Développement local

Selon Prevost (2007) le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des comportements économiques, sociaux, culturels, politiques et environnementaux. Cette approche est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions et les politiques, mobilisent des intervenants de la communauté de chaque concept qui a émergé ces dernières années dans les pays du sud notamment l'Afrique de l'Ouest surtout avec l'avènement de la décentralisation, le développement local se veut une démarche d'impulsion de développement par le bas ce qui suppose que les communautés locales (groupes et individus) s'impliquent davantage au processus de développement de leur territoire NeyaSihe (2008).

Le développement local est l'ensemble des processus tendant à la fois à la diffusion harmonieuse des effets de la croissance dans la société entière et à l'acquisition d'une autonomie de croissance ; il implique des transformations qualitatives et des modifications des structures sociales et économiques (Georges, 1996).

C'est un processus impulsé par les initiatives et l'ingéniosité des populations d'un

espace donné qui aboutit à l'amélioration du cadre et des conditions de vie. On parle alors de « bottom up » ou de « développement par le bas » qui accorde une place de choix aux populations locales, pour tout projet visant le bien être desdites population. Il faut dire que « le développement est varié, multiple, et doit s'appuyer sur des bases territoriales, valoriser l'endogenéité, les ressources locales, se fonder davantage sur le culturel et le social ». Ce type de développement est assimilable au développement participatif qui « consiste à faire des populations locales, des acteurs de leur propre développement » toute vision ou plan de développement d'une localité donnée, impose que tous les acteurs soient associés et que les populations y jouent un rôle de premier plan (Prod'homme, 1996) le développement local est donc différent du développement au niveau local qui consiste pour le pouvoir central à doter les territoires de certain équipement socio-économique.

Dans notre travail le développement local désigne le processus de mobilisation des énergies et intelligences de tous les acteurs locaux en vue de la promotion politique, économique, sociale et culturelle de leur territoire il vise l'amélioration des conditions de vie des habitants du dit territoire. On va considérer la définition de Prévost (2007) qui dit que le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie des résidents.

Tableau 1 : Opérationnalisation de la variable dépendante

Concept	Dimensions	Variables	Indicateurs
Territoire	Spatiale	Mode d'occupation du sol	Forme d'occupation du sol (bâti, culture, routes)
		Type de délimitation	Naturelle Administrative ou institutionnelle
	Politique	Réseaux développés	Inclusion et exclusion Type d'investissement Nature d'investissement
		Infrastructures	Type d'infrastructure Nombre d'infrastructure
		Equipements	Type d'équipement Nombre d'équipement
	Géographique	Dégradation des sols	Niveau d'altération
		Destruction du couvert végétal	Superficie dégradée
	Stratégique	Acteurs étatiques et non étatiques	Actions des acteurs Formes et pouvoirs

Source : conception Wandji septembre 2020

Tableau 2 : Opérationnalisation de la variable indépendante

Concept	Dimensions	Variables	Indicateurs
Développement local	Economique	-Niveau de vie	-Revenue
		-Valorisation des ressources locale	-Secteurs d'activités
		-Production des biens et Service (activités économiques, emploi et revenus)	-Nombre d'emploi créé -Types d'emplois
	Sociale	-Revitalisation d'un territoire (éducation, santé)	-Entretien de la voirie Services sociaux -Nombres de centre de santé, de routes, hôpitaux, hôtels, écoles créés
		-Equipements -Ressources humaines locales	-Nombres d'équipements créés -main d'œuvre locale
		Environnementale	-Sol
	Forêt		-Superficie reboisée
	Eau		-Nombre de puits Communautaires créés, - nombres de forages créés
		Culturelle	-Renforcement de L'identité et de la cohésion Socioculturelle (langue) -Représentation (tradition) -Création des espaces de coopération, de dialogue

Source : conception Wandji septembre 2020

1.8. Objectif de recherche et hypothèses de recherche

1.8.1. Objectifs de recherche

Ce travail vise les objectifs suivants :

1.8.1.1. Objectif principal

Présenter l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba.

1.8.1.2. Objectifs spécifiques

- Dresser un état des lieux du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba.

- Identifier les institutions impliquées dans la mise en œuvre d'un diagnostic territorial.
- Examiner les outils d'un diagnostic territorial pour le développement de la ville de Nkongsamba.
- Identifier les obstacles et présenter les solutions de la mise en œuvre d'un diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba.

1.8.2. Hypothèses de recherche

Les hypothèses de recherche énoncées sont les suivantes :

1.8.2.1. Hypothèse principale

Le diagnostic territorial vient répondre aux attentes de la ville et met en œuvre des stratégies politiques, économiques à la relance du développement de la ville de Nkongsamba.

1.8.2.2. Hypothèses spécifiques

- A Nkongsamba plusieurs facteurs (économiques, politiques, sociaux et environnementaux) expliquent la situation ou le problème du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba.
 - Plusieurs institutions à savoir étatiques et non étatiques sont impliquées dans la mise en œuvre d'un diagnostic territorial.
 - Les outils d'ordres techniques, stratégiques et même politiques contribuent à la relance du développement de la ville de Nkongsamba
 - Plusieurs obstacles parmi lesquels la non-application des textes freine le développement de la ville et les solutions comme la décentralisation peuvent contribuer à la relance du développement de la ville.

Tableau 3 : Tableau synoptique

	Chapitre I : la traduction socio-spatiale du développement de Nkongsamba	Chapitre II : les caractéristiques et l'évaluation de la dynamique territoriale	Chapitre III : la décentralisation : une opportunité du développement local	Chapitre IV : diagnostic territorial et mise en œuvre du développement local
Question principale : Quel est l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba ?	Question spécifique 1 : Quel est l'état des lieux du développement territorial dans la ville de Nkongsamba ?	Question spécifique 2 : Quel est l'ancrage institutionnel nécessaire à la mise en œuvre du diagnostic territorial ?	Question spécifique 3 : Quels sont les outils d'un diagnostic territorial pour le développement de la ville de Nkongsamba ?	Question spécifique 4 : Quels sont les obstacles et les solutions de la mise en œuvre d'un diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba ?
Objectif principal : Présenter l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba	Objectif spécifique 1 : Dresser un état des lieux du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba	Objectif spécifique 2 : Identifier les institutions impliquées dans la mise en œuvre d'un diagnostic territorial	Objectif spécifique 3 : Examiner les outils d'un diagnostic territorial pour le développement de la ville Nkongsamba	Objectif spécifique 4 : Identifier les obstacles et présenter les solutions de la mise en œuvre d'un diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba
Hypothèse principale : Le diagnostic territorial vient répondre aux attentes de la ville et met en œuvre des stratégies politiques, économiques à la relance du développement de la ville de Nkongsamba.	Hypothèse Spécifique 1 : A Nkongsamba plusieurs facteurs (économiques, politiques, sociaux et environnementaux) expliquent la situation ou le problème du diagnostic territorial pour la relance du développement de la ville de Nkongsamba.	Hypothèse Spécifique 2 : plusieurs institutions à savoir étatiques et non étatiques sont impliqués dans la mise en œuvre d'un diagnostic territorial.	Hypothèse Spécifique 3 : les outils d'ordres techniques, stratégiques et même politiques contribuent à la relance du développement de la ville de Nkongsamba.	Hypothèse Spécifique 4 : Plusieurs obstacles parmi lesquels la non application des textes freinent le développement de la ville et les solutions comme la décentralisation peuvent contribuer à la relance du développement de la ville.

Source : conception Wandji septembre 2020

1.9. METHODOLOGIE

Afin de parvenir aux objectifs visés par cette recherche, nous optons pour une démarche systémique et un plan linéaire. Par ailleurs, plusieurs approches méthodologiques ont été implémentées en vue d'aboutir à des résultats crédibles et représentatifs du phénomène étudié. Elles s'articulent autour de 2 principaux axes : collecte des données d'abord, dépouillement, analyse et traitement de données ensuite.

1.9.1. La collecte des données

La collecte des données comprend la collecte des données de seconde main et la collecte des données de première main.

1.9.1.1. La collecte de données secondaires

Les données de seconde main regroupent les informations recueillies dans les organismes spécialisés privés ou publics prenant des formes variées comme le discours diffusé dans un support soit audio, soit vidéo ; il s'agit également des textes législatifs réglementaires (etc...) ; tout ceci pouvant contribuer directement ou indirectement à l'atteinte des objectifs visés par cette étude.

➤ Recherche documentaire

Pour avoir d'ample connaissance et enrichir nos travaux, nous avons effectué une revue de la littérature en rapport avec notre thématique de recherche. Les principaux documents utilisés dans le cadre de cette étude proviennent de :

- La bibliothèque de la F.A.L.S.H de l'université de Yaoundé 1 consulté le 03 octobre 2020
- La bibliothèque de l'école normale supérieure de Yaoundé 1 consulté le 13 octobre 2020
- La bibliothèque du département de géographie consulté plusieurs fois
- Les archives de la communauté urbaine et des mairies de la ville de Nkongsamba. 26 novembre 2020
- La bibliothèque du PNDP (programme national du développement participatif en janvier 2021)

➤ Recherche électronique

La recherche documentaire numérique : il s'agit des documents téléchargeables sur internet. Pour y accéder, on a eu recours à un certain nombre de sites spécialisés parmi lesquels :

❖ Google.fr, d'internet explorer, google search, Mozilla Firefox et bien d'autres ; nous avons trouvé de nombreux documents relatifs au développement local au Cameroun et dans le monde grâce à ces moteurs, nous avons adressé une liste d'auteurs qui nous facilite la recherche.

❖ Google scholar.com, thèses.fr et mémoire online.com : ces sites nous ont permis de consulter en ligne plusieurs thèses et mémoires portant sur notre thème de recherche

❖ L'encyclopédie Encarta 2015 : elle a contribué de fond en comble à la définition des termes et concepts clés de notre travail

❖ Le site du CED (Centre pour l'Environnement et le Développement) : qui a publié de nombreux travaux sur le développement local et la décentralisation.

1.9.1.2. Les données primaires

Les données collectées à ce niveau ont été regroupées en 2 grandes catégories avec notamment les données à caractère qualitatif et les données à caractère quantitatif.

➤ Les techniques de collecte des données à caractère qualitatif.

Dans le cadre de ce travail, les outils de collecte qualitatifs des données ont été incontournables dans la mesure où ils nous ont permis d'avoir accès à des informations fiables et de qualités.

❖ L'observation

La démarche a été déductive et nous avons mis un accent particulier sur les descentes directes sur le terrain, afin de devenir témoin privilégié des problèmes de développement et de toutes les conséquences y afférentes. L'observation nous a permis de cerner de près les réalités et les informations que nous n'aurions pas pu avoir avec des fiches d'enquêtes.

L'observation a été un moment clé dans ce travail car il permet d'abord de mieux nous rapprocher des populations cibles, de gagner leur crédibilité et les rassurer par rapport à la confidentialité des données et des informations qu'ils vont nous fournir. Dans le cadre de ce travail, l'accent a été mis sur les logiques et stratégies d'acteurs, l'observation *in situ* a été un impératif catégorique auquel on n'a pas pu se soustraire.

A travers cette étape, nous avons non seulement gagné la confiance des populations, mais aussi et surtout nous nous sommes fait une idée générale sur le paysage urbain de ces quartiers. Pour ce faire nous avons monté une grille d'observation qui nous a permis de faciliter le travail.

Un appareil photo nous a servi pour la prise de vue des éléments saillants que nous avons observés. Il s'agissait principalement des modes de mise en valeur de l'espace, des situations d'occupation anarchique, des formes d'occupation de l'espace, des infrastructures et équipements, servant de moteur pour la dynamique spatiale ; etc. Le GPS Garmin a servi pour la levée des équipements et infrastructures présents dans notre zone d'étude.

❖ **Les concertations directes et entretiens**

Il a été question pour nous ici de recueillir les perceptions des acteurs et institutions en matière de territoire et de développement local. Cela a consisté à des visites au niveau des différentes structures en matière de territoire et de développement local ou non, susceptibles de pouvoir nous éclairer sur certains aspects. En fonction de chaque acteur ou structure, nous avons élaboré des guides d'entretien qui nous ont permis d'avoir une diversité de données sur la question. Nous les avons regroupés en quatre (04).

- Les autorités administratives à l'instar des sous-préfets, nous ont permis de mener nos enquêtes auprès des ménages et ils nous ont également donné leurs différentes perceptions du développement local.

- Le Délégué Départemental du ministère de l'habitat et du développement urbain du Mungo afin de recueillir un ensemble d'informations sur la question du développement local.

- Les chefs de quartiers/ chefs de blocs qui sont des acteurs de proximité. Ces derniers sont en étroite collaboration de l'administration au niveau de l'arrière-pays car ils travaillent en étroite collaboration avec elle. Ce qui nous a permis de mieux cerner notre zone d'étude

- Les différents maires des communes Nkongsamba et ses différents adjoints ; nous ont permis de recueillir certaines informations sur le sujet. Cela nous a permis de mieux comprendre la réalité sur terrain.

➤ **Les techniques de collecte des données à caractère quantitatif.**

❖ **Les enquêtes par questionnaire.**

Elle a consisté à aborder les populations et autres acteurs à travers une série de questions afin de collecter des informations, des témoignages quantitatifs qui nous ont permis de faire des

confrontations d'avis et de données. En effet, ces questionnaires ont été administrés aux ménages des quartiers ciblés.

A travers ce questionnaire, nous avons collecté des informations de premières mains sur les aspects de la vitalité du développement dans ces quartiers périphériques. En effet, le questionnaire proprement dit a été regroupé en sections.

Le choix de l'échantillon

L'unité d'enquête dans cette étude est le ménage (père ou mère ayant plus de 25 ans), et dans le but d'atteindre la population cible, nous avons opté pour un échantillonnage stratifié simple auprès des ménages.

L'échantillonnage stratifié simple consiste à diviser la population en sous- groupes (strates) et à sélectionner ensuite les sujets par tirage aléatoire à l'intérieur de chacune de ces strates. On parlera par ailleurs d'échantillonnage stratifié pondéré lorsque le nombre d'individus dans chacune des strates de l'échantillon est proportionnel au nombre d'individus dans chaque strate de la population. Différents critères ont été utilisés pour définir les strates selon le type d'étude considéré: genre, niveau socio-économique, niveau d'éducation. Même si la méthode suppose l'existence d'une liste de la population, et la maîtrise de la répartition de la population selon certaines strates, cette technique d'échantillonnage a l'avantage qu'il soit peu probable de choisir un échantillon absurde puisqu'on s'assure de la présence proportionnelle de tous les divers sous-groupes composant la population. La taille de l'échantillon a eu une influence fondamentale sur la précision des estimations réalisées sur les caractéristiques de la population mère.

Ainsi, la base de sondage utilisée est constituée des zones de dénombrement (ZD) du 3ème Recensement Général de la population et de l'habitat de 2005. Une ZD étant définie comme une portion du territoire délimitée par des détails visibles et comprenant 700 à 1100 habitants. Les ménages de chaque ZD de ces quartiers périphériques ont été dénombrés de façon exhaustive. Sur cette base, nous avons tiré par secteur (groupement, village, quartier) 1/20ème des ménages dans la population à enquêter.

Ensuite, dans le but de couvrir intégralement les zones à échantillonner, nous avons choisi d'appliquer un pas de tirage avec la formule :

$P=N/n$.

Les ménages tirés sont donc les ménages numéro x , $x+p$, $x+2p$; x étant choisi au hasard entre 1 et le pas p . Ainsi donc, le choix de l'échantillon est dressé à travers le tableau suivant :

Tableau 4 : Répartition des répondants par quartier

Zone d'étude	Quartiers et /ou villages.	Ménages à enquêter par quartier	Échantillon	Pas de tirage	Nombre de ménages enquêtés effectives par quartier
Nkongsamba 1	EDIP	1657	82	20	70
	NGALMOA	313	15	20	15
Nkongsamba 2	EKANGTE-	251	13	20	11
	EDIAKAP	781	39	20	23
Nkongsamba 3	NGWA	515	25	20	15
	MBORIKO	326	16	20	16
Total	06	3843	190		150

Source : BUCREP 2005

Pour remplir ces questionnaires, nous avons résolu d'enquêter un ménage sur vingt. Mais étant sur le terrain, plusieurs éléments nous ont empêchés de respecter cela à savoir : la présence de nombreuses maisons abandonnées, le refus d'être enquêté et l'absence de certains chefs de ménages. C'est ainsi que nous n'avons pu remplir au total que 150 questionnaires.

1.9.2. Le traitement, interprétation et l'analyse des données

Le traitement, interprétation et l'analyse vont suivre la collecte des données. Dans le processus de vérification de nos hypothèses, les données collectées sur le terrain seront classées en rubriques, en tenant compte des réponses et des objectifs de départ. Le traitement des données s'est fait de deux manières à savoir : un traitement conceptuel et un traitement graphique.

Le traitement conceptuel est axé sur l'analyse, l'explication et description des différents phénomènes étudiés.

Le traitement graphique a porté sur des données utilisées pour concevoir et réaliser les cartes, les graphiques et les diagrammes (figures et tableaux). A ce niveau, le support informatique a été d'une très grande utilité dans le cadre de notre travail grâce aux logiciels adéquats de traitement des données comme Excel, SPSS statistical, cs.pro etc. En effet ceci a facilité l'analyse statistique des données recueillies sur le terrain ainsi que l'interprétation de ces données.

La réalisation des travaux cartographiques s'est faite avec l'assistance d'un géomaticien. Des traitements cartographiques ont été faits dans Adobe Illustrator. Ceux-ci nous ont permis de ressortir la dynamique urbaine de Nkongsamba. L'armature et la polarisation urbaine autour de Nkongsamba, l'évolution de l'occupation du sol de la ville de Nkongsamba, la localisation de la zone d'étude, la morphologie urbaine et l'occupation du sol de la ville. Les données de télédétection en vue de l'évaluation de la dynamique urbaine de Nkongsamba ont été soumises à un traitement numérique à partir des logiciels tels que : Arcgis 9.3, Mapinfo 8.5 et map source Et comportant les étapes suivantes : les opérations de prétraitement des images (corrections géométriques, radiométriques des images suivies des opérations arithmétiques) ; les identifications ponctuelles des caractéristiques radiométriques des images et la classification afin de produire une carte thématique de l'occupation du sol. Le caractère assez grossier du rendu nous a poussé vers l'analyse des données collectées à partir de Google Earth tel que présenté plus haut. Les photographies contenues dans ce mémoire ont été prises avec une tablette numérique ayant 16.9 méga pixels de résolution et traitées grâce au logiciel Photoshop.

1.10. Difficultés rencontrées

Tout au long de notre travail, on a fait face à de nombreuses difficultés qui ont d'une façon ou d'une autre influencé non seulement l'évolution de ce travail ; mais aussi sa qualité. Ainsi, on peut énumérer :

- L'accessibilité des différents villages où nous devrions nous rendre. Du fait de l'irrégularité des moyens de transport et même de l'absence des routes praticables en moto-taxis, il nous est arrivé à plusieurs reprises de parcourir à pied des distances fortement importantes.
- La difficulté d'accès aux informations concernant cette localité et cette thématique, l'accès dans les bibliothèques n'a pas été facile et les heures de consultations dans ces bibliothèques étaient très restreintes. Pour avoir ample d'informations, nous partions avec le téléphone pour filmer les parties importantes afin de les consulter après.

- L'absence de conscience professionnelle de certains responsables de services publics dont les bureaux étaient presque toujours déserts. L'on ne saurait enfin manquer d'évoquer l'indisponibilité quasi permanente de certaines personnalités ressources

- Nous avons également été confrontés à des problèmes de santé découlant entre autres des conditions de vie sur le terrain, les conditions climatiques et des difficultés pécuniaires.

1.11. STRUCTURATION DU MEMOIRE

Notre mémoire est structuré en quatre chapitres. Encadrés par une introduction générale et une conclusion générale. Le premier chapitre décrit la traduction socio-spatiale du développement de Nkongsamba

I : Les temps forts du développement de Nkongsamba

II : Atouts et faiblesses de la ville de Nkongsamba.

Le second chapitre identifie les caractéristiques et l'évaluation de la dynamique territoriale

I : La formation socio-spatiale : une grille de lecture pertinente

II : indicateurs pertinents de la dynamique territoriale.

Le troisième chapitre présente la décentralisation : une opportunité pour de développement local

I : le Cadre réglementaire de la décentralisation au Cameroun

II : les arrangements institutionnels

III : les limites de la décentralisation

Le quatrième chapitre parle du diagnostic territorial et mise en œuvre du développement local

I : Les réajustements institutionnels et réglementaires

II : L'appropriation des outils de diagnostic

III : Les besoins logistiques et humains nécessaires pour la mise en œuvre du développement local

CHAPITRE I : LA TRADUCTION SOCIO-SPATIALE DU DEVELOPPEMENT DE NKONGSAMBA

Introduction

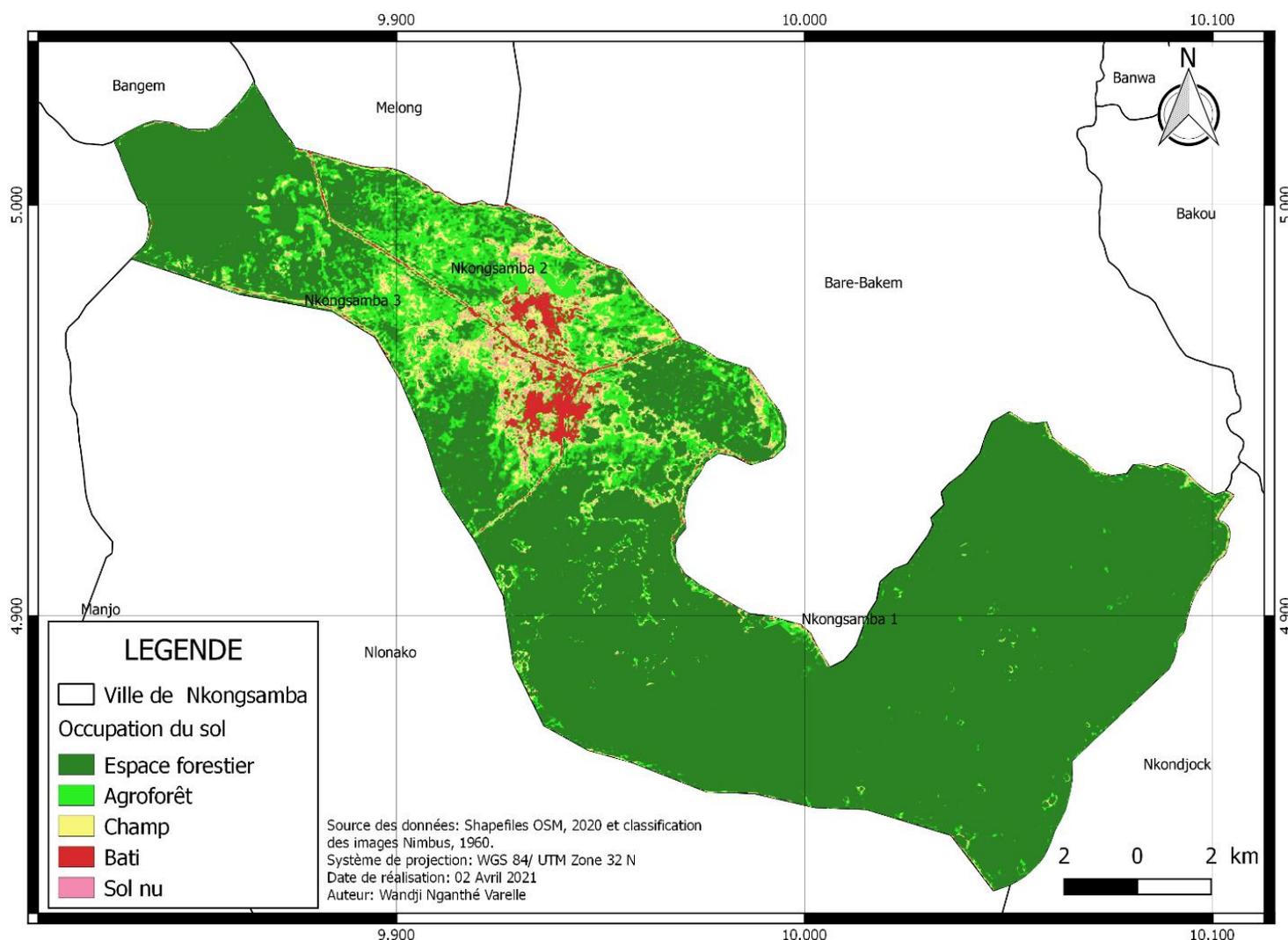
Nkongsamba, de par sa population et son attractivité économique était Jadis la troisième ville du pays. Depuis plusieurs années, cette ville est en plein déclin. L'objectif de ce chapitre est de dresser un état des lieux du diagnostic territorial dans la relance du développement de la ville de Nkongsamba. Ceci partant de l'hypothèse selon laquelle à Nkongsamba plusieurs facteurs (économiques, politiques, sociaux et environnementaux) expliquent la situation ou le problème du diagnostic territorial pour la relance du développement de la ville de Nkongsamba. Ainsi pour mieux saisir son histoire, et comprendre les différentes phases du développement de cette localité, il est nécessaire de décrire l'évolution spatio-temporelle de cette ville à travers une analyse des cartes d'occupation du sol sous fond d'images Landsat. Il sera aussi question d'évoquer tour à tour les atouts, puis les contraintes au développement de la ville de Nkongsamba, y compris les problèmes que rencontrent les populations au quotidien.

I. LES TEMPS FORTS DU DEVELOPPEMENT DE NKONGSAMBA

Nkongsamba se situe sur l'axe qui la relie à Bafoussam et joue un rôle de relais entre Douala et l'ouest du pays. Cette ville doit sa création et son développement à la voie ferrée ouest du pays. Chef-lieu du Département de Moungo, la ville de Nkongsamba a connu plusieurs temps forts pendant son évolution. Il est question ici de décrire les temps forts du développement de Nkongsamba.

1.1. Évolution des types d'occupation du sol de la ville de Nkongsamba avant 1990

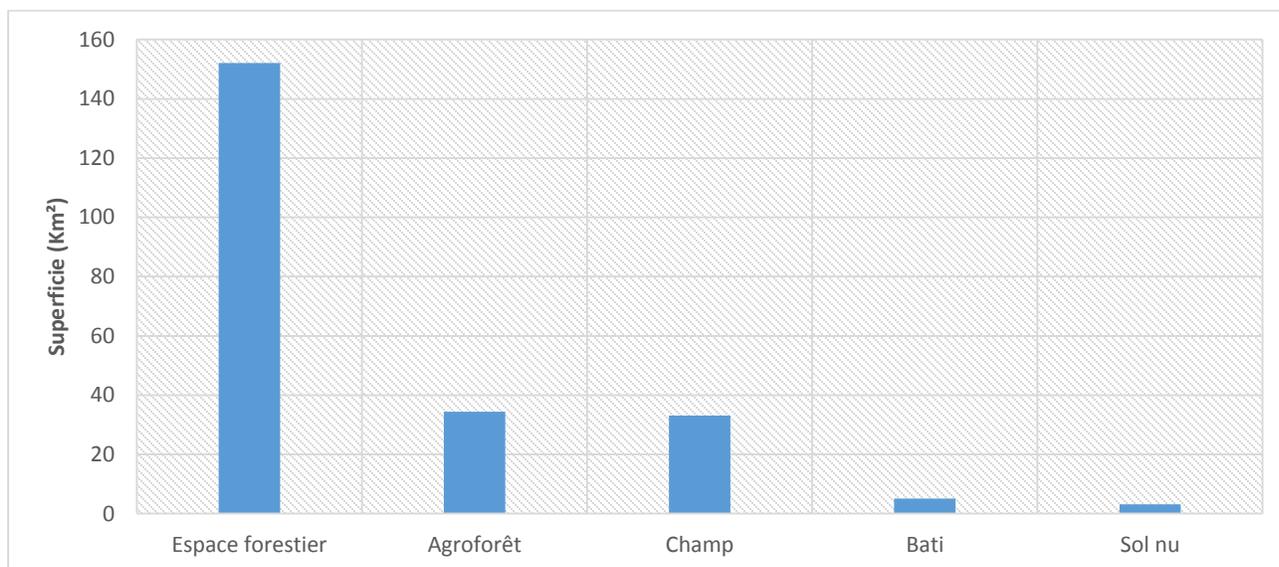
L'occupation du sol de la ville de Nkongsamba a progressivement évolué pour atteindre le stade actuel. En effet, cette ville dans les années 1960 était dominée par le couvert forestier. Il est question de montrer comment la dynamique de l'occupation du sol a évolué dans le temps et dans l'espace. La figure 2 ci-dessous met en relief l'évolution de l'occupation du sol en 1960.



Source : Données Shapefiles OSM, 2020 et classification d'images Landsat 1960

Figure 2 : Occupation du sol en 1960

Le territoire de Nkongsamba pendant les années 1960 est une zone forestière avec 152,07 Km² de superficie occupée par les forêts. On constate que dans les années 1960 Nkongsamba est presque inhabité, le territoire est recouvert à plus de 68% par le couvert végétal. Les populations pratiquent l'agriculture et l'agroforesterie d'où une importance parcelle du territoire constitué de champs (33,17 Km²) contrairement au bâti qui est juste occupé par 5,12 Km². Ceci s'explique par le fait que la ville de Nkongsamba n'était pas encore une zone très peuplée. Plus loin, la figure 3 ci-après illustre la classification des images landsat au cours des années 1960.



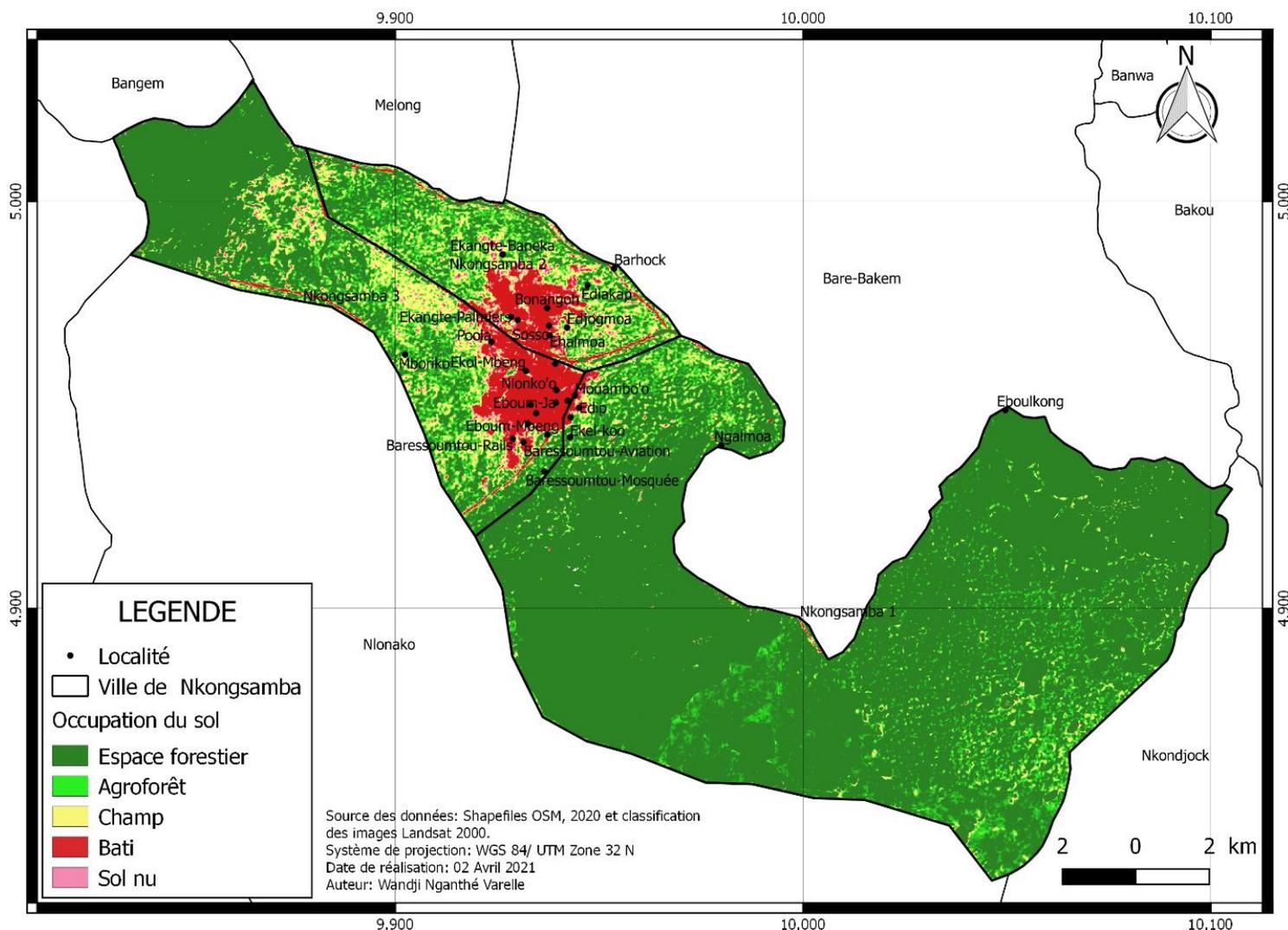
Source : Données Shapefiles OSM, 2020 et classification d'images Landsat 1960

Figure 3 : Occupation du sol en 1960

Sur cette figure, on constate que dans les années 1960 la ville de Nkongsamba est une zone essentiellement forestière, le bâti est presque inexistant. Ceci dû au sous-peuplement de la ville.

1.2. Evolution des types d'occupation du sol de la ville de Nkongsamba de 1990-2000

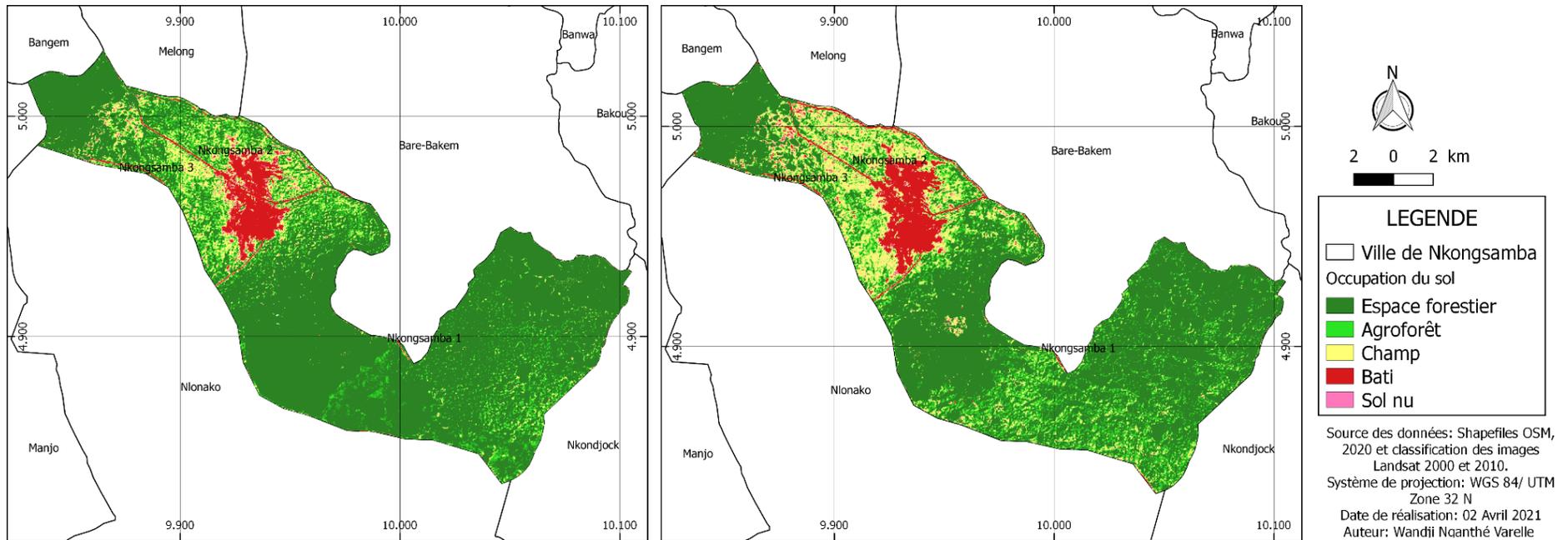
La ville de Nkongsamba va connaître une évolution rapide du fait de son attractivité grâce notamment à la disponibilité de terres arables. Nkongsamba était un centre agricole prospère jusqu'à la crise du milieu des années 80, période à laquelle elle entame une décadence économique caractérisée par la fermeture des usines de café et l'abandon de beaucoup d'exploitations. Il est donc nécessaire de faire une analyse de l'évolution de l'occupation du sol de la ville de Nkongsamba en 1990 (période pendant laquelle la récession économique sévissait) et 2000 (période de nette amélioration des performances économique), et de faire une étude comparative pour montrer l'évolution entre les deux années. La figure 4 qui suit présente l'occupation des sols de la ville de Nkongsamba dans les années 1990.



Source : Données Shapefiles OSM, 2020 et classification des images Landsat 2000.

Figure 5 : Occupation du sol en 2000

Dans les années 2000 on constate une évolution de la dynamique urbaine due à un peuplement de la ville ; le bâti a évolué 7 Km² de superficie occupée, soit une augmentation d'environ 15,35%. L'agroforesterie a également évolué en superficie pour atteindre 40,17 Km². On note une nette amélioration de 3% des travaux champêtres. Ce qui démontre que les populations pratiquent plus l'agriculture pour pouvoir satisfaire leurs besoins de bases. Par ailleurs, la figure 6 ci-après présente l'évolution de l'occupation du sol de 1990-2000.



Source : Donnés Shapefiles OSM, 2020 et classification des images Landsat 1990 et 2000

Figure 6 : Synthèses d'occupation des sols 1990-2000

Entre 1990 et 2000, la ville de Nkongsamba évolue sur le plan spatial ; on note une évolution de plus de 0,40% du bâti ce qui montre le peuplement de la ville. Contrairement aux années 90, dans les années 2000 il y a une réelle intensification des travaux agricoles et une diminution de l'espace forestière (-8,56 Km²) sur presque tout le territoire de Nkongsamba. Cela se manifeste par de nombreuses mutations de la ville et la reconversion en agriculteur des anciens travailleurs des usines à café qui ont fermé suite à la chute du prix du cacao en 1991. Le tableau 5 ci-dessous présente la synthèse d'occupation du sol de 1990-2000 à Nkongsamba.

Tableau 5 : Synthèse occupation du sol 1990-2000

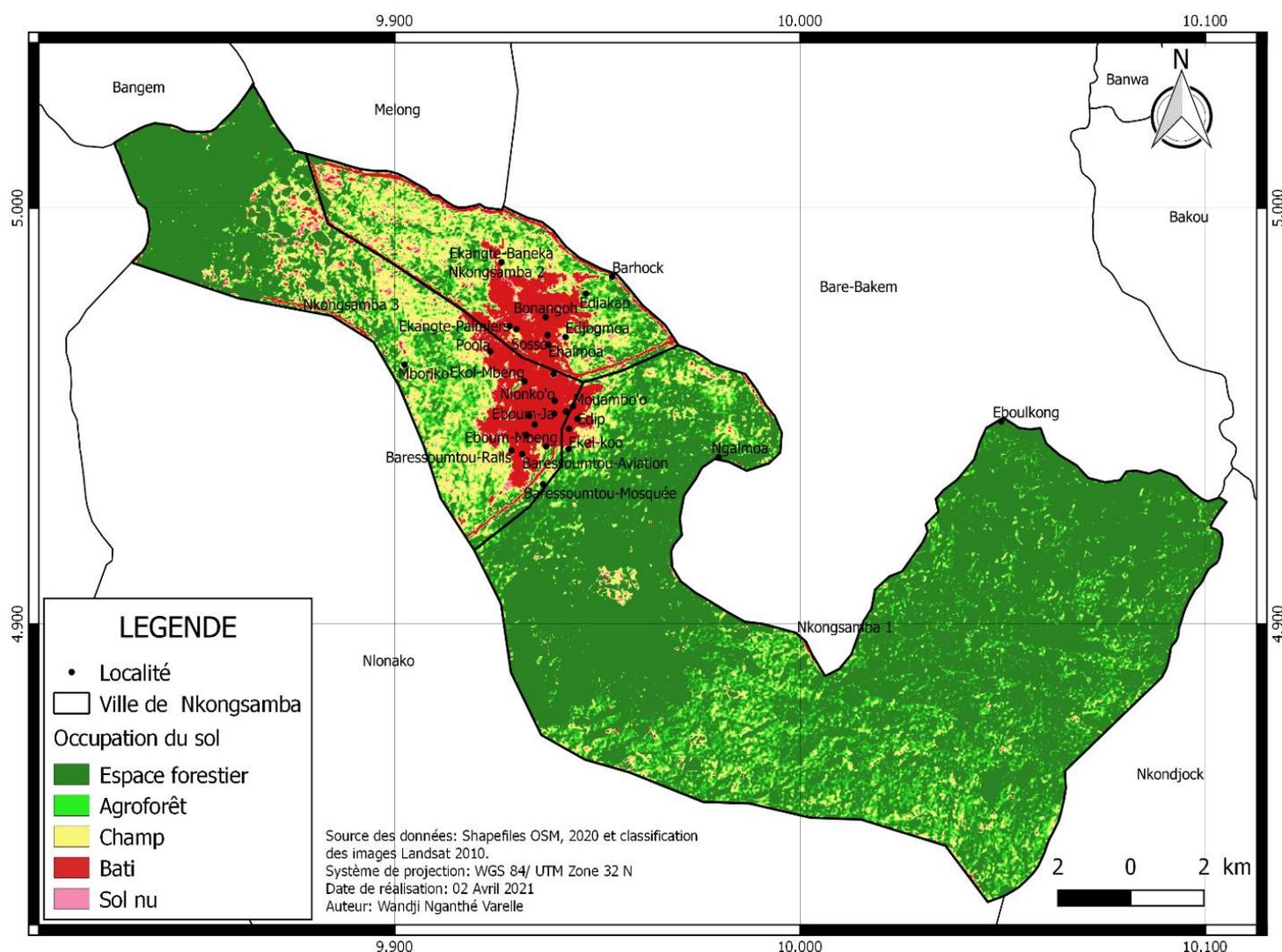
Occupation du sol	1990		2000		Changements	
	Superficie (Km ²)	%	Superficie (Km ²)	%	Superficie (Km ²)	%
Espace forestier	146,77	64,4010531	138,21	60,6450197	-8,56	-3,756033348
Agro forêt	36,52	16,0245722	40,17	17,6261518	3,65	1,60157964
Champ	35,78	15,6998684	38,86	17,0513383	3,08	1,351469943
Bâti	6,07	2,66344888	7	3,0715226	0,93	0,408073717
Sol nu	3,05	1,33830627	2,69	1,18034226	-0,36	-0,157964019
Total	227,9	100	227,9	100		

Source : Données Shapefiles OSM, 2020 et classification des images Landsat 1990 et 2000

On remarque à partir des données du tableau 5 une diminution des sols nus et de l'espace forestier par contre le bâti et l'agroforesterie se voient intensifiés ceci grâce au peuplement de la ville dans les années 1987.

1.3. Evolution de l'occupation du sol de la ville de Nkongsamba de 2000-2010

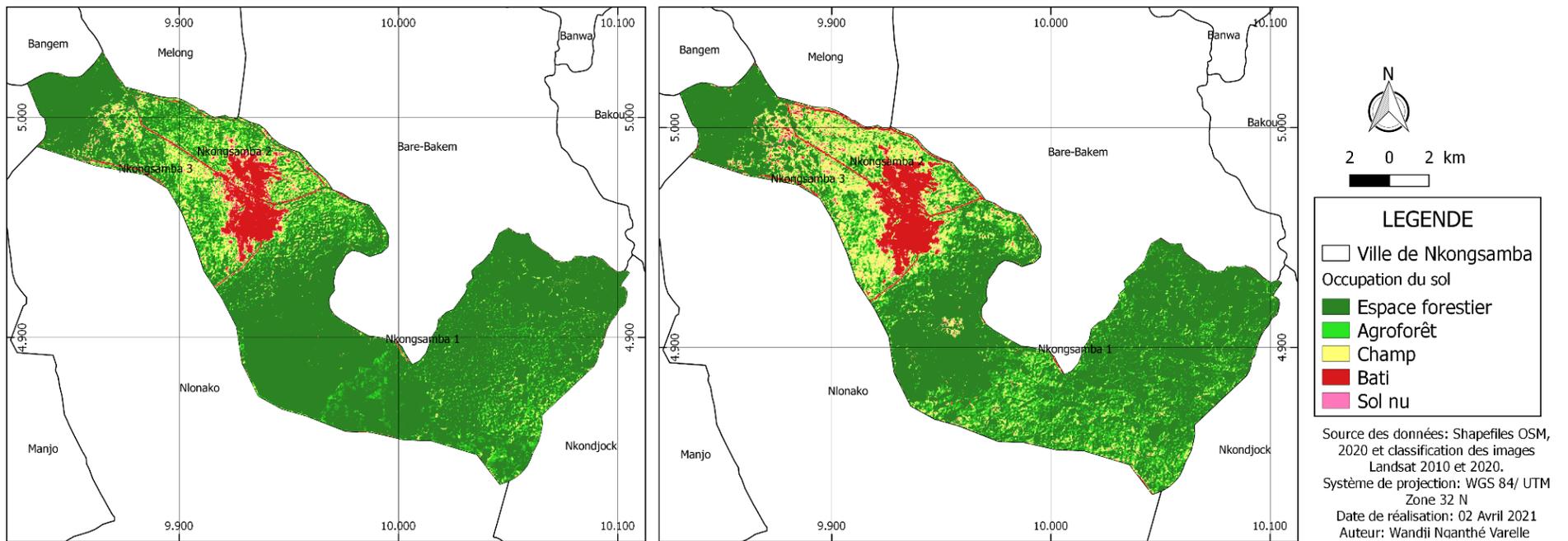
L'occupation du sol dans la ville de Nkongsamba dans les années 2010 présente une nette évolution par rapport aux années 2000. Il est donc important de décrire l'évolution de l'occupation de sol ainsi que les dynamiques observées dans l'espace au cours des années 2010. La figure 7 suivante met en lumière l'occupation du sol de 2000-2010.



Source : Données Shapefiles OSM, 2020 et classification des images Landsat 2010.

Figure 7 : Occupation du sol en 2010

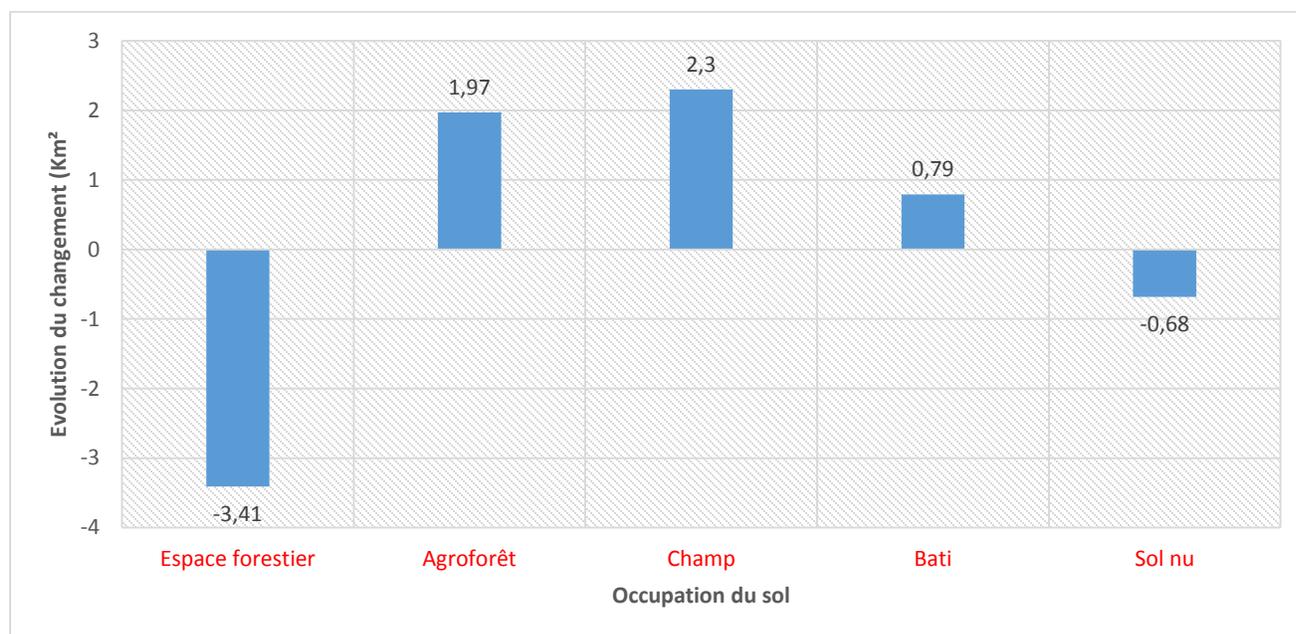
En 2010 on observe une accentuation des travaux agricoles qui quitte de 38,86 Km² en 2000 pour 41,16 Km² en 2010 autour du bâti. Cette situation est due au vieillissement de la population qui ne peut plus faire de long parcours pour se rendre en zone rural pour faire les champs. On observe également une accentuation du bâti (0,79 Km²) en zone urbaine dû à l'exode rural car les jeunes préfèrent le confort de la ville par rapport au village. Bien plus, la figure 8 ci-après présente l'évolution de l'occupation du sol de 2000-2010.



Source : Donnés shapefiles OSM, 2020 et classification des images Landsat 2000 et 2010

Figure 8 : Synthèse occupation du sol entre 2000 et 2010

Entre 2000 et 2010, la ville de Nkongsamba évolue sur le plan spatial ; on note une domination du champ sur l'agroforesterie. Notamment 2,3 Km² pour les champs contre 1,97 Km² pour l'agroforesterie. Une diminution de plus en plus visible de l'espace forestier (-3,41 Km²) et des sols nus (-0,68 Km²) dans la ville. Cela est dû aux différents mouvements de la ville. La figure 9 ci-après résume l'occupation du sol de 2000-2010 à Nkongsamba.



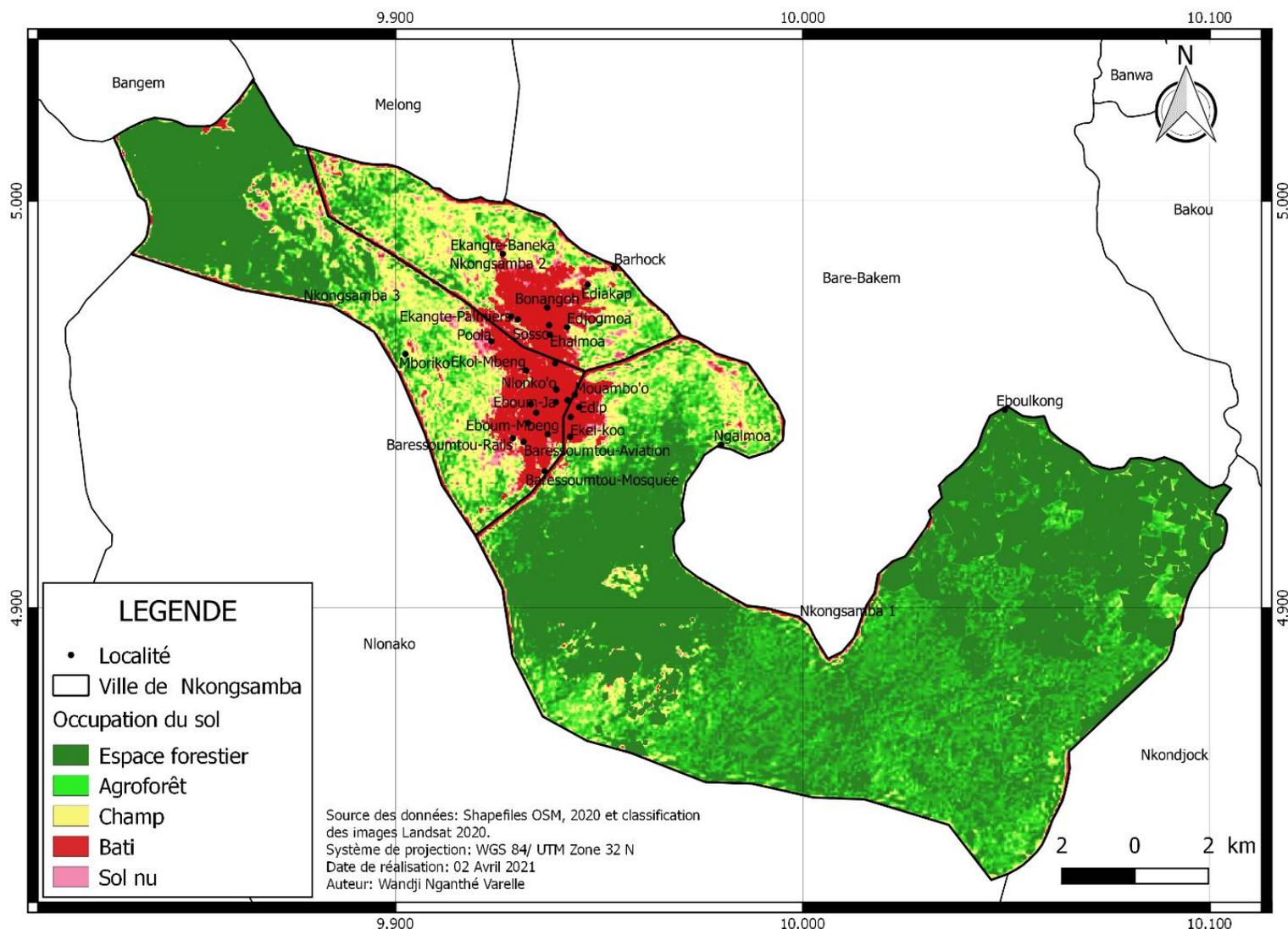
Source : Données shapefiles OSM, 2020 et classification des images Landsat 2000 et 2010

Figure 9 : Synthèse occupation du sol 2000-2010

On remarque que la figure 9 résume l'évolution spatiale de la ville de Nkongsamba entre 2000 et 2010 ceci est marqué par une augmentation du bâti (0,79 Km²), et une diminution assez visible du couvert végétale (-3,1 Km²).

1.4. Evolution des types d'occupation du sol de la ville de Nkongsamba de 2010-2020

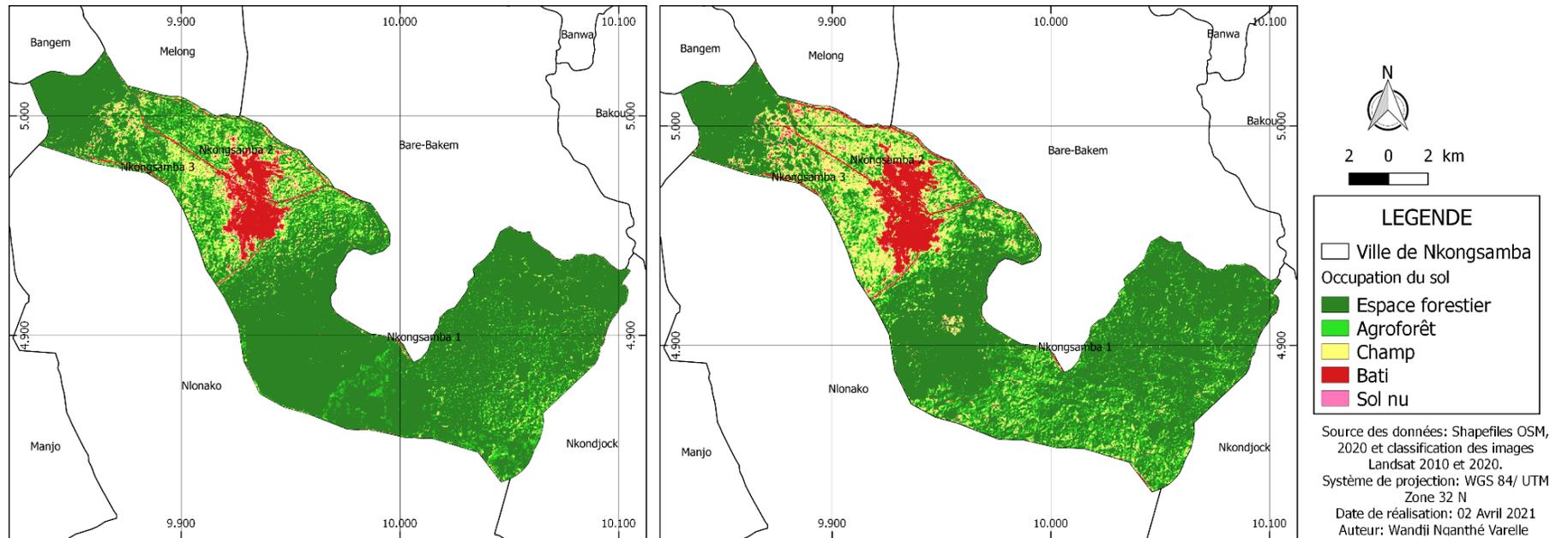
Il est question ici de décrire l'évolution de l'occupation de sol ainsi que les dynamiques observées dans l'espace au cours des années 2020. La figure 10 présente l'évolution de l'occupation du sol en 2020 à Nkongsamba.



Source : Données Shapefiles OSM, 2020 et classification des images Landsat 2020

Figure 10 : Occupation du sol en 2020

Dans les années 2020 on observe une amélioration du bâti de 3,93% aussi bien en zone urbaine que rural. Les forêts matures n'occupent plus que 53,96% du territoire par contre l'agroforesterie et les cultures agricoles prennent de l'ampleur ; respectivement 22,26% et 19,02% d'espace occupés. Ceci s'explique par un peuplement de la ville surtout en zone urbaine, une intensification des travaux champêtres vus que la ville demeure une zone essentiellement agricole. La figure 11 met en relief l'évolution de l'occupation du sol de 2010-2020 à Nkongsamba.



Source : Donnes Shapefiles OSM, 2020 et classification des images Landsat 2010-2020

Figure 11 : synthèse occupation du sol 2010-2020

Entre 2010 et 2020 l'espace forestier à redresser de l'ordre de -11,81 Km² d'espace occupé, pareil pour les sols nus -0.17 Km² ces changements sont dû à une pratique intensive de l'agriculture et de l'agroforesterie. L'agroforesterie et les travaux agricoles prennent de l'ampleur liée à la reconversion en agriculteur de la plupart des populations de la ville.

Ces changements sont assez représentatifs dans le tableau 6 ci-dessous qui met en lumière une synthèse d'occupation du sol entre 2010 et 2020 à Nkongsamba.

Tableau 6 : synthèse occupation du sol 2010-2020

Occupation du sol	2010		2020		Changements	
	Superficie (Km ²)	%	Superficie (Km ²)	%	Superficie (Km ²)	%
Espace forestier	134,8	59,1487495	122,99	53,966652	-11,81	-5,182097411
Agro forêt	42,14	18,490566	50,74	22,2641509	8,6	0,965335674
Champ	41,16	18,0605529	43,36	19,0258885	2,2	0,965335674
Bâti	7,79	3,41816586	8,97	3,93593681	1,18	0,517770952
Sol nu	2,01	0,88196577	1,84	0,80737165	-0,17	-0,07459412
Total	227,9	100	227,9	100		

Source : Données Shapefiles OSM, 2020 et classification des images Landsat 1990 et 2000

Le tableau ci-dessus démontre une diminution des sols nus et de l'espace forestier par contre l'agroforesterie et les champs se voient intensifiés ceci grâce au peuplement de la ville dans les années 2012 (115 000 habitants selon le PDU).

II. ATOUS ET FAIBLESSES DE LA VILLE DE NKONGSAMBA

2.1. Atouts de la ville de Nkongsamba

Les atouts évoqués ici intègrent les avantages du milieu physique qu'offre la ville de Nkongsamba, ainsi que l'apport des activités qu'on retrouve dans cette localité.

2.1.1. Les avantages du milieu physique

La ville de Nkongsamba jouit de nombreux atouts sur le plan physique dont il est important de mentionner. Il s'agit entre autres de son relief assez contrasté et dominé par deux formations volcaniques, un climat et des sols très fertiles favorables à l'agriculture.

2.1.1.1. Un relief très contrasté

Le relief se définissant de façon simplifiée comme l'ensemble des inégalités que l'on retrouve à la surface de la terre. La région de Nkongsamba est une zone de transition entre les hauts Plateaux de l'ouest au Nord-Est et la zone côtière parsemée de formations volcaniques au Sud-Ouest. La ville est située à la zone de contact de deux massifs volcaniques le Mont Manengouba (2 268 m), le plus volumineux, qui domine la ville au Nord-Ouest et le Mont Nlonako (1 800 m) plus accessible se situe au Sud de la ville. La ville apparaît ainsi accrochée sur les pentes inférieures du Mont Manengouba tandis que ses tentacules s'avancent progressivement vers la vallée qui sépare les deux massifs. La ville de Nkongsamba présente donc un relief très contrasté d'un secteur à un autre. Les altitudes sont variées et graduelles au fur et à mesure que l'on se rapproche des Monts Manengouba et ou Nlonako. On rencontre des pentes supérieures à 30%. En zone urbaine où dans des zones où le bâti est intense, la valeur des pentes est en dessous de 3% et parfois même inexistantes. La ville s'étale sur des pentes entrecoupées par des vallées. Ces vallées présentent des formes en V ou en U. il est vrai qu'il s'agit des versants de dépressions qui rendent l'urbanisation difficile toute fois, ce relief est très propice au tourisme montagnard et pourra permettre le développement de l'éco-tourisme dans cette ville si les autorités pensent à l'aménagement des espaces verts urbains, la conservation et l'aménagement de certains espaces boisés existants, de façon à en faire des lieux de promenades, récréation ou de randonnées pédestres. La photo 1 met en relief la physionomie du relief du Nkongsamba à travers le mont Manengouba.



Photo Wandji, Novembre 2020

Photo n° 1 : Mont Manengouba

Cette photo met en exergue une vue du mont Manengouba depuis le quartier 8 à Nkongsamba 1^{er} qui peut être très propice au tourisme de montagne.

2.1.1.2. Un climat équatorial propice à l'agriculture et favorable au tourisme

Les principales caractéristiques du climat de Nkongsamba sont d'une part une chaleur permanente et d'autre part, une humidité constante toute l'année favorable à la diversification des cultures.

• Les précipitations

Les précipitations sont abondantes. On enregistre en moyenne 2400mm d'eau de pluies par an (PDU 2013). Les données de précipitations journalières indiquent une moyenne de 180 jours de pluies par an et étalés sur 9 mois. Les mois de décembre, janvier, février sont secs tandis que ceux de juillet, août et septembre sont les plus pluvieux ; ce qui est totalement favorable à l'agriculture et assez aisé de faire un planning pour les cultures d'importations et de rentes.

• Les températures

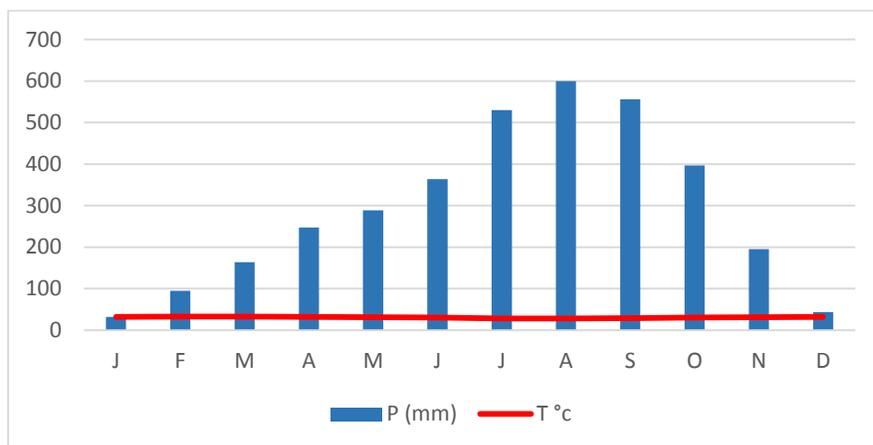
Les mois les plus chauds de l'année sont février et mars avec respectivement des températures en moyenne de 23.8°C et 23.5°C. Du point de vue journalier, il arrive souvent que la localité enregistre des températures oscillantes entre 16°C et 23°C pendant que les amplitudes thermiques varient de 3°C à 4°C. La présence des altitudes élevées crée à certains endroits et à certains moments des températures tombant en dessous de 16°C. Ainsi, on a pu enregistrer des températures de 10°C aux sommets des Monts Manengouba et Nlonako (PDU 2013-2022). Dans l'ensemble, les maximas journaliers oscillent entre 29°C et 34°C. Juillet et août sont les mois les moins chauds de l'année. Le tableau 7 ci-après présente les données climatiques de Nkongsamba.

Tableau 7 : données climatiques de la ville de Nkongsamba

Mois	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
T °c	32	33	33	32	31	30	28	28	29	30	31	32
P (mm)	32	95	164	247	289	364	530	600	556	397	195	43

Source : le planificateur à contre sens 2018.

On remarque à partir des données de la figure que les précipitations annuelles sont fonction du niveau de température enregistré au cours du mois. La figure 12 met en lumière le diagramme ombrothermique de Nkongsamba.



Source : le planificateur à contre sens 2018

Figure 12 : diagramme ombrothermique de la ville de Nkongsamba

Le mois le plus pluvieux est le mois d'août avec 600 mm de précipitation et 28°C de température tandis que le mois le plus sec est le mois de janvier avec 32 mm de précipitation et 32°C de température.

2.1.1.3. Un sol fertile

Dans la ville de Nkongsamba, on retrouve plusieurs types de sols notamment :

- Les sols volcaniques issus des irrptions du Mont Manengouba. Ces sols sont très riches en humus et offrent des conditions optimales pour la culture des céréales.
- Les sols ferrallitiques qui reposent en discordance présentent des aptitudes pour plusieurs variantes des cultures de rente (Caféier, cacaoyer, palmier à huile et autres...)
- Les sols hydromorphes dans les bas-fonds et le long des cours d'eau. Ils sont généralement des sols d'apport très riches et favorables à la culture de légumes et légumineuses, maraîchage et raphias.

Ces sols sont riches en éléments minéraux. Ils ont une bonne teneur en matière organique, une bonne texture dominée par des éléments fins. Ces sols ont également une bonne capacité d'échange avec potentiel d'hydrogène de 6 en moyen (pH=6), et sont très favorables à l'agriculture.

2.1.2. L'apport des principales activités de la ville

Il s'agit ici de décrire les principales activités économiques de la ville.

2.1.2.1. L'agriculture

Du fait de son climat favorable et de ses sols fertiles, Nkongsamba est un grand centre agricole depuis des années avec la culture et la commercialisation du café comme activité principale. C'est la principale activité qui a attiré les populations jadis dans cette ville.

Les habitants y cultivaient principalement le café, le cacao, la banane, l'ananas, l'huile de palme, etc. L'écoulement des produits étant facilité par la présence du train, de nombreux entrepreneurs expatriés, Grecs et Amérindiens pour la plupart, s'y étaient installés. De nos jours, la principale culture est le café. L'agriculture est consacrée ici aux cultures diverses comme la culture du maïs, la culture et transformation de l'huile de palme. On y note également présence des cultures maraichères et fruitières telles que les choux, les légumes, les ananas. La planche 1 ci-dessous présente les différentes pratiques agricoles qu'on retrouve à Nkongsamba.

Planche n° 1 : pratiques agricoles à Nkongsamba



Photos wandji, Novembre 2020

Il est certes vrai que le café et le palmier à huile sont les principales cultures retrouvées dans la ville, mais les cultures maraichères et fruitières gagnent du terrain car les récoltes sont rapides (photo A champs d'ananas). La transformation de noix de palme en huile de palme dans la ville de Nkongsamba se fait de manière traditionnelle. L'huile de palme issue de cette transformation est vendue dans les marchés environnants (photo B usine artisanale de transformation d'huile de palme).

2.1.2.2. Le commerce et l'artisanat

L'activité commerciale dans la ville de Nkongsamba est dominée par le commerce des denrées de première nécessité, le petit commerce et le marché de friperie. Il faut également noter

la commercialisation des produits phytosanitaires et des engrais. Cette ville de planteurs vieillissants, n'offre qu'une faible clientèle aux différents artisanats et petits commerçants qui s'y installent. En effet, les vêtements, les chaussures et autres articles de luxe s'y vendent mal. Seuls quelques jeunes se présentent comme des clients potentiels, mais aux revenus limités et du reste, s'approvisionnent dans d'autres villes pendant les vacances.

2.2. Le processus ayant conduit à l'essor puis au déclin de la ville

Pour comprendre le processus ayant conduit à l'essor puis au déclin de la ville de Nkongsamba, il est nécessaire de remonter jusqu'à la genèse de cette ville depuis sa découverte par les Allemands en 1904.

2.2.1. Nkongsamba, de sa découverte à son apogée

Le territoire dit « localité de sept clans/villages » est découvert en 1904 par les explorateurs Allemands M. BECKE, les Dr. ESCH et HASSER-SCHLOSSER. Leur exploration avait pour but la réalisation de la première phase du chemin de fer reliant Douala au Tchad d'après la Coordination Technique de la Communauté Urbaine de Nkongsamba. Elle consistait à la construction du chemin de fer Douala-Mont Manengouba dont les travaux ont débuté en 1906. Et le 11 avril 1911, le train siffla pour la première fois à Nkongsamba. Dès 1912, lorsque Nkongsamba devint le terminus « provisoire » de la ligne de chemin de fer qui devait relier Douala à Dschang, et avec en 1923 son érection en Centre administratif, suivit de la création de sa commune ; cette ville connaîtra une croissance économique exponentielle. Grâce à son climat doux et à la richesse de son sol, Nkongsamba va devenir une véritable ville-champignon attirant des populations par dizaines de milliers. Les usines de décorticage de café se multiplient de même que les concessionnaires automobiles, les stations-service, les grandes surfaces et autres établissements financiers (CFAO, SCOA, RW KING, PZ, SHO) SOCOPAO, RENAULT. Le chef-lieu du Mounjo connaît alors un essor économique sans précédent.

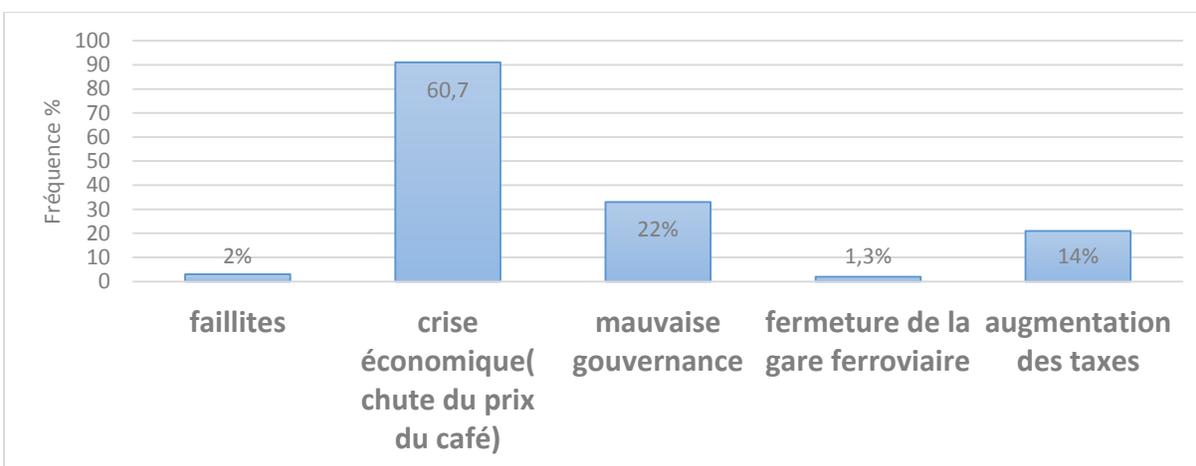
D'après GUIFFO (1999), cité par EBANDA « ...en effet, l'introduction de culture d'exportation et la création de nombreuses plantations Européennes, le faible peuplement ont conduit l'administration coloniale française à faire venir dans la région de nombreux étrangers : Bamiléké, Haoussa, Ewondo, Tikar, Babouté etc. »

En mars 1967, la cité de Nkongsamba passe de commune mixte urbaine à commune urbaine de plein exercice et commune à régime spécial en 1974.

2.2.2. Nkongsamba, de son apogée à son déclin

La chute de la ville de Nkongsamba a été précipitée par la chute du prix du café (figure 13). En effet, autour des années 1985, le café connaît une chute dramatique dans les cours mondiaux, le prix du kilogramme de café dégringole en passant de 1000 FCFA en 1985 à 650 FCFA en 1987, 350 FCFA en 1990 et à 300 FCFA en 1991. Cette situation va conduire progressivement au désintéressement des populations à l'égard de cette culture.

En date du 25 novembre 1991, le train siffle pour la dernière fois à Nkongsamba quatre-vingt (80) ans après son ouverture. La quantité de marchandises transportées passe de 1.525.000 tonnes en 1981 à 0.5 mille tonnes en 1991. Le nombre de passagers passe de 1.954.000 en 1975 à 197 en 1991. La figure 13 présente les causes du déclin de la ville de Nkongsamba.



Source : enquête terrain novembre 2020

Figure 13 : Causes du déclin de la ville de Nkongsamba

Le déclin de la ville de Nkongsamba est dû principalement à la chute du prix du café c'est ce que pensent environ 60,7% des personnes interrogées lors de nos décentes sur le terrain. Nombreux sont ceux d'entre ces derniers (22%) qui pensent que le déclin peut provenir de la mauvaise gouvernance.

Progressivement, de nombreuses usines ont fermé leurs portes au profit d'autres activités qui pour la plupart sont du secteur informel. La photo 2 ci-après présente une usine abandonnée à Ekangte.

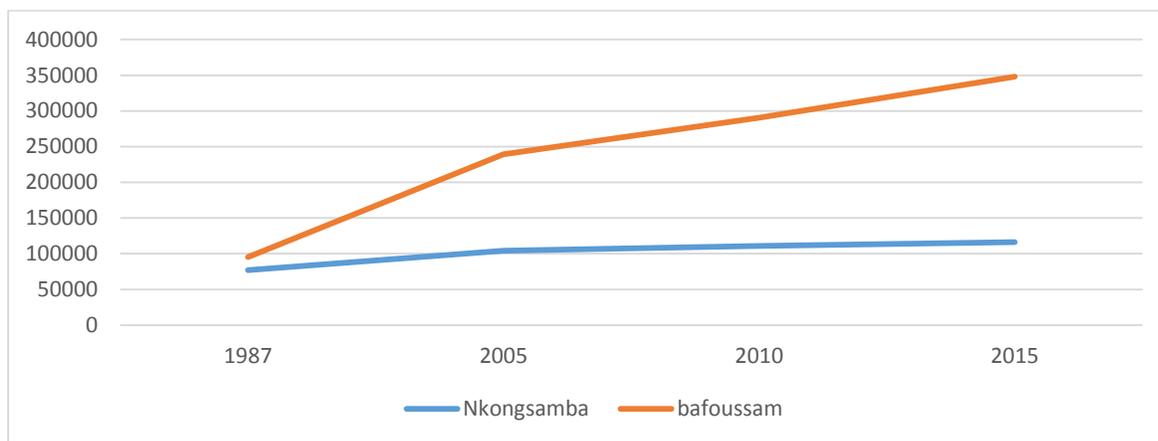


Photo Wandji, Novembre 2020

Photo n° 2 : Exemple d'usine abandonnée dans la ville de Nkongsamba

SOCOPAO est une ancienne industrie de café et cacao qui a dû fermer ses portes suite à la chute du prix du café.

De nos jours, l'étranger qui arrive à Nkongsamba est frappé par la dégradation avancée de la voirie urbaine et se pose la question : « mon Dieu, comment arrivent-ils à se déplacer dans cette ville ». L'hôpital départemental est devenu l'hôpital de district, sa fréquentation a chuté dramatiquement en 1993-1994 et en 1995-1996 de 60%. Pour GUIFFO.(1999) qui s'appuie sur les données d'EPANDA. A trouver la principale raison de cette soudaine désaffection dans la vétusté des équipements. « En effet, les matériaux qui s'y trouvent sont très anciens et ne répondent plus ni aux normes sanitaires en vigueur ni aux exigences de la médecine moderne... ». L'un des faits marquant du déclin de la ville de Nkongsamba est l'évolution de sa population. Avec un taux de croissance de 1.2%, la population de Nkongsamba évolue très lentement depuis les années 1980. En comparaison avec Bafoussam l'actuelle troisième ville du pays, en 2015, la population de Nkongsamba représentait moins de la moitié de celle de Bafoussam. La figure 14 ci-après présente la comparaison de l'évolution de la population de Nkongsamba et celle de Bafoussam.



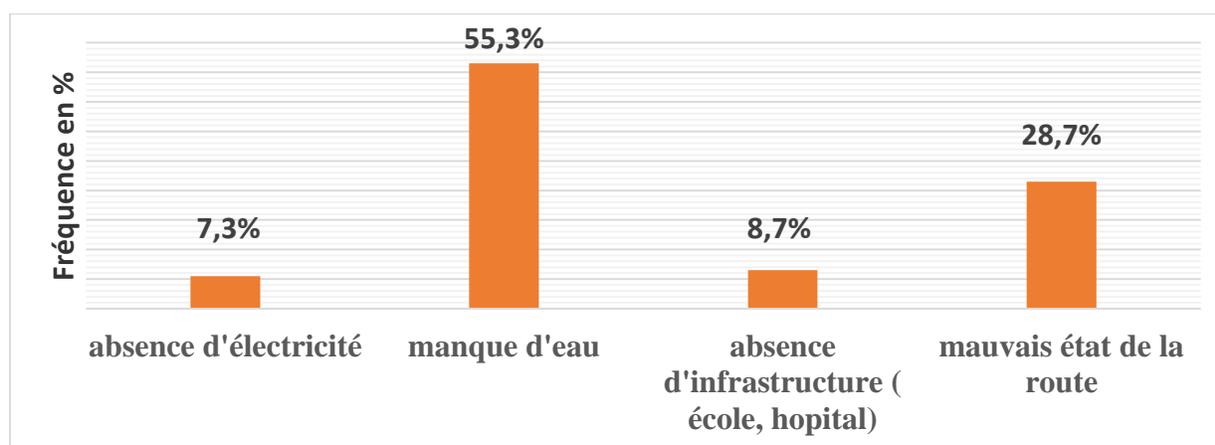
Source : SNADDT, 2016

Figure 14 : Comparaison de l'évolution de la population de Nkongsamba et celle de Bafoussam

Sur cette figure on peut constater que la population de la ville de Bafoussam croît pratiquement deux fois plus vite que celle de Nkongsamba ceci peut s'expliquer par le fait que la ville Bafoussam est une ville attrayante qui ne mise pas son économie sur une seule culture qui offrent également plusieurs possibilités d'emplois et de vie aux jeunes.

2.3. Les principaux problèmes de développement de la ville

La ville de Nkongsamba fait face à de nombreux problèmes. Il s'agit principalement des problèmes économiques, structurels et infrastructurels. Sur le terrain, la population décrit comme plus importants, les problèmes tels que : le manque d'eau, l'absence d'électricité stable (excès de délestage) et l'absence d'infrastructures. La figure 15 présente les problèmes que rencontrent les populations de Nkongsamba.



Source : enquête terrain novembre 2020

Figure 15 : Problèmes que rencontrent les populations de Nkongsamba

Dans la ville de Nkongsamba, d'après les populations riveraines le problème le plus crucial à résoudre est celui de l'accès à l'eau potable, suivi de celui de l'état des routes.

2.3.1. Le problème d'accès à l'eau

L'eau c'est la vie, mais à Nkongsamba l'eau potable reste une denrée rare dans la majeure partie des zones de la ville. D'après les données recueillies sur le terrain, 55.3% des répondants pensent que le problème majeur de développement de la ville de Nkongsamba est dû au manque d'eau potable, ce qui est assez incompréhensif étant donné que c'est une ville qui est entourée de cours d'eau. Il existe plusieurs forages qui ne sont plus entretenus et qui sont à sec dans la plupart des quartiers de la ville. Pour les populations interviewées c'est une situation assez difficile à vivre parce que certains n'ont plus assez de force pour se déplacer dans des puits et pour ceux qui sont enregistrés à la camerounaise des eaux reçoivent toujours des factures malgré le fait qu'ils n'ont pas vu d'eau sortir de leur robinet depuis plusieurs mois. Les forages existants qui sont souvent l'œuvre des comités de développement villageois en accord avec les municipalités sont pour la plupart par ou très peu entretenus. La planche 2 présente les points d'eau à sec dans la ville de Nkongsamba.

Planche n° 2 : Points d'eau à sec



Novembre 2020 cliché wandji

Cette planche matérialise les dires des populations car nous voyons clairement que le forage n'a pas vu sortir cette denrée rare qui est l'eau depuis plusieurs semaines (photo A). La ville dénombre plusieurs points d'eau qui ne sont défectueux. On note l'absence d'eau aussi bien

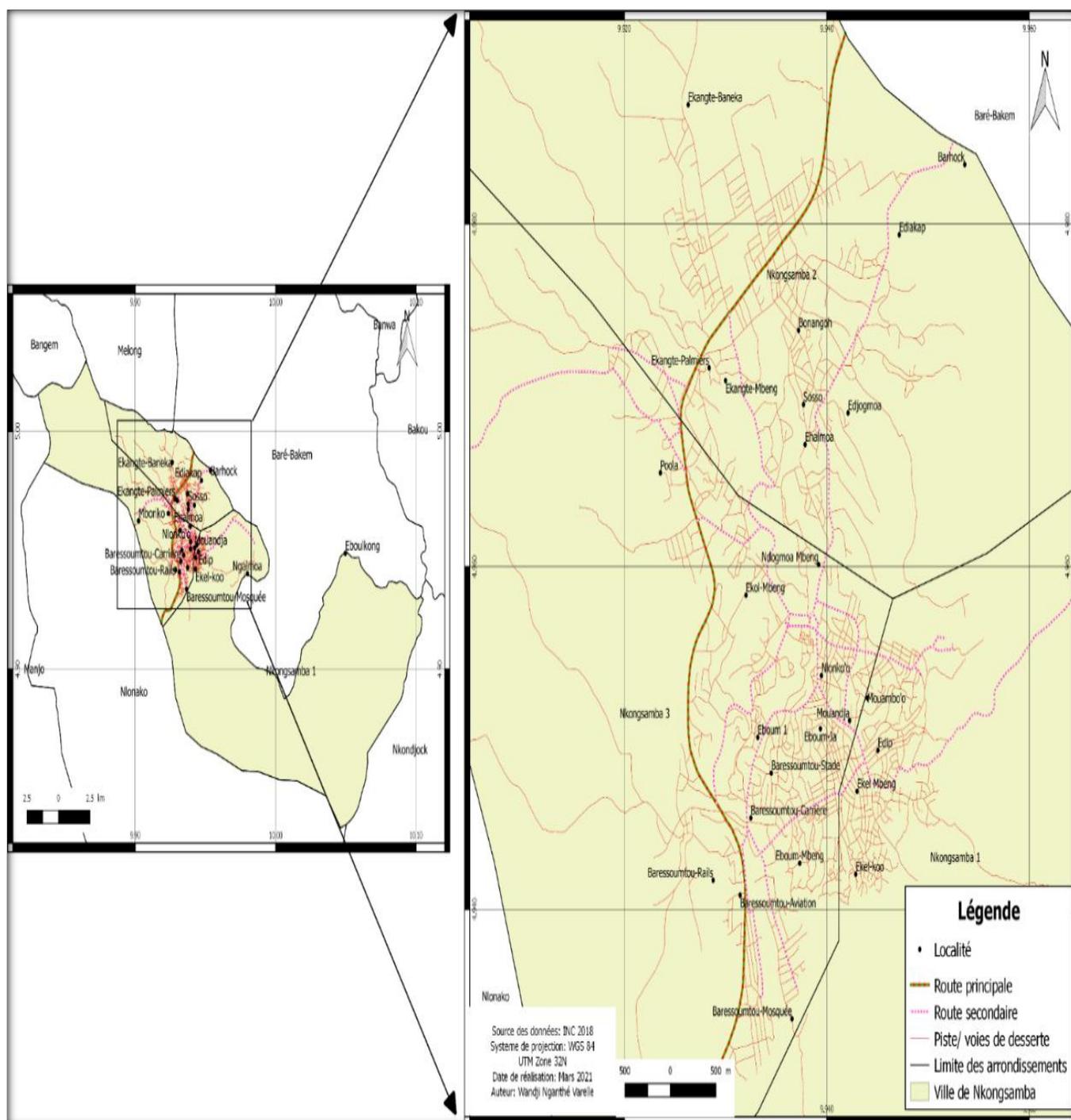
dans les anciens points d'eau que dans ceux nouvellement construits. L'on se demande alors comment les populations de se quartiers font pouvoir avoir accès à de l'eau et surtout potable.

2.3.2. Électricité

De façon générale, l'électricité est indispensable à l'amélioration de la qualité de vie des populations dont elles contribuent au bien-être. Dans certaines zones de Nkongsamba comme Mboriko, Ngalmoa l'électricité est inexistante, les populations de ces zones n'ont jamais eu accès aux réseaux électriques ; ce qui favorise l'exode rural car les jeunes ne parviennent pas à vivre dans ces conditions-là. En zone urbaine par contre malgré le fait qu'il ait un réseau électrique les populations subissent des délestages qui peuvent aller de quelques heures à quelques jours. Les lampadaires sont presque inexistantes ce qui accentue l'insécurité dans les zones urbaines convient donc de mettre en place un réseau plus équilibré de distribution qui ne soit plus limité aux grands axes routiers, et à la zone urbaine.

2.3.3. Mauvais état de la route

Les routes de Nkongsamba sont pour la plupart non revêtues, et mal entretenues. De façon générale, le réseau routier de Nkongsamba est en très mauvais état, et cette situation s'aggrave en saison des pluies. Certaines zones sont presque impraticables et inaccessibles. En dehors des axes les plus importants de la voirie urbaine, le reste des voies se trouve dans des zones qui ne sont pas bitumées. Le réseau des voies de communication en général est extrêmement dégradé du fait non seulement du manque d'entretien, mais aussi d'une absence générale du dispositif de drainage. Les populations des villages comme Ngalmoa dans l'arrondissement de Nkongsamba 1^{er} ont un sol très riche sauf que faute de route ils ne peuvent écouler leurs vivres en zones urbaines ; du coup comme la plupart des habitants de Nkongsamba, ils pratiquent une agriculture de subsistance et viennent au centre-ville avec ce qu'ils peuvent porter sur le dos ou alors sur des mototaxis. Le principal moyen de locomotion de la ville est la mototaxi. La figure 16 décrit le réseau viaire de la ville de Nkongsamba.



Source : INC 2018

Figure 16 : le réseau routier de la ville de Nkongsamba

La figure 16 ci-dessus nous présente le réseau routier de Nkongsamba, on note la présence d'une route principale qui passe à l'extérieur de la ville et quelques routes secondaires ; le réseau

routier est essentiellement constitué des pistes et voies de desserte ce qui illustre à souhait les dires des populations. La planche 3 suivante met en relief l'état de la voirie de la ville de Nkongsamba.



Novembre 2020, cliché wandji

Planche n° 3 : Etat de la voirie dans la ville de Nkongsamba

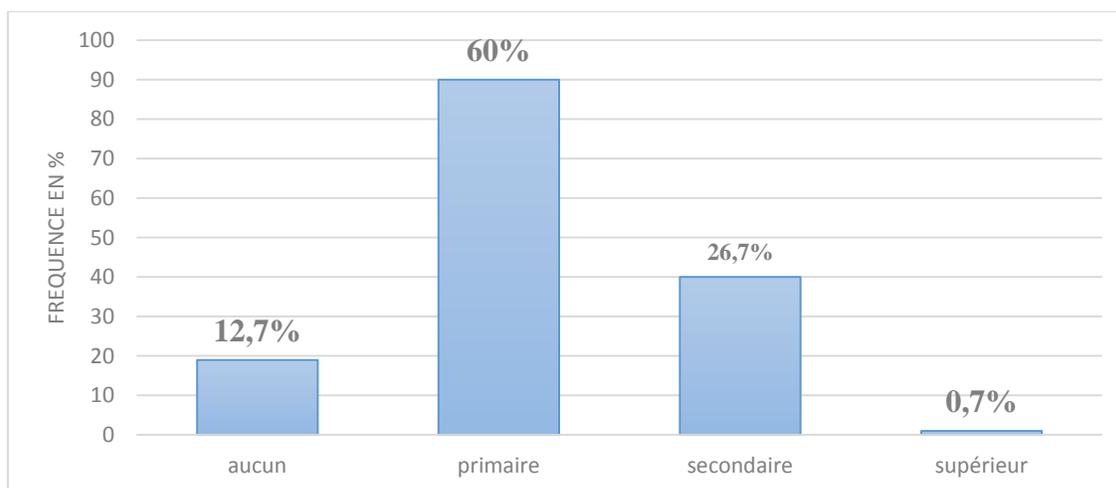
Les quelques routes bitumées et en bon état se trouvent au centre-ville (A). Il faut aussi noter la présence de nombreuses routes au bitume dégradé et non entretenu (B). Sur quelques autres voies de la ville, les agents municipaux versent de la latérite ou de la pouzzolane pour la rendre moins glissante en saison des pluies et moins poussiéreuse en saison sèche (C).

2.3.4. Absence et vétusté d'infrastructure

Les infrastructures présentent à Nkongsamba pour la plupart date de l'époque coloniale. Les bâtiments sont vieillissants et insuffisants :

- En termes d'établissements scolaires, la ville dispose d'une trentaine d'école maternelles dont 15 à Nkongsamba 1 et 10 à Nkongsamba 3 ; une cinquantaine d'écoles primaires dont 23 à Nkongsamba 1 ; 8 lycées et collège reconnus et un institut supérieur. Ce nombre d'ébahissements

scolaire insuffisant a une incidence directe sur le niveau d’instruction des populations. La figure 17 présente le niveau d’instruction des populations de la zone d’études.



Source : enquête terrain novembre 2020

Figure 17 : Niveau d’instruction des populations

Des personnes rencontrées sur le terrain, environ 60% ont fait des études primaires contre 0,7% seulement qui ont atteint les études supérieures.

Il faut également préciser que la plupart de ces établissements scolaires ne sont pas en bon état malgré les efforts consentis par les autorités sur place. La photo 3 ci-dessous met en exergue l’état des établissements scolaires à Ekangte.



Novembre 2020 cliché wandji

Photo n° 3 : Etat des établissements scolaires

Ce bâtiment composé de trois salles de classe est tout comme le clair des bâtiments d'école public très délabré et ne possède ni porte, ni fenêtre. Les élèves sont à la merci du froid pendant la saison des pluies.

- Les formations sanitaires de la ville sont au nombre de 16 dont un hôpital régional et deux Centre Médicaux d'Arrondissement (CMA)

En termes d'infrastructure de sportive et de loisirs, ces derniers sont quasi-inexistants dans la ville, ce qui rend difficile l'épanouissement des jeunes et des enfants dans la ville. La planche 3 présente les infrastructures sportives de la zone d'étude et plus précisément à Barresoumtou aviation.

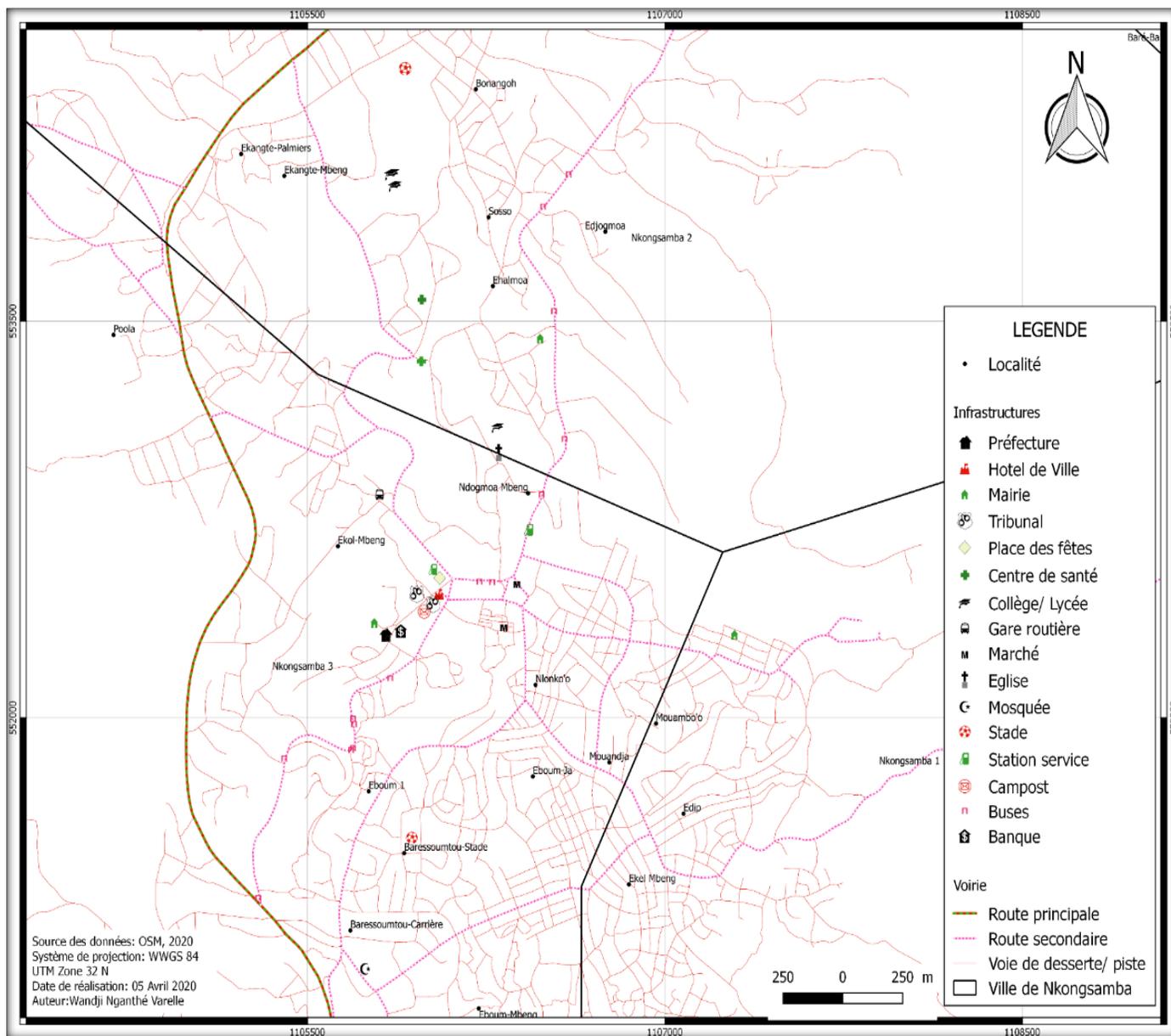


Novembre 2020 photos wandji

Planche n° 4 : Infrastructures sportives de la ville de Nkongsamba

La principale infrastructure de loisir et sportive dans la ville de Nkongsamba est le stade de l'aviation. Il n'est pas entretenu à tel point qu'on peut le confondre parfois à un début de jachère.

La figure 18 ci-après présente les infrastructures qu'on retrouve à Nkongsamba.



Source : OSM 2019

Figure 18 : Infrastructures existantes à Nkongsamba

On remarque que la plupart des infrastructures existantes se trouvent au centre-ville notamment dans l'arrondissement de Nkongsamba 1^{er} et ceux-ci datent pour la plupart de la période coloniale.

2.3.5. Des activités économiques peu diversifiées

Les activités économiques sont très peu diversifiées dans la ville de Nkongsamba.

- L'agriculture c'est l'activité du secteur primaire la plus en vue dans la ville. Il est certes vrai que tous les secteurs d'activités y sont représentés mais l'agriculture est l'activité dominante et la principale occupation des populations. En effet, depuis de nombreuses années, en dehors de la culture du café comme culture de rente, on y pratique uniquement l'agriculture de subsistance. Les produits issus de cette agriculture sont : le maïs, la banane plantain, le palmier à huile, les légumes, les ananas, les choux... ;

- L'industrie : Le secteur industriel est sous représenté et reste embryonnaire. De nombreuses industries ont dû fermer les portes après la crise économique des années 80. La principale activité industrielle à Nkongsamba est désormais le décortilage du café. C'est une activité saisonnière qui permet aux habitants de générer leurs revenus sur une moitié de l'année ; l'autre moitié étant destinée à l'agriculture.

- Les transports : le principal mode de transport intra-urbain dans la ville est la moto. Elle permet de desservir tous les quartiers de la ville. On y note également la présence des taxis-brousses, pour le déplacement vers les localités et villages environnant.

- Le commerce : il se pratique essentiellement dans le centre commercial notamment aux Marché A, B et C. Le marché A également appelé marché central est considéré comme le marché de luxe. Il a une capacité de moins de 75 boutiques. Le marché B est plus grand, mais il est moins aménagé et moins organisé que le marché A. Le marché C de taille plus modeste abrite le petit commerce des denrées alimentaires. Le principal jour du marché est le dimanche. En dehors de ces marchés, d'importantes quantités d'échanges se font dans le centre commercial à Eboum I.

2.3.6. Difficile accessibilité à la terre

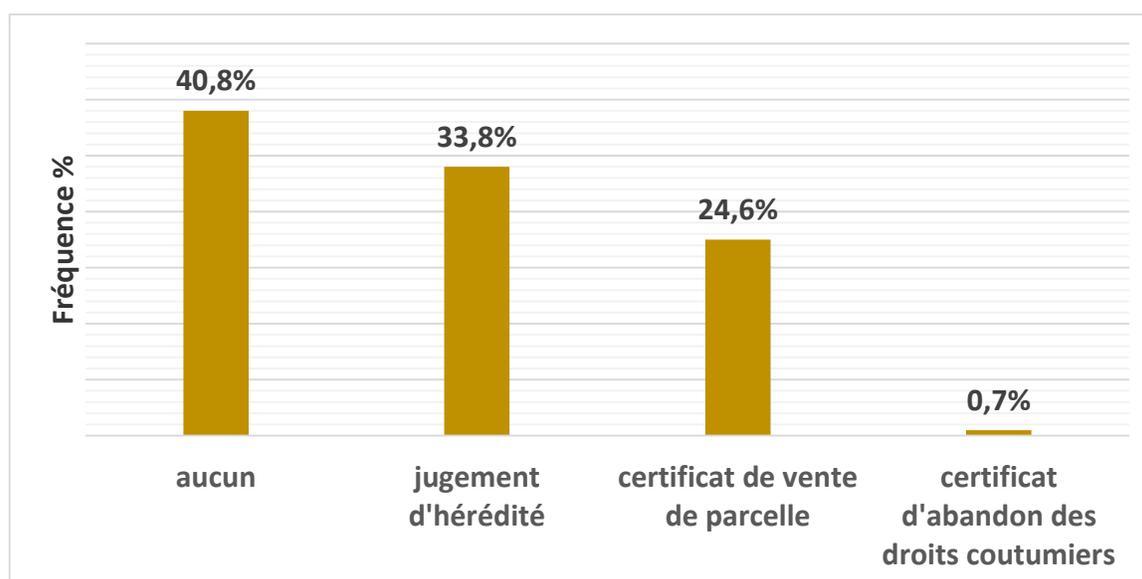
La gestion des terres dans la ville se fait encore le plus souvent de manière traditionnelle. Les transactions foncières sont informelles. C'est pour cette raison que le clair des habitants de la ville ne détient pas de titre foncier de leur lopin de terre. Sur l'ensemble des ménages enquêtés dans la ville, seul 5,4% détiennent un titre foncier de leur parcelle. Il s'agit en majorité des agriculteurs. Cette situation crée très souvent des conflits tels que les doubles ventes, la contestation des limites. Le tableau 8 ci-après met en relief la possession d'un titre foncier en fonction du statut social.

Tableau 8 : Possession d'un titre foncier en fonction du statut social

		Statut social					Total
		Agriculteur	Fonctionnaire	Auto-emploi	Retraité reconverti	Retraité sans emploi	
Titre foncier	Oui	3	1	1	2	0	7
	Non	101	10	14	13	2	140
Total		104	11	15	15	2	147

Source : Enquête terrain novembre 2020

A défaut de détenir un titre foncier, certains ménages détiennent d'autres pièces qui justifient le fait qu'ils soient les ayants droit sur leur parcelle de terrain. Il peut s'agir du jugement d'hérédité, du certificat de vente, ou encore du certificat d'abandon des droits coutumiers. La figure 19 met en lumière l'insécurité foncière dans la ville de Nkongsamba.



Source : Enquête terrain novembre 2020

Figure 19 : insécurité foncière dans la ville de Nkongsamba

Il est certes vrai que 40,8% des ménages enquêtés ne détiennent aucun document justifiant leur possession de la parcelle qu'ils occupent, mais en revanche, 33,8% disposent d'un jugement d'hérédité, 24,6% de certificat de vente et 0,7% détiennent un certificat d'abandon des droits coutumiers.

Les conflits fonciers sont fréquents dans la ville. Les plaintes enregistrées sont notamment des abus de confiance et la contestation de limites des parcelles. Pour s'adapter, la population utilise différentes mesures pour dissuader les avenants. La photo 4 présente les types de mesure de dissuasion utilisée par les populations pour ses parcelles.



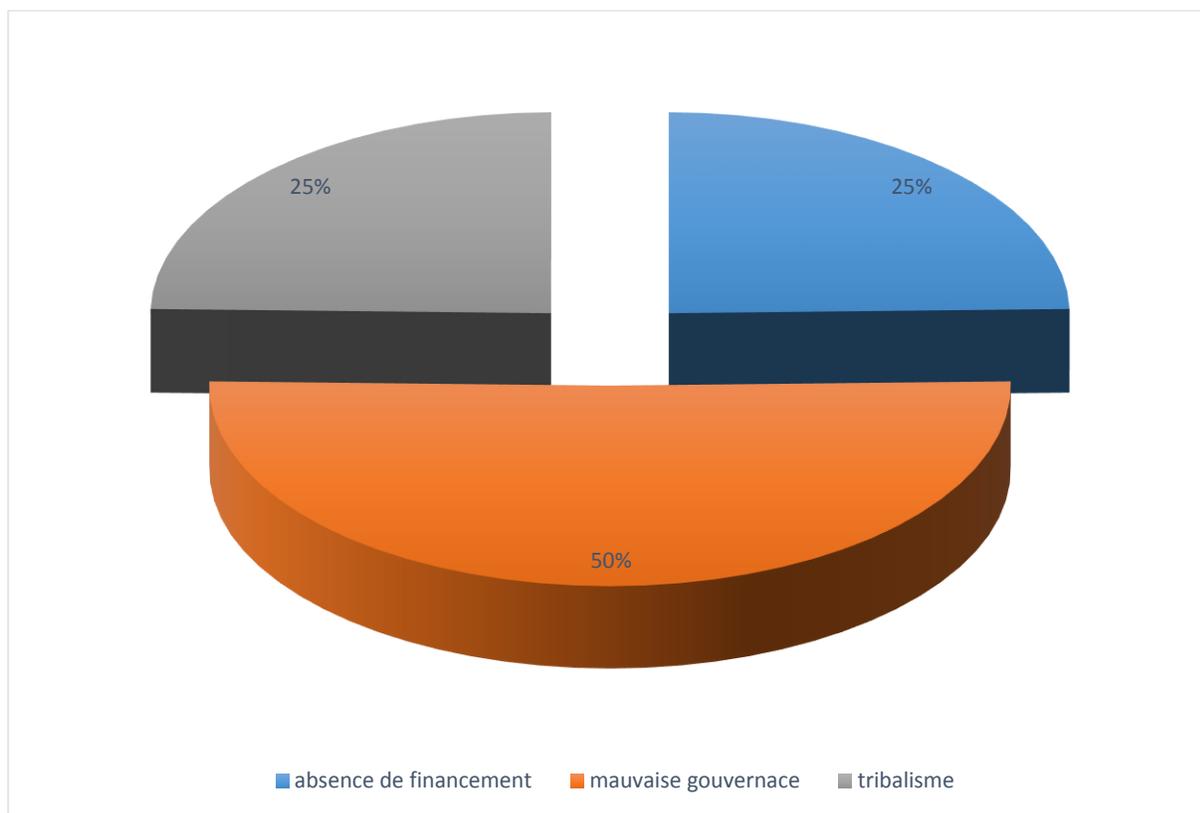
Photo Wandji, Novembre 2020

Photo n° 4 : Mesure de dissuasion utilisée par un ménage pour protéger sa parcelle

La photo 4 prise à Ediakap présente la volonté du propriétaire de dissuader des éventuels acheteurs et de protéger sa parcelle d'une vente illicite.

2.3.7. Les autres problèmes au développement de la ville

Plusieurs autres problèmes peuvent expliquer le retard de développement de la ville de Nkongsamba. En effet, les populations rencontrées lors des descentes sur le terrain pensent que la situation actuelle de la ville peut également être liée à l'absence de financement des projets, la mauvaise gouvernance et le tribalisme. La figure 20 suivante met en exergue l'entrave au développement de la ville de Nkongsamba.



Source : Enquête terrain novembre 2020

Figure 20 : Entrave au développement de la ville de Nkongsamba

Des personnes enquêtées 25% pensent que le tribalisme contribue à l'entrave au développement de la ville ceci s'explique par le fait que les populations autochtones usent de tous les moyens possibles pour que les non-autochtones ne puissent pas investir aisément et ceux-ci se trouvent donc dans l'obligation d'aller investir dans leur région d'origine. 50% pensent qu'une bonne gouvernance pourra réduire les problèmes liés au développement dans la ville de Nkongsamba.

Conclusion

Ce chapitre qui traitait de la traduction socio-spatiale du développement de Nkongsamba avait pour objectif de dresser un état des lieux du diagnostic territorial dans la relance du développement de la ville de Nkongsamba. Il en ressort qu'à Nkongsamba plusieurs facteurs expliquent la situation ou le problème du diagnostic territorial pour la relance du développement de la ville de Nkongsamba. Nous avons tout au long de ce chapitre présenté l'évolution de l'occupation de la ville de Nkongsamba au fil des années et décrit les atouts et faiblesses de cette ville. Ainsi, entre 1960 et 2020, la ville de Nkongsamba a considérablement évolué. Cette ville qui était constituée pendant les années de l'indépendance de seulement 5,12km² de bâti est en 2020 constitué d'une superficie de 8, 97 km² de bâti. De plus, l'on pourrait dire que plusieurs facteurs ont contribué à l'évolution spatiale de la ville de Nkongsamba ; il s'agit notamment de son relief, de sol riche et fertile, de son climat favorable à l'agriculture, de son hydrographie, du passage du chemin de fer. La ville de Nkongsamba a connu le début de son déclin avec la crise économique des années 1980. De nos jours, cette ville connaît de nombreux problèmes qui freinent son développement.

CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES ET L'EVALUATION DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE

Introduction

Une démarche de développement local se réalisant sur et pour un territoire. Pour ce faire, il est nécessaire de connaître tout d'abord l'histoire de la ville, de saisir les différentes composantes du territoire, de faire la lumière sur ses atouts et faiblesses afin de pouvoir proposer des solutions pouvant concourir à un développement véritable. C'est ainsi que dans le cadre de ce chapitre, nous présenterons les différentes instances du territoire de Nkongsamba et les indicateurs du développement de cette ville.

I. La formation socio-spatiale : une grille de lecture pertinente

Il s'agit de présenter de manière claire les caractéristiques de la ville de Nkongsamba à partir de sa formation socio-spatiale, qui sans doute part de l'infrastructure qui regroupe l'instance géographique et économique ; puis la superstructure qui regroupe les instances idéologiques et politiques.

A. L'infrastructure

Elle est constituée des éléments physiques, visibles et concrets du territoire, des activités de l'homme et du résultat des activités sur ce milieu.

1.1. L'instance géographique

La ville de Nkongsamba se déploie sur un site géographique qui lui confère beaucoup plus le rôle de ville relais que de carrefour pour toute personne souhaitant partir de Douala vers les Régions de l'Ouest et du Nord-Ouest et réciproquement. Elle a une particularité qui réside dans le fait qu'elle est encadrée dans une cuvette triangulaire et délimitée tout autour par de grandes élévations à l'instar des Monts Manengouba (2 268 m), Nlonako (1 800 m) et Koupé (2 064 m). Son milieu physique d'une capacité énorme, comporte des richesses naturelles indéniables. Sa population cosmopolite, Son climat favorable, ses sols fertiles en passant par un réseau hydrographique au potentiel énorme et une végétation, offrent une large gamme de produits.

1.1.1. Milieu humain

1.1.1.1. Taille et répartition par âge et par sexe de la population de Nkongsamba

Depuis 2008, la ville de Nkongsamba est érigée en communauté urbaine à la faveur du décret n°2008/019 du 17 janvier 2008 portant création de la communauté urbaine de Nkongsamba. Cette communauté est formée de trois communes d'arrondissements que sont Nkongsamba 1^{er}, Nkongsamba 2^{ème} et Nkongsamba 3^{ème}. Elle est composée de vingt-deux quartiers et six villages répartis de la manière suivante : Le tableau 9 ci-dessous présente les subdivisions administratives de la communauté urbaine de Nkongsamba.

Tableau 9 : Subdivisions Administratives de la Communauté Urbaine de Nkongsamba

	Communes d'Arrondissement	Quartiers	Villages
COMMUNAUTE URBAINE DE NKONGSAMBA	Nkongsamba 1 ^{er}	EBOUM 1, EBOUMDJA, MOUAN MBO, MOUANDA, NLONKO'O, EDIP, EKEL KO'O, EKEL MBENG, MBARESSOUMTOU STADE, BARESSOUMTOU CARRIERE, et BARESSOUMTOU MOSQUEE	NGALMOA, ENIOKI
	Nkongsamba 2 ^{ème}	DOGMOA MBENG, EDJOGMOA, EHALMOA, BONANGO, SOSSO, EKANGTE MBENG.	NDOGMOA, EDIAKAP
	Nkongsamba 3 ^{ème}	EKOL MBENG, BARESSOUMTOU AVIATION, BARESSOUMTOU VILLAGE, BARESSOUMTOU RAIL, POOLA.	MBORIKO, NGWA
	3 Arrondissements	22 quartiers	6 villages

Source : POS 2017

La population de la Communauté Urbaine de Nkongsamba est estimée à 105 383 habitants en 2005, et est répartie de manière relativement équitable entre ses trois Communes d'Arrondissement. Néanmoins, l'Arrondissement de Nkongsamba premier est le plus peuplé avec environ 52 434 âmes tout milieu confondu, soit 50% de la population communautaire.

L'Arrondissement de Nkongsamba troisième est le moins peuplé avec 15795 habitants, soit 15% environ de la population communautaire en 2005 selon le troisième RGPH. La structure de la population par sexe et par âge par Arrondissement est approximativement la même qu'au niveau global de la ville. Le tableau 10 ci-dessous met en exergue la répartition de la population par commune d'arrondissement et par sexe en 2005.

Tableau 10 : répartition de la population par Commune d'Arrondissement et par sexe (2005)

Commune d'arrondissement	Population totale	Sexe	
		Masculin	Féminin
Nkongsamba 1 ^{er}	5243	2504	2739
Nkongsamba 2 ^{ème}	3715	1795	1920
Nkongsamba 3 ^{ème}	1579	760	818

Source : BUCREP 2005

1.1.1.2. Mouvement et conséquences des variations de la population.

- **Évolution démographique de la ville**

L'histoire de l'évolution démographique de la ville de Nkongsamba peut être analysée en deux phases. De 1900 au milieu de la décennie 1980, la croissance démographique est accélérée. A partir de 1987, l'évolution de la population a connu un point d'inflexion, les taux de croissance devenant dès lors décroissant jusqu'en 2005, année du troisième recensement de la population. Soit un taux de croissance moyenne annuel de 1,2%. Il faut noter que l'évolution et les mutations démographiques y sont beaucoup plus liées à son histoire d'implantation qu'à la croissance naturelle de la population comme cela peut s'observer dans d'autres villes. En effet, à partir de 1904, dès l'arrivée des Allemands elle comptait 200 âmes. Elle fût choisie comme pôle d'activités agricoles et comme le terminus du chemin de fer. Les Allemands avaient besoin d'une main d'œuvre abondante ; ils se rendirent compte que les populations sur place n'avaient pas assez de force pour des travaux rigides. Ils demandèrent du renfort du côté de l'Ouest du Cameroun. Cet afflux massif de migrant originaires de l'Ouest porta la population de Nkongsamba de 200 personnes en 1904 à près de 10 000 habitants en 1929. la création des plantations de tabac, de café, de banane et de palmeraies dans le Moungo nécessita un autre afflux de migrants qui portait la population de la ville à près de 22 000 habitants

1945 au lendemain de la guerre. Cependant, la découverte de la fertilité des sols fût une autre source d'attraction des "Bamilékés", ce qui contribua à plus que tripler la taille de la population en 50 ans portant de près de 21 876 en 1945 à 70 464 en 1976, puis 85 420 habitants en 1987. En 2005, le troisième RGPH permet de dénombrer 105 383 habitants dans cette ville ; effectif qui était de 115 000 habitants en 2018 selon le PDU.

- **Sexe ratio en faveur des femmes**

Comme toutes les autres villes du Cameroun, Nkongsamba connaît un essor démographique remarquable en faveur des femmes. Au niveau communautaire, cette répartition est expliquée principalement non seulement par la faible mobilité des femmes, mais aussi par leur longévité relative, car la ville comporte beaucoup de femme veuve. La ville de Nkongsamba est peuplée de 51.99% de femmes contre 48.01% d'hommes selon le troisième RGPH.

Les résultats de nos enquêtes de terrains sont en faveur du troisième RGPH car selon le sexe la plupart des répondants étaient du sexe féminin. Sur la population enquêtée nous avons 51.3% de femmes contre 48.7% d'hommes.

1.1.2. Milieu physique

1.1.2.1. Climat et sol propice à l'agriculture

Les principales caractéristiques du climat de Nkongsamba sont d'une part une chaleur permanente et d'autre part, une humidité constante toute l'année favorable à la diversification des cultures.

- **Les précipitations**

Les précipitations sont abondantes. On enregistre en moyenne 2400mm d'eau de pluies par an (PDU 2013). Les données de précipitations journalières indiquent une moyenne de 180 jours de pluies par an et étalés sur 9 mois. Les mois de décembre, janvier, février sont secs tandis que ceux de juillet, août et septembre sont les plus pluvieux ; ce qui est totalement favorable à l'agriculture et assez aisé de faire un planning pour les cultures d'importations et de rentes.

- **Les températures**

Les mois les plus chauds de l'année sont février et mars avec respectivement des températures moyennes de 23.8°C et 23.5°C. Du point de vue journalier, il arrive souvent que la localité enregistre des températures oscillantes entre 16°C et 23°C pendant que les amplitudes thermiques varient de 3°C à 4°C (PDU). La présence des altitudes élevées crée à certains endroits et à certains moments des températures tombant en dessous de 16°C. Ainsi,

on a pu enregistrer des températures de 10°C aux sommets des Monts Manengouba et Nlonako (PDU 2013-20022). Dans l'ensemble, les maximas journaliers oscillent entre 29°C et 34°C. Juillet et août sont les mois les moins chauds de l'année.

- **Les sols**

La ville de Nkongsamba repose sur un sol d'un potentiel d'hydrogène de 6 en moyenne (PH=6), et une pédologie multiforme composée de sols volcaniques, ferrallitiques et hydro-morphiques propices à l'agriculture.

- Les *sols volcaniques* issus des irrptions du Mont Manengouba et Nlonako. Ces sols sont très riches en humus et offrent des conditions optimales pour la culture des céréales.

- Les *sols ferrallitiques* qui reposent en discordance présentent des aptitudes pour plusieurs variantes des cultures de rente (Caféier, cacaoyer, palmier à huile et autres...)

- Les *sols hydro-morphiques* dans les bas-fonds et le long des cours d'eau. Ils sont généralement des sols d'apport très riches et favorables à la culture de légumes et légumineuses, maraichage et raphias.

Les sols de Nkongsamba sont perméables à cause de leur nature volcanique. Les sols de Nkongsamba offrent un terrain de prédilection pour le développement de l'agriculture intensive riche et diversifié. Les sols en question qui sont d'ailleurs de bonne teneur en matières organiques, sont aussi un atout majeur pour le développement de la ville de Nkongsamba.

Un tel climat et des sols fertiles sont favorables au développement des activités agricoles. En saisons pluvieuses les plantes se développent bien, tandis que la saison sèche correspond à la maturation et est propice aux récoltes.

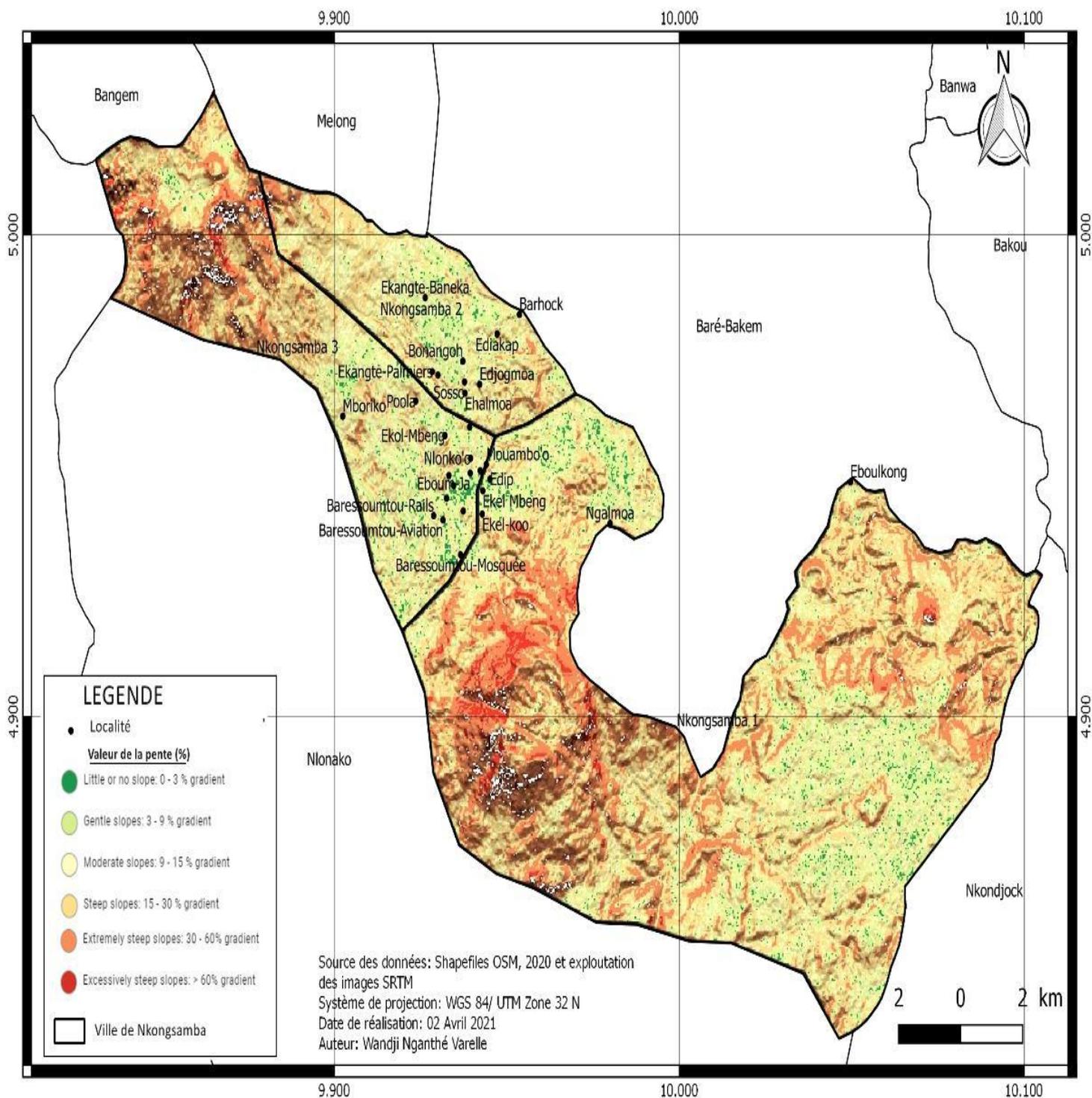
1.1.2.2. Relief et hydrographie : un potentiel inexploité

La ville de Nkongsamba présente un relief très varié et est arrosée par un réseau dense de cours d'eau dont les plus importants sont l'ESSOUAH et le DJOUHE.

- **Le relief**

Le relief se définissant de façon simplifiée comme l'ensemble des inégalités que l'on retrouve à la surface de la terre. La ville de Nkongsamba présente un relief très contrasté d'un secteur à un autre. Les altitudes sont variées et graduelles au fur et à mesure que l'on se rapproche des Monts Manengouba et Nlonako. On rencontre des pentes supérieures à 30%. En zone urbaine où dans des zones où le bâti est intense, la valeur des pentes est en dessous de 3% et parfois même inexistantes. La ville s'établit sur des pentes entrecoupées par

des vallées. Ces vallées présentent des formes en V ou en U. Il est vrai qu'il s'agit des versants de dépressions qui rendent l'urbanisation difficile. Toutefois, ce relief est très propice au tourisme montagnard et pourra permettre le développement de l'éco-tourisme dans cette ville si mes autorités pensent à l'aménagement des espaces verts urbains, la conservation et l'aménagement de certains espaces boisés existants, de façon à en faire des lieux de promenades, récréation ou de randonnées pédestres. La figure 21 ci-après présente la carte des pentes à Nkongsamba.



Source : source de données shapefiles OSM 2010 et exploitation des images SRTM.

Figure 21 : Carte des pentes de Nkongsamba.

On observe sur la figure 21 ci-dessus que la valeur des pentes de la ville de Nkongsamba qui sont supérieures à 30% et entrecoupé par de vallée.

- **L'hydrographie**

Nkongsamba est traversée par de nombreux cours d'eau dont les plus importants sont l'ESSOUAH et le DJOUHE. Le réseau hydrographique de la ville est très influencé par le site

d'implantation de la ville. Le Mont Manengouba apparait comme le château d'eau naturel de la localité.

Le DJOUHE prend sa source sur le Mont Manengouba, coule en cascades sur son trajet amont, avant de connaître au niveau de Mbaressoumtou Mosquée un parcours plus lent, vigueur et force vers le sud en contournant le Mont Nlonako. Il rencontre d'autres drains comme Edip Kom moins importants que lui et prenant leur source dans les environs de Mboriko.

L'ESSOUAH prend sa source au-delà de Poola, sur le Mont Manengouba, vers 1500m d'altitude, il coule en cascades en direction de l'EST en servant de limite administrative entre les trois arrondissements de la ville. Son parcours entrecoupé des chutes dont certaines ont plus de 15m de hauteur. Sur ce parcours il reçoit plusieurs petits drains avant de disparaître à l'EST, plus calmement, en contournant le Nlonako.

Malgré le fait qu'il existe ces différents cours d'eau, plusieurs zones dans Nkongsamba sont en manque d'eau et certaines populations sont dans l'obligation de faire avec les moyens de bord. La photo 5 ci-dessous présente les chutes du village NGWA.



Photo Wandji, Novembre 2020

Photo n° 5 : Chutes du village de NGWA

Chutes du village de NGWA dans l'arrondissement de Nkongsamba 3^e qui peut être aménagé pour être un site touristique et être source de revenue à cette commune qui vu que constituée de villages est la plus pauvre des 3 communes de Nkongsamba.

La photo 6 quant à elle met en lumière le nid d'un cours d'eau créé par les populations afin de s'abreuvoir.



Photo Wandji, Novembre 2020

Photo n° 6 : Nid d'un cours d'eau créée par les populations de Mboriko

Suite à l'absence d'eau dans le village Mboriko les populations se sont rendus au Mont Manengouba et creusé à main une route pour que de l'eau puisse arriver dans leur village en attendant les efforts des autorités pour desservir leur village.

2.1.2.3. La végétation et la faune : énorme possibilité de mise en valeur

- La végétation

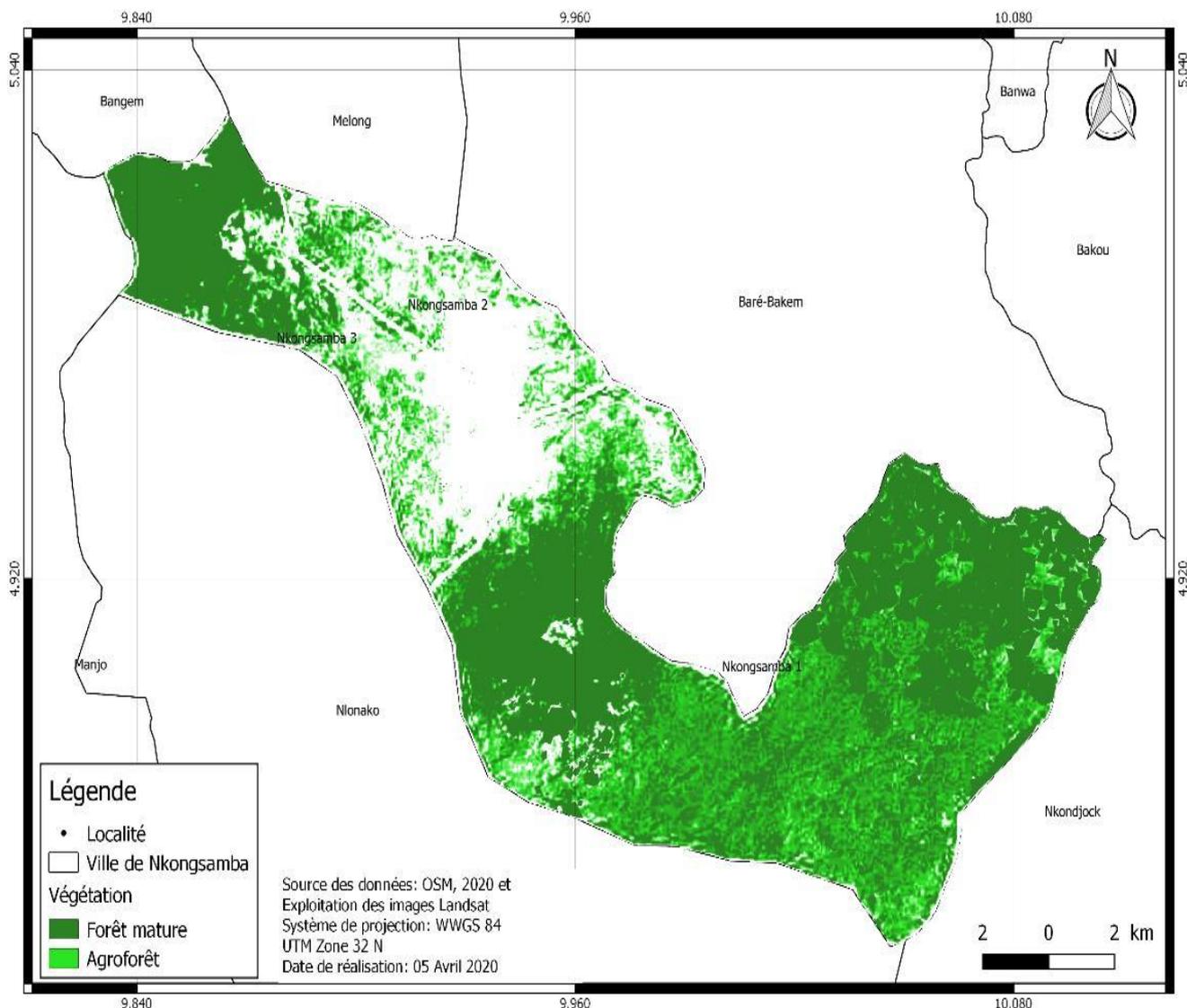
La végétation de la localité présente trois aspects distincts : un aspect dominé par la forêt galerie d'altitude, un autre aspect plus anthropique marqué par des champs de cultures ceinturant la ville, enfin une végétation infra urbaine typique.

A l'écart de la ville, une végétation assez herbacée, avec la prédominance des forêts galeries en zones d'altitude domine, surtout vers l'Est, jusqu'à la frontière avec le Département du Nkam. Cette forêt est de plus en plus dégradée, surtout aux abords des établissements humains, comme dans la zone de NGALMOA.

A cette catégorie de végétation s'oppose des îlots de forêt secondaire alternant avec des vastes zones de plantations de caféier ou de cacaoyer plus ou moins bien entretenues. C'est aux dépens de la forêt qu'une végétation anthropique s'est durablement installée. On relève parfois aussi des vastes clairières où poussent des palmiers, des avocatiers, des manguiers, des safoutiers, quelques cocotiers, des bananiers, des orangers et des multiples cultures vivrières dont le maïs, macabo, arachide, manioc, igname, patate, haricot, tarot... Dans l'ensemble, cette végétation est riche et abondante surtout aux abords des cours d'eau.

A l'intérieur de l'agglomération, on rencontre des vestiges des plantations retranchées

dans quelques dépressions profondes non envahies par l'habitat spontané. Dans certains quartiers populaires et périphériques on assiste à l'alternance des constructions avec une végétation anthropique. Cela ne devrait pas surprendre car la ville ne s'étend qu'en consommant des terres agricoles proches. Cette catégorie de végétation donne en certains endroits un aspect pittoresque. La figure 22 ci-dessous présente la végétation de Nkongsamba.



Source : sources des données OSM et exploitation des images Landsat

Figure 22 : Végétation de Nkongsamba.

En observant la figure ci-dessus, l'on remarque que la ville de Nkongsamba est dominée par l'agro forêt à près de 62%. Ce qui démontre de manière la dominance des cultures de rente comme principales activités des populations de la localité.

Par ailleurs, selon près de 66% des enquêtés, le déclin de la ville de Nkongsamba relève de la colère des populations à majorité agriculteurs qui ont vue fermer une kyrielle d'entreprise vers lesquelles elles écoulaient leurs productions et au sein desquelles ces dernières exerçaient

en tant qu'employées.

- **La faune**

Cette végétation abondante et variée permet la prolifération d'une faune tout aussi variée. Cette faune est essentiellement faite des petits animaux et des rongeurs parmi lesquels on peut citer : écureuils, rats, porcs - épics, hérissons, serpents..., et quelques oiseaux tels que le Toucan, le perroquet, etc. De façon générale, il ressort de ce qui précède sur les potentialités naturelles et humaines de Nkongsamba que cette ville bénéficie d'un milieu physique qui offre d'énormes possibilités de mises en valeurs. Cependant, ses potentialités sont encore sous exploitées ce qui explique et détermine le conditionnement de la quasi-totalité des activités économiques de la ville.

1.2. L'instance économique

Il s'agit ici de décrire les différentes activités qui structurent et organisent le mode de vie des populations et bien plus de faire l'anatomie des modes de production qu'on rencontre et les processus d'échanges visibles à Nkongsamba.

1.2.1. Le secteur primaire

La ville de Nkongsamba depuis sa création est une zone essentiellement agricole, Dès 1912, lorsque Nkongsamba

Devint le terminus « provisoire » de la ligne de chemin de fer qui devait relier Douala à Dschang, et avec en 1923 son érection en centre administratif, suivit de la création de sa commune ; cette ville connaîtra une croissance économique exponentielle.

Grâce à son climat doux et à la richesse de son sol, Nkongsamba va devenir une véritable ville-champignon attirant des populations par dizaines de milliers. Les habitants vont s'adonner pour la plupart au travail de la terre avec comme principales cultures le café, le cacao, la banane, l'ananas, l'huile de palme, etc. L'écoulement des produits étant facilité par la présence du train, de nombreux entrepreneurs expatriés, Grecs et Amérindiens pour la plupart, vont sauter sur l'aubaine. Les usines de décorticage de café se multiplient de même que les concessionnaires automobiles, les stations-service, les grandes surfaces et autres établissements financiers (CFAO, SCOA, PZ, SHO) SOCOPAO, RENAULT). Le chef-lieu du Moundou connaît alors un essor économique sans précédent.

Même si cette activité a perdu ici son dynamisme d'antan, elle reste néanmoins l'activité majeure dans l'arrondissement. Actuellement, la population de cette localité œuvre

à plus de 85% dans le secteur informel, notamment dans le secteur primaire et tertiaire. On note un taux d'activité de 83%. Le secteur primaire emploie près de 5 000 personnes. Le secteur secondaire quant à lui emploie seulement près de 250 personnes. Quant au secteur tertiaire, on dénombre près de 3 000 personnes. Il apparaît donc que l'agriculture est la base de l'économie locale. Cette agriculture largement tournée vers la caféiculture, était très prospère entre la décennie 40 et la décennie 70. Aujourd'hui, avec la chute des cours mondiaux du café, elle s'est tournée résolument vers l'agriculture vivrière et vers l'élevage dans une moindre mesure. Le tableau 11 ci-après présente les principales spéculations cultivées à Nkongsamba.

Tableau 11 : Liste des principales spéculations cultivées

N°	Culture	N°	Culture	N°	Culture	N°	Culture	N°	Culture
01	Cacao	07	Papaye solo	13	Arachide	19	Soja	25	Avocat
02	Café robusta	08	Maïs	14	Haricot/Niébé	20	Vouandzou	26	Mangué
03	Ananas	09	Manioc	15	Huile de palme	21	Concombre	27	Agrumes
04	Banane plantain	10	Macabo/Taro	16	Gombo	22	Pastèque	29	Canne à sucre
05	Banane douce	11	Igname	17	Piment	23	Poivre	30	Goyave
06	Patate douce	12	Tomate	18	Pomme de terre	24	Safout		

Source : Statistique DDMINADER Avril 2014

On remarque à partir du tableau ci-dessus que les principales cultures spéculatives visibles aujourd'hui à Nkongsamba sont les cultures vivrières. Les observations de terrain font état de ce que malgré la fermeture des entreprises opérants dans le secteur café/cacao, ces deux cultures de rente restent les principales occupations des populations malgré le caractère productif moins important. Ce qui signifie que l'urgence réside encore dans l'accompagnement de ces cultures comme gage du développement local. Plus loin les cultures comme l'ananas, la banane sont aussi très prisées car ce sont elles qu'on retrouve à 65% sur le marché local.

Tout ceci montre qu'à Nkongsamba aucun élément de la chaîne agricole n'est à négliger pour une construction efficace du tissu agricole véritable gage du développement socioéconomique de la région.

1.2.2. Les cultures de rentes

Pour ce qui est des cultures de rente, leur production connaît depuis quelques années un élan nouveau. Les principales cultures d'exportation développées dans cet Arrondissement sont : le Cacao, le Café robusta et le palmier à huile. A ces cultures habituellement exportées vers les pays développés, on peut ajouter l'ananas, la banane plantain, le manioc et l'igname qui alimentent de plus en plus le commerce avec les pays voisins notamment le Nigéria et le Gabon. Malgré la chute du prix du café celui-ci occupe tout de même depuis des années un grand espace en termes de surface cultivée même si le rendement n'y est pas à contrario du manioc ou de la banane plantain par exemple. Le tableau 12 ci-dessous présente l'évolution des superficies et de production des cultures de 2008 à 2013.

Tableau 12 : Evolution des superficies et de la production des cultures de rente de 2008 à 2013

Spéculation	Superficie (ha)						Production annuelle (tonne)					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Cacao	93,58	93,55	93,55	93,59	93,68	93,75	59,35	59,37	59,38	59,4	59,47	59,5
Café robusta	3208,4 4	3180	3180	3180	3180,1 8	3181, 2	1207,8	1218,6	1233,9	1235,2 8	1258,8 6	1260
Ananas	13,95	13,95	13,98	14	14,02	14,85	462,98	463,12	463,18	464,2	464,52	465,63
Banane plantain	159,90	159,7	159,7 4	159,7 6	159,8	159,8	3202,3	3206,2 6	3210,6	3217,6	3240,1 4	3278,2
Manioc	231,37	231,1 5	231,2 4	231,3	231,3	231,6 9	3993,0 6	3996,8 1	4004,0 7	4005,5 7	4010,7	4017,1 8
Igname	29,05	29,05	29,1	29,1	29,13	29,14	314,75	314,76	314,8	315,18	315,2	315,25

Source : DD/MINADER Moungo

En observant les données de la figure ci-dessus, l'on remarque le manioc et la banane plantain sont les principales cultures de spéculations à Nkongsamba car ces cultures couvrent des superficies plus importantes que le cacao et le café qui autrefois représentaient le poumon agricole et socioéconomique de cette région.

Selon près de 52% des enquêtés, l'urgence de développement de la ville de Nkongsamba de Nkongsamba réside au niveau d'une revalorisation de ces différentes cultures spéculatives à travers des accompagnements au plan matériel et technique afin de redonner un visage plus reluisant à cette localité.

1.2.3. Cultures vivrières, fruitières et maraîchères

Principale culture vivrière développée à Nkongsamba est le manioc avec en moyenne 4000 tonnes de production ces dernières années. Il est consommé dans cet arrondissement comme principal complément des mets sous forme de tubercule, de couscous, de tapioca et de bâton. Ensuite vient le macabo avec en moyenne 3000 tonnes ces dernières années, c'est la spéculature qui occupe la plus grande parcelle cultivée ; en termes de production, la banane douce occupe la troisième place avec plus de 1400 tonnes produites depuis 2008 ; la banane plantain, le maïs, le taro, la patate douce, le haricot, les arachides, le Niébé etc. restent aussi fortement produits dans cet arrondissement.

De façon générale, l'agriculture connaît un certain essor dans l'arrondissement de Nkongsamba grâce à l'action combinée du PNVRA et du MINADER à travers une gamme variée de programme d'appui. Toutes fois, les parcelles de terrains réservés aux cultures vivrières qui peuvent développer la localité sont encore infimes par rapport à celle laissée pour la caféiculture.

1.2.4. L'élevage

La commune connaît une activité d'élevage variée. On y élève des ovins, de la volaille, des caprins, des porcins, etc. Cet élevage se fait de manière traditionnelle.

- **Les bovins**

L'élevage des bovins se limite à un foyer (sur les 05 que compte le Département du Mounjo) zebu de la race Mbororo et Goudali dans le Mont Poola où les MBororo ont fait des campements. Les données statistiques pour le seul foyer ne sont pas disponibles.

- **Les ovins**

La production des ovins est rudimentaire et ne satisfait pas la demande locale. Les ovins sont élevés partout dans la localité avec une concentration en zone urbaine. On retrouve çà et là quelques enclos permanents et quelques têtes de bêtes en divagation. Les populations se ravitaillent la plupart de temps à Barré, Eboné, Mélong et par le cheptel en transit provenant des Régions de l'Ouest, du Nord-ouest et du Nord pour Douala. Le tableau 13 met en relief l'estimation de l'effectif semestriel du cheptel des ovins à Nkongsamba.

Tableau 13 : Estimation de l'effectif semestriel du cheptel des ovins à Nkongsamba

Ovins	Nkongsamba	
	1 ^{er} semestre 2011	1 ^{er} semestre 2012
Béliers	65	55
Brebis	170	178
Agneaux	216	220
Total	451	453

Source : DD/MINEPIA

Les données du tableau ci-dessus montrent que le cheptel n'est pas à négliger dans la relance du développement de la ville de Nkongsamba. Les estimations en termes d'effectifs ovins telles que présentées sur le tableau montrent que l'urgence se trouve également dans ce secteur d'activité qui nécessite aussi un accompagnement au plan matériel et structurel.

- **Les caprins**

C'est un élevage qui se pratique de manière rudimentaire. Bien que les données de tout l'arrondissement ne soient pas disponibles, au premier semestre 2012 on dénombrait environ 1810 têtes de caprins dans la ville de Nkongsamba. Il est surtout destiné à des cérémonies festives et traditionnelles qu'à la consommation au quotidien.

- **Les porcins**

En général, l'élevage des porcs qui se pratiquait de manière intensive tend à perdre de son essor, en raison notamment de l'apparition de la peste porcine africaine. Il existe une ferme porcine (du GIC ELPORA) ayant une capacité assez intéressante (plus de 1000 porcs). En outre, selon le DD/MINEPIA il existe un bon nombre de petits producteurs dont les capacités individuelles de production ne dépassent pas généralement les 50 porcs. On dénombrait près de 200 têtes pour le mois de Juillet 2014 selon le DD/MINEPIA.

- **L'aviculture**

Concernant la volaille, la production est assurée en grande partie dans le Mounjo par des groupements d'éleveurs (GIC et coopératives). Mais, à Nkongsamba 1^{er}, seule la ferme Noubibou est assez organisée et dispose d'une capacité de production de près de 20 000 poulets de chair et 13 500 pondeuses. Il y existe beaucoup de petits producteurs avec une capacité de moins 500 poulets dont la production est destinée au marché local. En l'absence des capacités de chauffage des poussins, ils achètent des poulets de 4 à 5 jours qu'ils revendent après plus de 21 jours. Les poussins proviennent de la Société Camerounaise des Aviculteurs (SOCAV) basée à Douala, leader dans la production des poussins au Cameroun et de la Société de Provenderies du Cameroun (SPC) localisée à Bafoussam. Ils satisfont moins de 20% de la

demande nationale. A côté des poulets, la filière connaît aussi l'élevage d'autres variétés de volaille telles que les coquelets, les poulets villageois. Leur production est rudimentaire, environ 190 et 180 têtes respectivement en juin et juillet 2014 à Nkongsamba 1^{er}. Concernant la volaille, la production est assurée en grande partie par les petits éleveurs. L'élevage de la volaille se pratique sous deux formes : de façon traditionnelle dans presque toute la partie rurale en annexe à l'agriculture, et de façon plus intensive en zone urbaine. Ces éleveurs achètent les poussins de plus de 04 jours qu'ils ressortent à 21 jours et plus.

A côté des poulets, la filière connaît aussi l'élevage d'autres variétés de volailles telles que les coquelets, les poulets villageois (soit environ 190 et 180 têtes en juin et juillet 2014 respectivement, pour Nkongsamba 3^{ème}). On y trouve également des canards, des pigeons, des pintades, des cailles, des oies et des dindes. Ces dernières catégories de volailles n'ont pas une grande importance économique.

1.2.5. La pêche

Le secteur secondaire a de la peine à marquer sa présence dans la localité. Cependant on dénombre quelques usines de décorticage de café. L'artisanat de production (menuiserie...) conserve un certain potentiel mal exploité.

Dans l'ensemble, on relève une difficulté pour les jeunes à trouver un emploi sur place. Le niveau des revenus moyens est très bas. Plus de 94% des ménages vivent en dessous d'un revenu mensuel de 119 700 Fcfa. Le transport urbain est assuré exclusivement par les motos taxis. Ce mode de transport est encore inorganisé malgré l'implication des Autorités.

B. La superstructure

Il s'agit ici de décrire l'histoire de la ville, ses composantes idéologiques, sa population, son mode de vie et ses habitus.

1.3. L'instance idéologique

Il s'agit entre autres de mettre en évidence la primauté de la richesse culturelle de la ville de Nkongsamba et de sa politique en matière de gouvernance territoriale.

1.3.1. Croyances religieuses

A Nkongsamba comme sur le reste du territoire Camerounais sur le plan ethnique l'on retrouve une diversité religieuse. On rencontre toutes les variétés de religion chrétienne. Ainsi on rencontre des catholiques, des protestants, des autres chrétiens ou pentecôtistes. Parmi les lieux de culte protestant vient en tête l'Eglise Evangélique du Cameroun (EEC). L'Eglise Presbytérienne du Cameroun (EPC) est représentée. On rencontre également les Adventistes.

La ville dispose aussi des Salles de Royaume pour les Témoins de Jéhovah, et quelques lieux de culte pour les adeptes de l'Eglise de Plein Evangile. Les adeptes des « Nouvelles Eglises » ou les « Pentecôtistes » ont plein des lieux de culte assez diffus dans les quartiers populaires. Ces «nouvelles églises» attirent de plus en plus du monde. Et ses adeptes se recrutent principalement parmi les pauvres des quartiers populaires. Il s'agit en majorité des gens jeunes dont surtout les femmes.

Les musulmans sont relativement peu nombreux ; C'est à baressoumtou mosquée que l'on rencontre le plus fort taux de musulmans, tandis que les chrétiens sont presque également distribués dans l'espace.

Le culte des ancêtres est bien présent ici, comme partout dans les villes et villages d'Afrique. Cela apparaît dans la façon d'enterrer les morts et dans les modes des relations entre ceux-ci et les vivants. Pour ce qui concerne la pratique de la « sorcellerie », on en rencontre les adeptes au sein de la population. Le mode de fonctionnement de cette croyance est très discret et diffus, surtout que sa pratique ne recommande pas un espace particulier. C'est dans les domiciles qu'elle se passe. A travers nos enquêtes nous avons ressenti son impact dans la société, surtout dans les quartiers populaires. En un mot, la sorcellerie est ici, comme ailleurs au Cameroun, un phénomène social palpable à travers la littérature orale et les conversations... Et certains se refusent même de se rendre ou de résider dans tel ou tel coin, de peur de se faire éliminer par les sorciers.

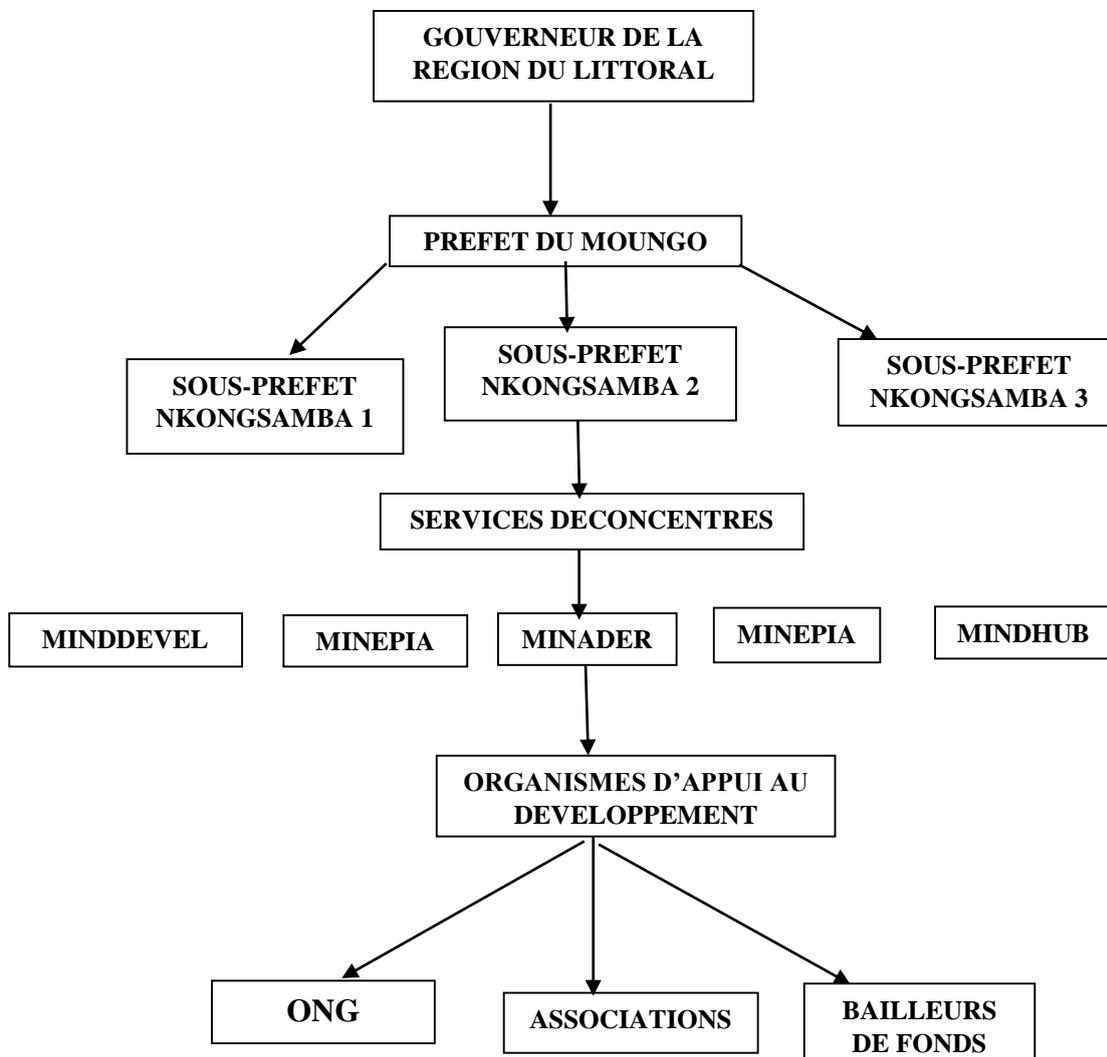
1.3.2. Manifestations culturelles

Nkongsamba accueille la première édition du Festival du Moungo (FESTIM) en 2019. Baptisée « Moungo Time ». Le FESTIM 2019 expose pour mieux les cultiver la force de ses fils, la richesse de ses sols, l'affluence de ses eaux et sa flore, la diversité exceptionnelle de ses enfants et surtout leur capacité à créer des richesses. En dehors de cette manifestation il y a aussi d'autres événements culturels promeuvent également le vivre ensemble telles que l'Ascension du mont Manengouba qui a lieu tous les ans et qui permet de promouvoir le tourisme sportif et montagnard. Ces différentes manifestations culturelles font la promotion des atouts socio-économiques et culturels de la ville.

1.4. L'instance politique

L'organisation de la vie politique actuelle à Nkongsamba est constituée d'un pouvoir hiérarchique direct dont font partie les personnalités nommées du président de la république et d'un pouvoir hiérarchique indirect constitué des élus locaux. Les figures 23 et 24 présentent respectivement l'architecture territoriale de la ville de Nkongsamba (figure 23) et la structure

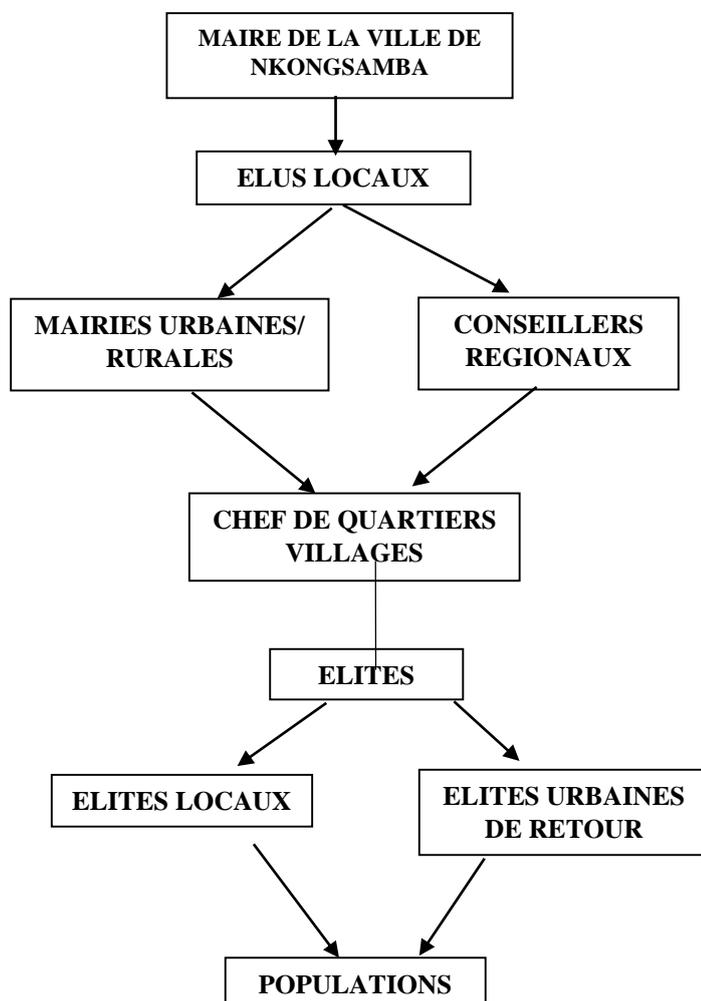
organisationnelle locale (figure 24). A travers ces figures on observe que le pouvoir apparait comme étant hiérarchisé et décentralisé ; et que chaque acteur joue un rôle important dans le développement local de la ville de Nkongsamba



Source : enquête de terrain novembre 2020

Figure 23 : Architecture territoriale de la ville de Nkongsamba

Cette figure présente l'organisation décisionnelle de Nkongsamba sur le plan du politique en matière de développement et met en exergue les différents ministères, les services déconcentrés et les organismes d'appui au développement.



Source : enquête de terrain novembre 2020

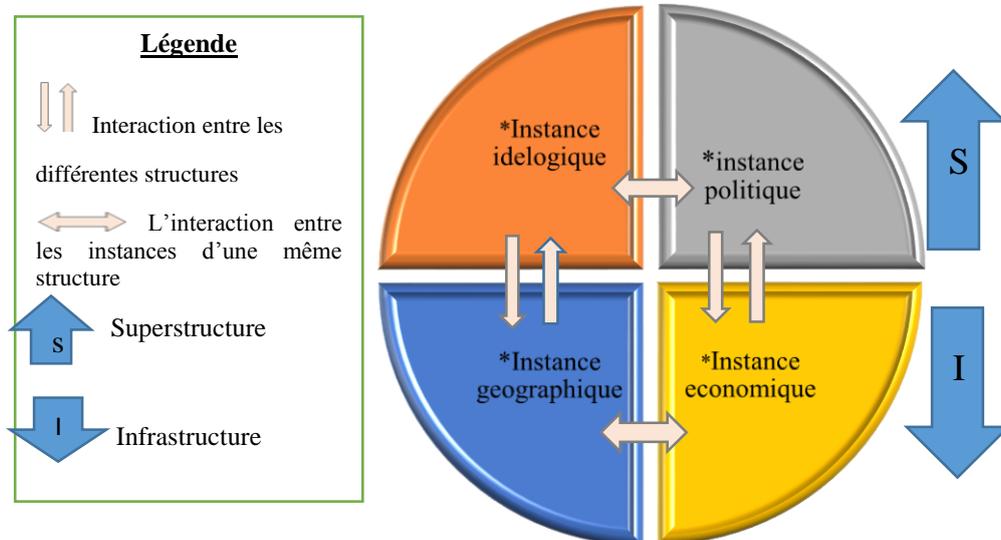
Figure 24 : Structure organisationnelle locale de Nkongsamba

Cette figure présente la structure organisationnelle locale de Nkongsamba en mettant en lumière les effets de la décentralisation car les élus locaux, les élites et les populations locales travaillent en synergie dans le processus de développement de la ville.

C. Evaluations des liens dialectiques entre les instances

Il s'agit ici de montrer les différentes relations entre les instances territoriales de la ville de Nkongsamba.

La figure 25 suivante présente le lien entre les différentes instances du territoire.



Source : enquête de terrain novembre 2020

Figure 25 : Liens entre les instances du territoire.

La figure ci-dessus présente les liens entre les différentes instances du territoire de la ville de Nkongsamba. Nous observons qu'il y a une corrélation entre chaque structure du territoire et ceux-ci entretiennent des relations complémentaires.

- **Le géographique et l'économique**

La ville de Nkongsamba abrite un paysage assez caractéristique du fait de sa morphologie et même de sa structure. Sur le plan morphologique, le relief très peu accidenté et la présence du Mont Manegouba expliquent la fertilité des sols propices aux pratiques agricoles. La présence de nombreux cours d'eau à proximité des champs justifie la dynamique agricole présente dans la ville (culture de rente, vivrières, maraichères etc...) ces pratiques agricoles diverses qui prospèrent dans cette ville témoignent que Nkongsamba malgré son visage lugubre ou macabre dont il fait montre reste l'un des greniers important du Cameroun, voir un important bassin de production où l'on voit se ruer une pléthore de commerçants et d'opérateurs économiques qui viennent de tous les horizons du Cameroun saturer le marché local pour s'approvisionner en vivre. C'est ce qui explique d'ailleurs le fait que Nkongsamba du fait de son ouverture au littoral reste une destination privilégiée sur le plan économique.

- **Le géographique et le politique**

Le concept de territoire ici est entendu ou compris comme un espace délimité, qui

inclut l'existence des frontières pour un territoire politique ou administratif ou des limites pour un territoire naturel. En effet, c'est le politique qui organise, structure et hiérarchise l'espace à travers la mise sur pieds d'un cadre réglementaire organisé autour des textes, lois, décrets, ordonnances etc... tout ceci permet d'éviter certaines disparités et l'espace n'est désormais qu'un espace planifié et mieux organisé sur lequel les populations s'établissent et s'identifient.

- L'économie et le politique

Le politique met en place des bases légales pour pouvoir construire les infrastructures et équipement permettant d'abriter les activités agricoles menées par les populations comme par exemple la construction des marchés et hangars pour faciliter la tâche des populations de pouvoir écouler leurs produits ; la construction des voies de communication pour faciliter le transport desdits produits.

- L'idéologie et le géographique

L'idéologie est un lien de médiation dans les rapports Hommes/milieu. Ils se tissent des stratégies d'action et s'établissent les sens attribués au territoire. En effet l'espace devient désormais un patrimoine culturel qui porte une identité à travers laquelle les communautés s'identifient, se représentent et s'affirment. La complémentarité idéologique et géographique met en exergue la notion d'appartenance ou le sentiment d'appartenance à travers lequel une population s'identifie à son territoire. Ils mettent par ailleurs la notion de culture et sont le symbole d'identification et de reconnaissance d'une communauté.

II. Indicateurs pertinents de la dynamique territoriale

Les indicateurs du développement local passent par la maîtrise des outils dudit développement local et la mise en pratique desdits outils.

2.1. Le plan de développement local

L'utilité d'élaborer un PDL et de se doter des moyens humains, organisationnels et financiers pour sa mise en œuvre. Il s'agit à ce niveau de créer les conditions propices au bon déroulement de la démarche. Cette démarche passe par : la mobilisation des acteurs, la formation des acteurs et la mobilisation des ressources financières.

✓ La mobilisation des acteurs

Tout processus de mise en œuvre d'un plan de développement local doit s'appuyer sur la mobilisation de l'ensemble des acteurs afin d'assurer son succès. Ces acteurs sont politiques (élus locaux), techniciens (spécialistes et autres), institutionnels (représentants de l'État, partenaires techniques et financiers) ou prestataires de services (opérateurs privés locaux). Le succès de la mise en œuvre du plan repose de plus sur la mobilisation des

populations afin d'assurer leur participation. Il s'agit donc de développer un véritable partenariat entre ces différents acteurs afin de créer les bases d'une bonne collaboration dans la mise en œuvre du plan de développement local. Nkongsamba pour redorer son visage d'antan devra mobiliser des ressources humaines qualifiées et travailleuses, susceptibles de contribuer à partir la synergie des actions à mener pour promouvoir le développement de la localité.

✓ **La formation des acteurs**

En vue d'assurer une mobilisation efficace des acteurs, le plan de développement doit prévoir des actions de formation. Ces actions seront définies dans un programme qui précisera : les thèmes de formation, le public cible, les résultats à atteindre, la durée et les périodes de formation et les méthodes d'évaluation des formations.

✓ **La mobilisation des ressources financières**

Les autorités locales doivent entreprendre les démarches nécessaires à la mobilisation des subventions et crédits qui pourront venir des partenaires/bailleurs. Elles doivent également prévoir une sensibilisation de la communauté à l'importance des apports financiers et en nature qui seront attendus d'elles. Ce sont deux démarches qui devront être menées en parallèle. En effet, ils doivent répartir les fonds disponibles entre les différents projets planifiés en fonction des budgets qui auront préalablement été établis à l'aide du cadre logique. Ils doivent en outre, s'assurer que ces projets pourront être menés à terme avec les ressources disponibles ; pour cela, ils doivent appliquer un contrôle financier aux fonds alloués à chaque projet afin de s'assurer que ceux-ci sont utilisés à bon escient et judicieusement. Ces ressources pourront provenir des contributions de la communauté locales (cotisations de toutes sortes), des communes avec les fonds issus de ses revenus propres (diverses taxes locales, redevances forestières) ou de ses subventions (financement du FEICOM). Des fonds peuvent également être alloués dans le cadre de la coopération au développement à travers des conventions bilatérales (commune/ bailleurs de fonds, opérateurs économiques externes, ONG...). L'Etat peut aussi apporter sa contribution à cet effort de développement à travers des subventions et des financements issus du BIP pour les opérations d'investissement public. La réalisation des actions retenues dans le cadre de la planification du développement local devra s'accompagner d'une opération de suivi d'exécution et de l'évaluation des techniques, des résultats, et des effets de ces actions. Ceci afin de pouvoir déceler d'éventuels écarts, dérapages ou limites par rapport aux prévisions, et de procéder aux réajustements nécessaires.

2.2. La phase de diagnostic participatif

Encore connu sous le vocable de diagnostic participatif, cet outil est d'usage récent en Afrique noire. Il s'agit d'une approche participative pour la collecte d'informations nécessaires à l'identification des problèmes. Il consiste à travailler avec les bénéficiaires (populations locales) pour la compilation des données et des informations. Cet outil comporte une variété de méthodes pratiques permettant de créer des données de base pour la planification et en assurer la qualité et l'actualité. Il a été conçu de manière à responsabiliser les acteurs locaux et à leur inculquer le sens de l'implication. C'est un outil qui facilite les processus de constitution des jeux de données et d'analyse des problèmes. Il fait la promotion d'une formule propre à un apprentissage rapide et progressif de manière instantanée et tonique. La pratique du Diagnostic conjoint s'identifie aux vertus fondamentales de la bonne gouvernance, dans la possibilité laissée aux communautés de décider (de manière consciente et en toute liberté), et de choisir, d'adopter et d'innover sur des méthodes visant leur bien-être propre. Le Diagnostic conjoint ou participatif met en valeur ces vertus en donnant à chaque membre de la communauté la capacité de représenter, d'élaborer, de classer, d'évaluer, de démontrer, d'identifier et de définir des priorités par sélection, ensuite de planifier et d'agir. C'est en cela que résident les fondements de la libération de l'exercice du pouvoir par la communauté. Le Diagnostic conjoint comporte des atouts remarquables en tant qu'outil de planification.

- engendre l'appropriation des activités de développement par les populations locales renforce le pouvoir des autorités locales et les institutions communautaires quand elles se reconnaissent les unes les autres comme des partenaires interdépendants dans le processus de développement.

Le partage d'expérience et de connaissance en vue de créer des consensus et de générer des engagements.

- Ensuite, le diagnostic conjoint, ne se contentera pas d'extorquer des données et des informations aux différentes communautés locales, il les inclura dans l'organisation des données de manière que ces communautés puissent les gérer, les analyser et les utiliser.

- Enfin, cet outil devra intégrer l'usage de la technique de triangulation et de contrôle par recoupement des données afin de garantir une base solide et appropriée pour les évaluations et les décisions à venir.

En responsabilisant les acteurs du développement local à Nkongsamba, et en améliorant leur sens critique, le diagnostic conjoint entraînera un sens aigu du droit de propriété sur les résultats, et l'exploitation du don de jugement de ces acteurs tout au long du processus. Il les

rendra également capables d'assumer de nouveaux rôles assez différents de ceux auxquels ils étaient habitués, suscitant ainsi chez eux des attitudes de recevabilité et d'ouverture à des idées et approches nouvelles. C'est ainsi que cet outil conduira à une démarche de planification ayant une véritable assise populaire. Le Diagnostic conjoint ou participatif peut également être exploité pour le suivi-évaluation de la mise en œuvre des activités de développement. Cette phase consiste en une connaissance du milieu à travers une analyse de ses potentialités, de ses contraintes et des hypothèses de solutions aux problèmes identifiés dans une perspective de développement durable. Elle permet d'impliquer toutes les parties concernées, principalement la population, dans l'analyse de leur propre réalité, et dans la définition des changements nécessaires pour réagir aux contraintes et répondre aux besoins diversifiés des différentes composantes locales ; de même que dans la restitution d'un bilan diagnostic d'ensemble, construit à partir des contributions de chacun. Elle est composée de trois étapes :

✓ **L'étape de l'animation des séances de diagnostic participatif par village et par secteur**

Sur la base des fiches d'entretiens et d'animation élaborées par le bureau d'études, il s'agira de réaliser des séances d'animation de diagnostic participatif par village et par secteur. Les thèmes qui peuvent être traités au cours des séances d'animation sont abordés sont les suivants :

Les Plans de Gestion des Terroirs (PGT) et les monographies réalisées dans certains villages doivent être exploités et mis à profit.

Cette étape est essentiellement animée par le bureau d'étude. Il est assisté dans les villages par les différents Comités Villageois de Développement (CVD) et dans les secteurs du chef-lieu de la commune par la Commission Ad-hoc, ces deux structures étant chargées de l'organisation des séances et de la mobilisation de la population au cours de ces rencontres.

- **L'étape de la collecte de données de bases complémentaires**

Réalisée par le bureau d'étude à la même période que les séances de diagnostic participatif dans les villages et dans les secteurs, la collecte de données de base complémentaires se fait auprès de personnes ressources et dans les services déconcentrés. Dans les communes où le processus ECOLOC (Economies Locales) a été conduit à terme, les résultats devraient être utilisés, notamment les éléments sur les comptes économiques locaux.

✓ **L'étape de l'élaboration du rapport provisoire de synthèse diagnostic**

Cette étape est celle de l'élaboration du rapport d'étape (rapport provisoire de synthèse diagnostic) par le bureau d'études et dont le contenu est le suivant : Etat des lieux par secteur d'activités à l'échelle communale, synthèse des résultats du diagnostic (forces,

faiblesses, opportunités, menaces, contraintes, potentialités),

L'outil SEPO constitue une méthode de traitement et d'analyse de certaines données nécessaires à la prise de décision. En effet, il permet la facilitation et la systématisation du diagnostic et aussi de l'auto-évaluation.

Cet outil sera utile dans le cadre de la planification du développement local à Nkongsamba, au moment de la synthèse des éléments du diagnostic tels qu'ils seront ressortis des différentes méthodes de collectes de données mises en œuvre. Il constitue un instrument capital pour la prise en compte des contraintes comme bases d'élaboration de la liste des problèmes ayant conduit à la situation indésirable présente et aux échecs. Il permet l'analyse des échecs et succès passés afin d'en trouver les causes, et de tirer des leçons utiles pour l'avenir. L'outil SEPO aidera également à mieux référer les atouts à intégrer dans la démarche pour inverser la tendance à Nkongsamba. Bref il permettra de structurer les observations et les appréciations dans un cadre de concertation aboutissant ainsi à la déduction on des orientations pour la planification en se basant sur les leçons tirées du diagnostic. Il est évident que des échecs et des obstacles, on déduira des orientations et des leçons pertinentes et logiques pour une planification locale efficace. Bref, il permettra de structurer les observations et les appréciations dans un cadre de concertation aboutissant ainsi à la déduction des orientations pour la planification en se basant sur l'utilisation de l'outil **SEPO** entraînera la recherche de réponses aux questions suivantes :

- De quels succès peut se prévaloir dans la ville de Nkongsamba ? On pense aux réussites, aux défis relevés aux aspects positifs des précédentes opérations de développement.

- Quels échecs a-t-il connus ? On fait référence ici à ce qui n'a pas marché aux défis qu'on n'a pas pu ou su relever, aux goulots d'étranglement des précédentes opérations de développement.

- Quels sont les potentialités et les atouts dont on dispose à Nkongsamba ? par potentialité, on entend ici tout ce qui peut favoriser le succès d'une démarche de développement local. Les ressources disponibles (naturelles, humaines et matérielles) en quantité et en qualité, les acquis en termes d'infrastructures, de cadre juridique et d'atouts socio- culturels.

- Quels sont les obstacles et contraintes qui empêchent le développement de Nkongsamba ? Il s'agit de façon générale de ce qui est à l'origine des échecs enregistrés. Le tableau 14 ci-après illustre la méthode SEPO.

Tableau 14 : Méthode SEPO.

<p>SUCCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ PDRBA-MN 	<p>POTENTIALITES</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Forêts ■ cours d'eaux
<p>ECHECS</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Etats généraux du développement du Moungo 	<p>OBSTACLES</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Mentalité rétrograde ■ Vide démographique ■ Absence de cohésion sociale

Source : d'après le manuel du praticien des appuis à l'élaboration des PDL et PDC

❖ Les effets attendus

La mise en œuvre d'une planification du développement local efficace et adaptée au contexte de la ville de Nkongsamba sera un tournant décisif dans l'histoire du développement de cette ville qui depuis plus de 30 années a perdu le soleil. En effet, la planification s'appuie sur un ensemble de mécanismes à mettre en œuvre tels que les changements de mentalité des acteurs locaux, la mise en œuvre d'une méthodologie de travail qui réponde aux réalités sociétales de la ville de Nkongsamba et une meilleure organisation des populations locales vers des changements novateurs et visibles.

Les changements de mentalité et la responsabilisation des populations locales

Selon près de 43% des enquêtés, Nkongsamba fait la part belle d'une « sorcellerie » galopante principalement dans les villages ou quartiers tels que NGALMOA et EKANGTE où la population est en majorité constituée de vieilles personnes. Ces derniers sont contre tous projets quel que soit la nature au sein desdits villages. C'est ce qui explique d'ailleurs le visage pâle, parfois lugubre et macabre des mises en valeur dans ces quartiers. Plus, il faudra noter ici que dans la plupart des rapports que les populations locales entretiennent avec l'extérieur, les projets et les modèles de développement véhiculés de l'extérieur leur servent bien plus souvent de référence idéologique. Tandis que la démarche de planification du développement local permet d'établir précisément :

- La nature des intérêts de la population par rapport à la satisfaction prioritaire de leurs besoins ;
- Les références d'un développement collectif, orienté vers la protection et le

renforcement des intérêts des populations locales.

- Les justifications des orientations, des choix et décisions pris par rapport au système dominant.
- Les modalités d'organisation et de fonctionnement du travail en accordant la priorité aux intérêts du groupe.
- Les contraintes internes du développement local, qui ne peuvent être l'objet d'aucune concession sous peine de travestir le sens profond de cette démarche.

Le changement de mentalité manifesté par des motivations, attitudes et comportements nouveaux devrait être provoqué par la découverte d'une nouvelle image de leur réalité, de leur espace, dans une perspective historique d'évolution, et par la prise de conscience de leurs intérêts et des rapports de dépendance dans lesquels ils se trouvent vis à vis de l'extérieur, par une clarification des enjeux et des rapports de force.

Le résultat de la démarche de planification est essentiel pour atténuer dans un premier temps et effacer ensuite, les phénomènes de dépendance et d'aliénation qui caractérisent Nkongsamba qui aujourd'hui reste une ville mystérieuse ; dans ses relations avec les structures étatiques, privées et de coopération. Les relations de dépendance, d'attente, de conflits, de réserves, ou de passivité passent à des relations nouvelles, établies à leur initiative avec les services et organismes de leurs choix. Sur cette base, peuvent s'établir alors avec eux des relations de partenariat, de coopération, d'échange et par là une articulation avec les niveaux de décisions et d'appuis régionaux et nationaux.

- Mettre en œuvre une bonne méthodologie de travail adaptée aux réalités de la cité

Le processus d'élaboration du plan de développement à travers ses étapes d'analyse, de recherches de solutions, de concertation et d'information est l'occasion privilégiée d'une

Formation méthodologique des paysans en général et des responsables en particulier. Elle permet l'apprentissage de l'analyse des mécanismes des problèmes rencontrés, la mise en perspective des phénomènes analysés. Elle favorise également la mise en évidence des relations existantes ou nécessaires entre les niveaux locaux, régionaux, et nationaux et l'apprentissage d'une approche globale et intégrée des problèmes dans leur dimension spatiale et temporelle.

Les populations de Nkongsamba dans la plupart des cas reproduisent un système traditionnel hérité, en apportant des adaptations à la mesure de leurs moyens, et mettent en œuvre des innovations qui leur sont proposées sans toujours en maîtriser les tenants et les

aboutissants. La démarche de planification locale selon les réalités de terrain , et le processus qu'elle suivra, permettra aux paysans de recadrer, après analyse, leurs pratiques par rapport à l'évolution de l'environnement ; de chercher parmi les solutions alternatives celles qui conviennent le mieux socialement, techniquement et économiquement, ils leur permettront également de mettre au point des systèmes qui en amont et en aval, assureront la pérennité et l'extension des changements entrepris, d'établir des relations claires et suivies avec les partenaires extérieurs, sur la base d'une plate-forme de travail clairement définie. Ils favoriseront aussi la recherche des informations ou l'expérimentation des solutions pour constituer, un référentiel adapté disponible en permanence. Enfin, ils permettront aux populations de procéder à une analyse critique des actions menées et de l'évolution de la situation pour identifier à l'avance les problèmes à résoudre.

- Une meilleure organisation des populations locales pour des changements novateurs et visibles

La recomposition spatiale de la ville de Nkongsamba devra passer par une prise de conscience des populations qui y habitent et développent leurs activités. En effet selon près de 35% des enquêtés, si Nkongsamba aimait retrouver son visage d'antan au plan de la physionomie de la ville, il faudrait que ses populations mettent sur pied une meilleure organisation susceptible d'apporter des changements novateurs et visibles. Pour le faire, l'accent devra être mis sur le renforcement des capacités desdites populations dans la gestion des affaires locales. La création de nouvelles organisations paysannes issues de la mise en œuvre de la démarche devrait pouvoir amener les paysans à s'affirmer comme interlocuteurs des services déconcentrés, administratifs et techniques, des partenaires financiers et économiques, et des organismes de coopération au développement.

Une organisation fonctionnelle de la société locale permettra également aux paysans de piloter et gérer efficacement le développement de leur zone à travers :

- ✓ Le choix des décisions à effectuer ;
- ✓ La répartition des responsabilités ;
- ✓ Des relations avec les partenaires extérieurs ;
- ✓ L'organisation des moyens disponibles et la recherche des moyens complémentaires;

une bonne organisation sociale leur permettrait enfin de capitaliser les informations qu'elles traitent, d'améliorer les compétences des responsables et d'assurer une accumulation d'expérience et de savoir-faire.

- Un système de formation adapté aux problèmes du territoire et l'émergence des mutations Observables et réelles

La mise en œuvre du plan de développement local nécessite aussi celle d'un système permanent de formation établi sur la base d'un plan d'éducation et de formation. Ce plan vise à répondre en amont aux besoins ressentis pendant l'exécution des actions ; et en aval à tous les besoins d'information et de formation qu'elles entraînent. Avec un programme de formation adapté, des ressources pédagogiques disponibles, des moyens propres, les populations disposent d'un atout sans précédent pour assurer la maîtrise de leur développement.

2.3. La cartographie et planification des projets

Cette cartographie des projets de développement dans la ville de Nkongsamba doit commencer par l'appropriation des outils de planification et par la combinaison des techniques de diagnostic ou conjoint et les systèmes d'informations géographiques.

2.3.1. L'appropriation des outils liés à la planification locale

L'une des contraintes majeures liées à l'appropriation des méthodes participatives, réside dans la complexité de certains outils dont le maniement, par les utilisateurs, peut s'avérer difficile dans le contexte d'un analphabétisme assez important en milieu rural. Pour éviter des difficultés dans le processus d'appropriation des outils par les acteurs locaux, il convient d'assurer, au plan méthodologique, les conditions d'un transfert progressif des démarches et techniques de planification. Ceci à travers les trois actions fondamentales que sont La simplification, le formatage des outils et des supports de planification, et la diffusion d'un manuel de planification.

✓ La simplification et le formatage des outils et supports de planification

Le PDL, tel qu'élaboré dans le cadre de la planification locale, se caractérise souvent par un format livresque, volumineux et plus utile pour les techniciens des services publics et des projets de développement que pour les élus locaux censés le maîtriser comme cadre de référence du développement local.

S'il est admis qu'il constitue également un outil de négociation, il n'en demeure pas moins vrai qu'il est nécessaire d'en simplifier les outils et les supports afin que ceux-ci soient accessibles aux communautés rurales en privilégiant leur caractère visuel et didactique. Dans cette perspective, les cartes participatives (cartes sociales ou des ressources), le cadre logique simplifié, le chronogramme de réalisation et le budget peuvent constituer autant de supports pour un meilleur suivi - évaluation du PDL par les acteurs locaux.

✓ **L'élaboration et la diffusion d'un manuel de planification**

Deux actions pourraient être entreprises dans ce cadre :

- La rédaction d'un manuel de planification locale, à l'usage des acteurs locaux, qui décrit de manière pédagogique, les différentes étapes de planification, les outils et leurs processus d'élaboration de même que le cheminement de tout le processus de planification ;

La traduction et la diffusion, sous un format visuel, du manuel au niveau des différents acteurs locaux impliqués dans le processus de planification, notamment les commissions techniques des comités de développement villageois et les cadres de concertation locaux.

2.3.2. La combinaison des techniques de diagnostic ou conjoint et les systèmes d'informations géographiques.

L'idée ici consiste à utiliser les SIG de concert avec le diagnostic conjoint pour conduire de façon efficiente un processus de planification des projets de développement local à Nkongsamba. Cette combinaison pourrait aider les acteurs du développement local de Nkongsamba à mieux évaluer leurs ressources, ce qui les conduirait à prendre des décisions mieux éclairées pour leur gestion et à élaborer de meilleurs programmes et projets de développement.

Du fait que le diagnostic conjoint et le SIG constituent des outils d'appui à la décision utilisée dans la planification du développement local, il est logique de penser que les deux peuvent être combinés en vue de renforcer les fonctions liées à l'information dans le processus de planification locale. Les informations générées localement à travers les différentes techniques du diagnostic conjoint, peuvent être collectées, organisées et intégrées à un environnement SIG. Ceci avec pour finalité de parvenir à des données de meilleure qualité et à une gestion améliorée de l'information, et d'aboutir enfin à des décisions et à des plans de développement mieux éclairés.

En effet, sur des cartes issues du SIG et comportant des éléments de repérage tels que les cours d'eau, les routes, et les courbes de niveau (mettant en évidence les collines), les populations locales pourront au cours du diagnostic conjoint, facilement localiser et positionner les ressources clés de leur communauté (points d'approvisionnement en eau, chutes d'eau, ou cours d'eau poissonneux, bas-fonds, marécages, forêt). Ces éléments de repérage et les détails physiques représentés sur les cartes issues du SIG aideront les membres de la communauté à s'orienter dans la localisation des ressources Ils contribueront également à éviter certaines difficultés rencontrées lors des traditionnelles opérations de cartographie participative. Il est question ici de la tendance de certains membres des communautés locales à exagérer des détails

en guise de repérage et à encombrer la carte. Us pourront donc à partir par exemple du point d'entrée d'une route menant à une commune voisine à la leur et le long de cet itinéraire, facilement localiser les ressources et atouts de leur localité (écoles, points électrifiés, plantations, moulins) et les situer sur les cartes de manière plus précise que dans les opérations traditionnelles de cartographie participative.

Cette pratique aura l'avantage d'inculquer aux membres des communautés locales des notions élémentaires de lecture de la carte, ce qui peut constituer un atout important pour la planification locale et la gestion de l'information à Nkongsamba ainsi dans l'appropriation du processus de planification locale. Ces cartes qui pourront être utilisées comme guides pour la préparation du plan de développement local de Nkongsamba, pourront également servir à constituer une base de données de référence pour de futures opérations de planification locale. En outre, ces données pourront être réutilisées à des étapes différentes de la démarche de planification, ce qui permettra de gagner du temps. C'est ainsi que la cartographie assez précise des ressources locales qui en résultera, devrait faciliter l'analyse participative et conduire ainsi à une meilleure planification.

Conclusion

Ce chapitre qui traitait des caractéristiques et de l'évaluation de la dynamique territoriale avait pour objectif d'identifier les institutions impliquées dans la mise en œuvre d'un diagnostic territorial. Ceci nous a permis de vérifier l'hypothèse spécifique selon laquelle les institutions étatiques et non étatiques sont impliquées dans la mise en œuvre d'un diagnostic territorial. Nous avons tout au long de ce chapitre présenté les caractéristiques de la ville de Nkongsamba à partir de la formation socio spatiale de Di Meo et également dressé la liste des outils nécessaire à la mise en place d'un diagnostic territorial. Ainsi, pour une meilleure gestion du territoire il est nécessaire de maîtriser ses différentes facettes, de pouvoir connaître les liens que ceux-ci entretiennent et surtout identifier et savoir mettre en valeur les différents indicateurs de la dynamique territoriale.

CHAPITRES III : LA DECENTRALISATION : UNE OPPORTUNITE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

INTRODUCTION

Selon Deberre, de façon assez naturelle aujourd'hui s'est installée l'évidence d'une relation transitive entre décentralisation et développement local, comme si l'une engendrait l'autre, qui trouverait en elle l'instrument logique de sa réalisation. La décentralisation est présentée ici comme un enjeu de développement local. Tout part de ses objectifs (transfert de compétence, mise en place des organes élus dans les circonscriptions dotées de l'autonomie financière et de la personnalité, création des conditions de participations des citoyens à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet de développement local). La décentralisation au Cameroun est un processus fortement enraciné dans l'histoire de notre vie politico-administrative. Longtemps vécue sous diverses formes (délégation, dévolution), la décentralisation s'inscrit aujourd'hui comme un indicateur de bonne gouvernance (Blundo, 2001) et vise à améliorer l'efficacité de l'action publique, la promotion du développement local et la démocratisation de la vie publique. Tout au long de ce chapitre nous parlerons de la décentralisation comme l'instrument nécessaire au développement d'une ville notamment celle de Nkongsamba.

I. CADRE REGLEMENTAIRE DE LA DECENTRALISATION AU CAMEROUN

1.1. L'évolution du processus de décentralisation au Cameroun.

Le souhait des communautés d'administrer elles-mêmes leurs propres intérêts et de dessiner leur avenir est ancien. Au Cameroun, comme partout ailleurs en Afrique subsaharienne, il s'agissait de rapprocher la décision du terrain et d'intéresser le citoyen à la vie publique. Si le fonctionnement de certaines sociétés acéphales se rapprochait de ce modèle, le concept d'un territoire géré par un conseil municipal fût un héritage de la colonisation. L'évolution du processus de décentralisation au Cameroun peut être subdivisée en trois grandes périodes depuis l'époque coloniale : de 1920 à 1974, de 1974 à 1996 et de 1996 à nos jours.

1.1.1. L'évolution du processus de décentralisation au Cameroun de 1920 à 1974

Le Cameroun a connu ses premières expériences de décentralisation durant la période d'entre deux guerres mondiales alors qu'il était sous administrations britannique et française.

- **Au Cameroun Britannique**

La partie anglophone du pays placée sous l'administration britannique, avait connu cette réalité bien avant la zone francophone : précisément, les britanniques au début des années 1920 et jusque dans les années 1930, créent les *native cour*, qui plus tard deviendront les *native authority* ; il s'agissait là des cours locales, composées des autorités coutumières à la tête desquelles se trouvait le *Fon* : chef traditionnel de la localité. Ces institutions locales jouissaient de nombreuses prérogatives telles : le droit de légiférer, et aussi d'établir des impôts sous la supervision des « districts officiers » (équivalent aujourd'hui aux préfets) entre autres. En 1932, l'esprit d'une administration décentralisée se faisait davantage ressentir car on assistait à la création du *local Authority*, en remplacement du *Native Authority* : la particularité de cette nouvelle institution locale, c'est qu'elle était dirigée par un maire élu, qui s'occupait des affaires locales, et dont la zone d'influence contrairement au *Fon*, allait bien au-delà du village.

Plus tard, ces *local authority* avaient pris des proportions plus importantes, et avaient changé de nom pour être appelé *local Council*, dirigé par un *chairman* élu, qui dans l'exercice de ses fonctions était assisté par un *Executive comittee* et d'un *Executivve Secretary* avec des compétences s'étendant sur tous les *area Councils*. Ici, il existait également des conseils municipaux élus : l'ensemble de ces paramètres faisait des *local Councils*, de véritables communes rurales. Cette possibilité offerte aux acteurs coutumiers et d'autres acteurs locaux par les Britanniques dans la gestion de quelques affaires locales, laissait apparaître dans le Cameroun occidental, un esprit de décentralisation effectif malgré le contexte de colonisation ambiant. C'est d'ailleurs cette marge de manœuvre accordée aux locaux, qui fit taxer la politique d'administration britannique, de politique d'*indirect rule*. Cette organisation administrative a créé une culture de gestion locale au Cameroun occidentale. Lors de la réunification avec le Cameroun orientale en 1961, le Cameroun occidental comptera 20 Local gouvernements.

- **Au Cameroun français**

Sous l'administration Française, c'est près de deux décennies après, en 1941, que la partie orientale du pays avait connu ce mouvement avec la création des communes mixtes urbaines Yaoundé et de Douala par un arrêté du gouverneur du 25 juin 1941. Dans ces communes nouvellement créées, le maire était nommé et le conseil municipal élu. Si la compétence du maire dans ces communes mixtes se limitait en matière d'état civil, de police municipale et de petite voirie ; la définition du budget communal, la gestion des biens

communaux, les comptes administratifs et de gestion étaient quant à eux du ressort de la commission municipale. Cette situation sera entérinée avec le décret du 19 novembre 1947 qui réorganise le régime municipal au Cameroun. Il revenait au haut-commissaire de nommer le maire, qui dans l'exercice de ses fonctions est assisté d'une commission municipale nommée aussi, ou d'un conseil municipal élu.

A partir des années 1950, on assistait à une prolifération des communes mixtes sur l'étendue du territoire nationale telles : les communes mixtes de Kribi, Mbalmayo, Nkongsamba, Edéa et Ebolowa créés le 31 août 1950, et celle de Sangmélina créée le 30 décembre 1950 entre autres. En 1952, toutes les subdivisions et tous les postes administratifs étaient dotés d'une commune mixte composée de 50% de notables camerounais et de 50% de français, tous désignés par le haut-commissaire de France. Le maire ici était considéré comme le chef de région, et était appelé « administrateur-maire ». On constate alors, que s'il revient à cette commission municipale de désigner le maire, étant donné que les membres de ladite commission sont eux aussi nommés, le maire était en réalité un pion du gouvernement français. Cette situation avait évolué en 1955, notamment avec la loi française du 18 novembre 1955 instituant l'élection du conseil municipal. Ce qui avait alors abouti à la définition de deux types de communes : les communes de plein exercice (CPE) qui étaient : Douala, Yaoundé et Nkongsamba, et les communes de moyen exercice (CME). Si dans le premier type le conseil municipal était élu et élisait lui aussi en son sein le maire et les adjoints, la détermination des maires et des adjoints se faisait par nomination dans le second. Ce qui donnait moins d'autonomie à ce dernier. Cette année-là, le Cameroun comptabilisait soixante-onze communes mixtes rurales et urbaines. Le Cameroun compte alors 71 communes mixtes urbaines et rurales. C'est en 1959 que les communes rurales et les communes rurales mixtes font leur apparition.

- **Après les indépendances du Cameroun**

Malgré l'accession des territoires du Cameroun « français » et du Cameroun « britannique » à l'indépendance respectivement en janvier 1960 et en octobre 1961, cette situation où la détermination du maire et ses adjoints dans les communes de moyens exercices se faisait par nomination était pérennisée plus de dix ans après. Le décret n° 66-190-COR du 14 juillet 1966 avait pour ambition de déterminer de façon uniforme l'organisation et le fonctionnement des communes quelle que soit leur importance. Cette information s'était avérée inadaptée à la diversité communale consacrée par les lois de 1955 et 1959 ; d'où sa caducité.

Pire encore, la marche vers l'autonomisation des communes avait connu une régression, avec la loi du 1er mars 1967, qui avait fait des communes de plein exercice de Yaoundé, Nkongsamba et de Douala, des communes à régime spécial, les plaçant ainsi sous la direction

d'un délégué du gouvernement nommé. Ceci au détriment de l'exécutif élu qui assumait jusque-là ladite direction.

Ce refus manifeste de l'Etat de perdre le contrôle sur les communes en leur octroyant une autonomie véritable, s'explique par le fait que le régime d'Ahmadou Ahidjo, tout premier Président de la République camerounaise, à peine installé au pouvoir avait pour priorité d'une part de mettre fin à l'Etat fédéral afin de mieux contrôler la partie dite anglophone du pays. Mais aussi d'une autre part de traquer les adeptes de l'union des populations du Cameroun (UPC), qui malgré l'abolition de la colonisation, continuaient de revendiquer une réelle indépendance, dénonçant par-là l'installation d'un système néocolonial et remettant en cause la légitimité d'Ahidjo en tant que Président de la nouvelle République. Laquelle dénonciation fut d'ailleurs antérieure à l'indépendance, lorsque l'UPC traitait le régime qui se peaufinait avec l'entrée aux affaires d'Ahmadou Ahidjo en février 1958 de « l'administration coloniale française au Cameroun », pour reprendre les termes de l'écrivain Enoh Meyomesse.

On constate alors que dans cette perspective de lutte pour la consolidation de son pouvoir, il n'était pas favorable pour le premier Président camerounais d'accorder aux communes une quelconque autonomie, car la question du développement local n'était pas une priorité. Ces inquiétudes ont été résolues avec l'assassinat des derniers résistants « upciste » : le 15 janvier 1971, et aussi la fin de l'Etat fédéral avec le référendum de 1972.

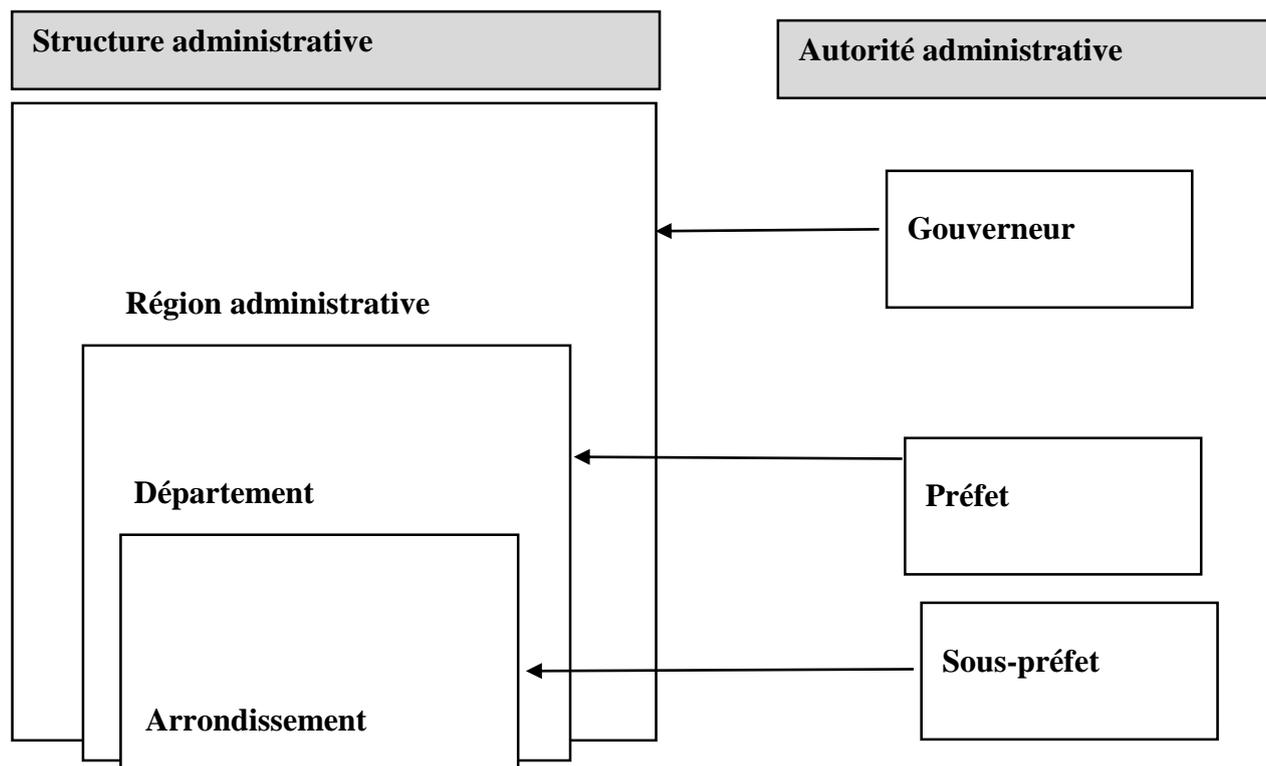
1.1.2. L'évolution du processus de décentralisation au Cameroun de 1974 à 1996

En 1974, une loi vit le jour. Elle portait sur l'organisation communale. Suivant la réforme de la constitution qui avait donné naissance à l'unification du Cameroun, cette loi de 1974 avait pour objectif d'uniformiser la législation « des Camerouns ». On ne distingue plus que deux types de communes, à savoir : les communes urbaines et les communes rurales.

En outre, Cette réforme de 1974 avait consacré la commune comme une collectivité publique décentralisée et une personne morale de droit public avec une personnalité juridique et une autonomie financière. Si la condition d'autonomie financière dont fait mention ladite loi laisse l'illusion d'un processus de décentralisation véritablement enclenché, surtout que dans les communes urbaines les élus locaux éalisaient les maires, il faut tout de même noter que dans les grandes villes, ceux qui étaient les véritables patrons c'est-à-dire les délégués du gouvernement, étaient nommés. Et même dans les communes rurales, les administrateurs municipaux étaient eux aussi nommés.

L'ensemble de ces paramètres (nomination des personnels communaux) traduisait une fois de plus l'enrégimentations des communes par le pouvoir central. Dans cette même lancée,

les grandes villes étaient transformées par une loi en 1987, en communauté urbaine, administrées par les délégués du gouvernement nommés. Cette loi du 15 juillet 1987, prendra effet la même année. Yaoundé et Douala, éclateront en communes urbaines d'arrondissement, laissant ainsi naître les communautés urbaines de Yaoundé et de Douala créées respectivement par décrets n° 87/1365 et n° 87/1366 du 24 septembre 1987. Le pays est donc divisé et géré en circonscription administrative. La figure 26 ci-dessous présente les circonscriptions administratives à Nkongsamba.



Source : enquête terrain novembre 2020

Figure 26 : Circonscriptions administratives

Les circonscriptions administratives du pays étaient gérées par des personnalités nommées par le président de la République, ils n'avaient pas de compte à rendre à la population. Ils ne rendaient compte qu'au président de la République. Ces personnalités nommées sont à la fois représentant du président de la République, du gouvernement et de chaque ministre.

1.1.3. L'évolution du processus de décentralisation au Cameroun de 1996 à nos jours

Une autre loi capitale vit le jour en 1996, définissant en son titre 10 article 55 alinéa 1, comme collectivités territoriales décentralisées au Cameroun, les communes et les régions. Il est important de préciser tout de même que si la notion de région fut un concept nouveau, la commune quant à elle était déjà une réalité dont ladite loi ne faisait qu'entériner. Beaucoup

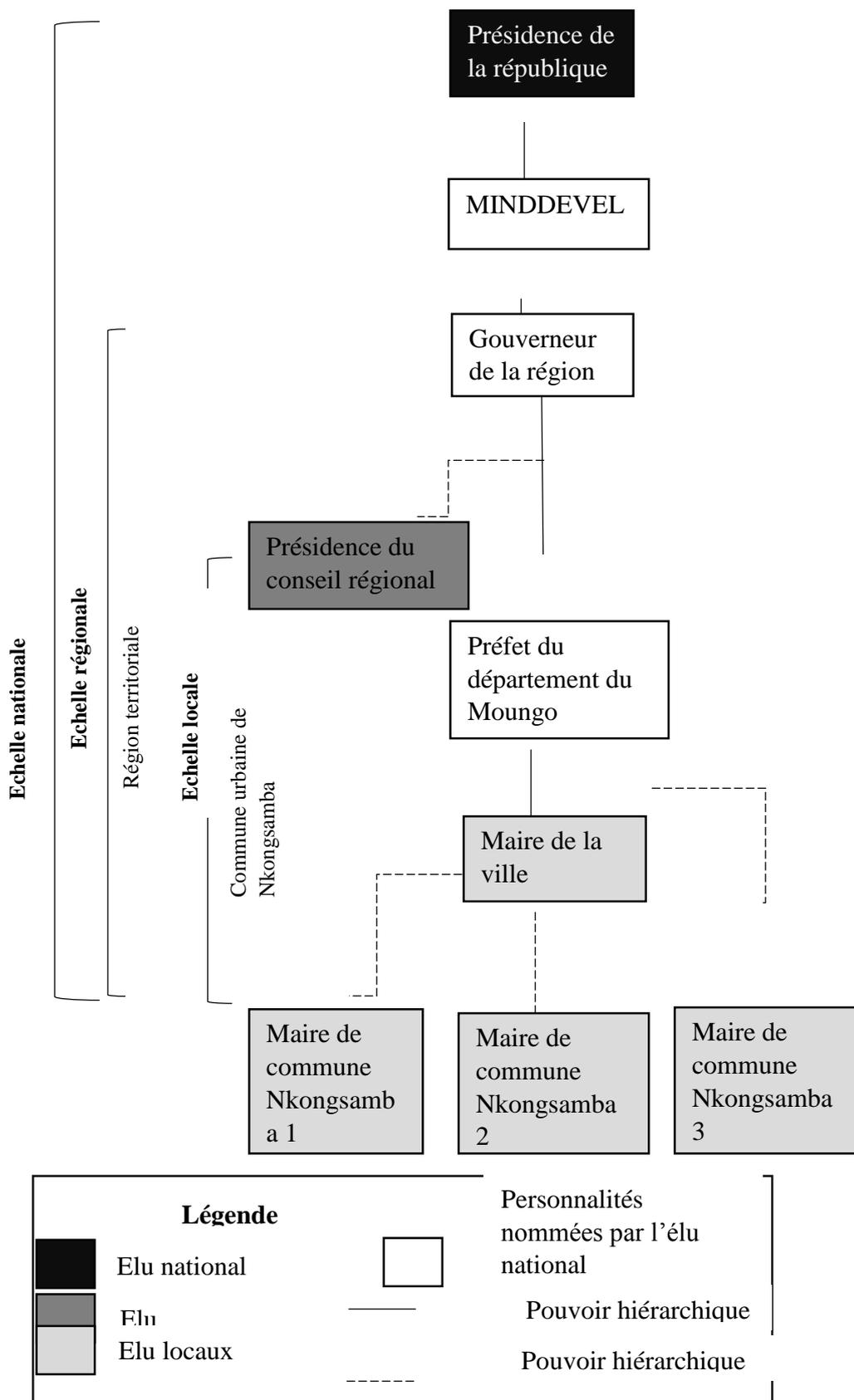
seront tentés également de croire que la notion de région elle aussi n'avait rien de nouveau, car elle renvoyait aux provinces déjà existantes bien avant 1996. Certes, on peut trouver une part de vérité en cela, mais en réalité, dans un processus de décentralisation, le passage de province à région avait de nombreuses implications nouvelles, pour une implémentation meilleure et concrète de la décentralisation.

La décentralisation va connaître un coup de pouce grâce à la loi N°2004/017 d'orientation de la décentralisation du 22 Juillet 2004 la définit comme un transfert par l'État aux collectivités territoriales décentralisées, les compétences et moyens nécessaires à leur développement économique, social, sanitaire, éducatif, culturel et sportif.

Suite à la création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) grâce au décret N°2018/190 du 02 mars 2018, la décentralisation va connaître une réelle accélération. La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées qui permet non seulement aux CTD d'exercer les compétences transférées à titre exclusif. Mais également, elle fixe de manière concrète, la fraction des recettes de l'Etat à allouer à la dotation générale de la décentralisation en précisant que celle-ci ne peut être inférieure à 15%. L'une des retombées de la création du MINDDEVEL et de la loi N°2019/024 est l'organisation de la toute première élection des conseillers régionaux. On passe dès lors à une structure décisionnelle du territoire constituée à la fois par :

- Les élus des populations : il s'agit à l'échelle nationale du président de la république, à l'échelle régionale des conseillers régionaux et à l'échelle locale des conseillers municipaux ;

Les responsables nommés par le président de la république : il s'agit du gouverneur, du préfet et du sous-préfet. La Figure 27 suivante présente la structure décisionnelle actuelle du territoire à Nkongsamba



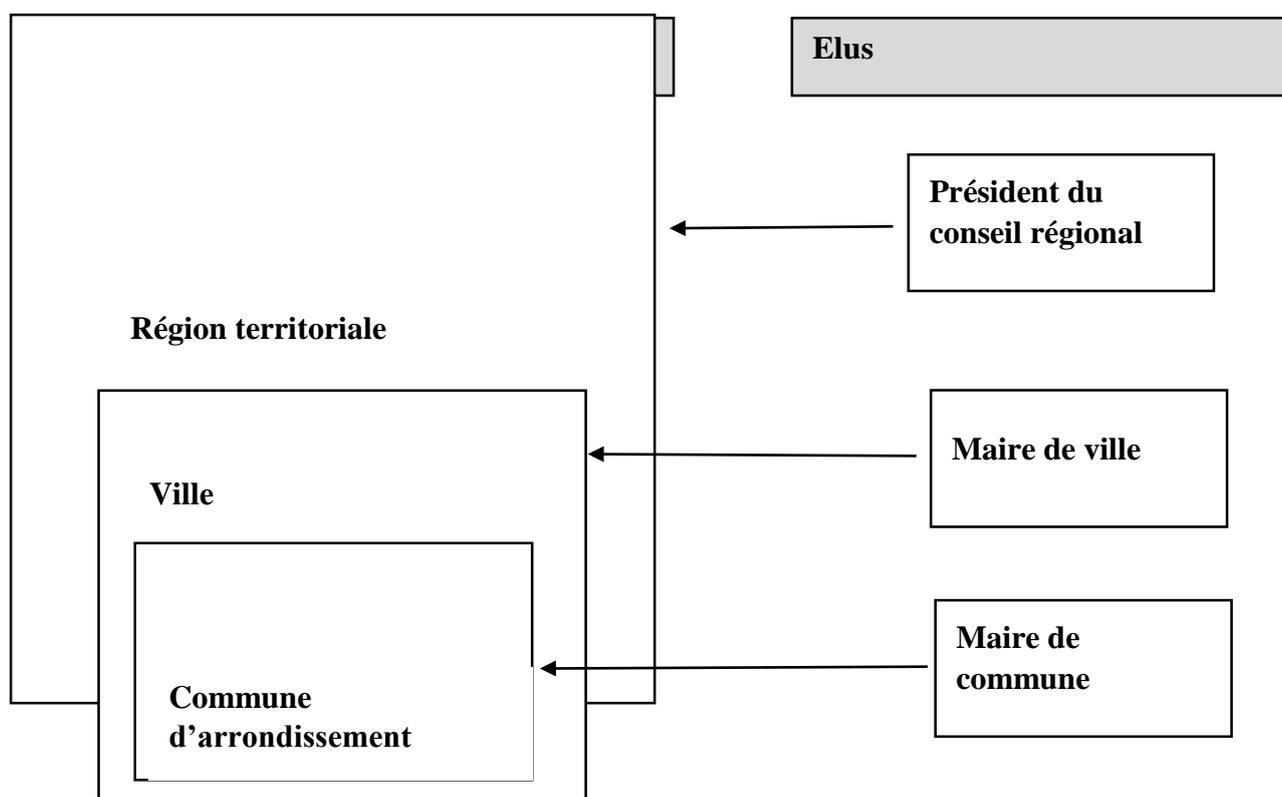
Source : enquête terrain novembre 2020

Figure 27 : Structure décisionnelle actuelle du territoire

La structure décisionnelle actuelle du territoire est constituée d'un pouvoir hiérarchique direct dont font partie les personnalités nommées du président de la république et un pouvoir hiérarchique indirect constitué des élus des populations.

L'aboutissement des récentes réformes sur la gestion du territoire pourra donc déboucher sur une gouvernance assurée presque exclusivement par les responsables élus des populations.

- A l'échelle régionale, on a dès lors un président du conseil régional ;
- A la tête des mairies de ville (ville à plusieurs communes), on a un maire de ville. Il est comme un super maire car la ville dont il est à la tête est constituée de plusieurs communes et donc de plusieurs mairies ;
- A l'échelle de la commune d'arrondissement on a un maire. La figure 28 ci-dessous présente les collectivités décentralisées à Nkongsamba.



Source : enquête terrain novembre 2020

Figure 28 : Collectivités territoriales décentralisées

L'évolution de la décentralisation prévoit d'ici peu la cohabitation d'un gouverneur et d'un président du conseil régional. De plus on peut également noter la disparition des délégués du gouvernement qui ont laissé place aux maires dans les villes à plusieurs communes.

1.2. Cadre juridique et réglementaire de la décentralisation au Cameroun.

La décentralisation au Cameroun est régie par une batterie de textes juridique. Il s'agit entre autres de :

➤ L'une des plus anciennes lois est la loi française du 18 novembre 1955 instituant l'élection du conseil municipal et du conseil communal. Cette loi a permis la création de trois types de communes dont les communes de plein exercice (Yaoundé, Douala et Nkongsamba), les communes de moyen exercice et les communes mixtes urbaine et rurale ;

➤ La loi n° 74/23 du 5 décembre 1974 vit le jour. Elle portait sur l'organisation communale. Suivant la réforme de la constitution qui avait donné naissance à l'unification du Cameroun, cette loi de 1974 avait pour objectif d'uniformiser la législation « des Camerouns ». On ne distingue plus que deux types de communes, à savoir : les communes urbaines et les communes rurales ;

➤ La loi n°87/015 de 15 juillet 1987 portant création des communautés urbaines. Douala et Yaoundé éclatent en communes urbaines d'arrondissement formant ainsi les communautés urbaines de Yaoundé et Douala créées respectivement par décret n°87/1365 et 87/1366 du 24 septembre 1987 ;

➤ La loi n°90/057 du 19 décembre 1990 modifiant la loi n°74/23 du 5 décembre 1974 ;

➤ Les lois n° 92-002 et n°92/003 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux. Modifiée et complétée par la loi n° 2006/010 du 29 décembre 2006. Il s'agissait de procéder à l'uniformisation de législation des anciens Cameroun Oriental et Occidental. C'est à ce moment que la commune est définie comme une collectivité publique décentralisée et une personne morale de droit public dotée de la personnalité juridique et de l'autonomie financière ;

➤ La loi n°95/24 du 11 décembre 1995 modifiant la loi n°92/002 du 14 aout 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux ;

➤ La loi du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972, consacre le statut d'Etat unitaire décentralisé de la république du Cameroun. Apportant ainsi une impulsion décisive au processus de décentralisation dans notre pays ;

➤ La loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation. En son article premier, elle fixe les règles générales applicables en matière de décentralisation territoriale. L'article 2 apporte des précisions sur ce en quoi consiste la décentralisation (1) la décentralisation consiste en un transfert par l'état, aux collectivités territoriales décentralisées, ci-après désignées « les collectivités territoriales », de compétences particulières et de moyens

appropriés. (2) la décentralisation constitue l'axe fondamental de promotion du développement, de la démocratie et de la bonne gouvernance au niveau local. L'article 3 quant à lui précise les différentes CTD, (1) les collectivités territoriales de la république sont les régions et les communes. (2) elles exercent leurs activités dans le respect de l'unité nationale, de l'intégrité du territoire et de la primauté de l'Etat. (3) tout autre type de collectivité territoriale décentralisée est créé par la loi ;

➤ La loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes. Cette loi fixe les règles applicables aux communes, conformément aux dispositions de la loi d'orientation de la décentralisation du 22 juillet 2004. Elle précise en son Article 2, alinéa 1 que la commune est la collectivité territoriale décentralisée de base. (2) La commune est créée par décret du président de la République. (3) Le décret de création d'une commune en fixe la dénomination, le ressort territorial et le chef-lieu. (4) Le changement de dénomination, de chef-lieu ou la modification du ressort territorial d'une commune s'opère par décret du Président de la République. De plus, en son article 3, elle évoque (1) que, La commune a une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants. (2) Elle peut, en plus de ses moyens propres, solliciter le concours des populations, d'organisations de la société civile, d'autres collectivités territoriales, de l'Etat et de partenaires internationaux, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur. Plusieurs compétences sont transférées notamment dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'aménagement du territoire, de la culture et des loisirs, de l'économie, etc. ;

➤ Loi n° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions ; cette loi fixe les règles applicables aux régions, conformément aux dispositions de la loi d'orientation de la décentralisation du 22 juillet 2004. Cette loi transfère un certain nombre de compétences aux régions plus importantes que celles des communes. Il s'agit notamment en matière d'action économique (article 18), de gestion de l'environnement et des ressources naturelles (article 19), de planification, de l'aménagement du territoire, des travaux publics, de l'urbanisme et de l'habitat, (article 20), de santé et d'action sociale (article 21), d'éducation, d'alphabetisation et de la formation professionnelle (article 22), de jeunesse, des sports et des loisirs (article 23) et de culture et de la promotion des langues nationales (article 24). Cette loi précise aussi en son article 25 que les organes de la région sont le conseil régional et le président du conseil régional ;

➤ Loi n°2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale et détermine en son article les impôts, taxes et redevances prélevés au profit des Collectivités Territoriales Décentralisées, ci-après désignées les « Collectivités Territoriales ». 2) La fiscalité locale s'entend de tous prélèvements opérés par les services fiscaux de l'Etat ou compétents des

Collectivités Territoriales au profit de ces dernières. L'ensemble de ces prélèvements est encore désigné sous le vocable « impôts locaux ». 3). La fiscalité locale s'applique aux Communes, aux Communautés Urbaines, aux Communes d'arrondissement, aux Régions et à tout autre type de collectivité territoriale créée par la loi. 4) Sauf dispositions spécifiques de la présente loi, les procédures fiscales applicables aux droits et taxes de l'Etat sont reprises mutatis mutandis pour l'assiette, l'émission, le recouvrement, les poursuites, le contrôle et le contentieux des impôts, taxes et redevances dus aux communautés urbaines, aux communes d'arrondissement et aux régions. Elle précise également en son article 4 que les Collectivités Territoriales assurent l'administration des impôts et taxes qui leur sont dévolus, sous réserve de ceux gérés par l'Administration Fiscale. Elle apporte également des spécificités sur les types d'impôt prélevés par la communes (la contribution des patentes, la contribution des licences, l'impôt libératoire, la taxe foncière sur les propriétés immobilières, la taxe sur les jeux de hasard et de divertissement, les droits de mutation d'immeubles, le droit de timbre automobile, la redevance forestière.) ; mais aussi sur les types d'impôt prélevés par la région (droit de timbre sur les cartes grises, droit de timbre d'aéroport, taxe de l'essieu).

On peut également énumérer d'autre lois telles que :

- La loi n° 2006/010 du 14 juillet 2006 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°92/002 du 14 aout 1992 et fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux ;

- La loi n° 2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'Elections Cameroon" (ELECAM) ;

- La loi N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 Portant Régime Financier Des Collectivités Décentralisées ;

- La loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées.

De plus, il faut également ajouter les décrets d'application. On en dénombre plusieurs dizaines parmi lesquels :

- Le décret n°75/341 du 19 mai 1975 fixant la contecture du budget communal, abrogé par le décret n°98/266/PM du 21 aout 1998 ;

- Le décret n°77/85 du 22 mars 1977 fixant les modalités d'organisation et de gestion du Fond spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), abrogé par le décret n°2000/365 du 11 décembre 2000 ;

- Le décret n°77/220 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié par le décret n°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

- Le décret n° 94/232 du 05 décembre 1994, précisant le statut et les attributions des receveurs municipaux ;

- Le décret n° 2006/182 du 31 mai 2006 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale ;

- Le décret N°2008/0752/PM du 24 avril 2008 précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs de la Commune... ;

- Le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008, portant sur l'organisation administrative de la République du Cameroun ;

- Le décret No 2010/1735/PM du 01 juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales décentralisées ;

- Le décret du 05 Août 2009 sur les modalités d'évaluation et de répartition de la dotation générale de la décentralisation- Décret n° 2008/372 du 11 nov. 2008 fixant les modalités d'application de certaines dispositions de la loi n° 2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'"Elections Cameroon"(ELECAM) ;

- Le décret n° 2007/118 du 25 avril 2007 fixant le nombre des conseillers municipaux par commune en vue des élections municipales du 22 juillet 2007.

- Le décret N° 2020/527 fixant les modalités de prise en charge, par l'Etat, des frais afférents à la participation des membres des collèges électoraux à l'élection des conseillers régionaux ;

A côté de ce florilège de décrets, il convient également de noter l'élaboration plusieurs arrêtés :

○ Arrêté du ministre des finances n°083/MINFI du 21 mars 2013 portant création, organisation et fonctionnement des postes comptables des collectivités territoriales décentralisées ;

○ Arrêté du ministre des travaux publics n°007/MINTP du 16 octobre 2012 portant cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'Etat aux communes en matière de réalisation des travaux publics de cantonnement routier ;

○ Arrêté conjointe n°076/MINATD/MINFI/MINFOF du 26 juin 2012 fixant les modalités de planification, d'emploi et de suivi de la gestion des revenus provenant de l'exploitation des ressources forestières et fauniques destinées aux communes et aux communautés villageoises riveraines.

A cela s'ajoutent des circulaires notamment :

- La circulaire du Premier Ministre n°001/CAB/PM du 11 janvier 2008 relative à la prise en compte de la décentralisation dans les stratégies sectorielles ;
- La circulaire conjointe n°2335/MINATD/MINFI de 20 octobre 2010 précisant les modalités d'application de la loi n° 2009/019 du 15 décembre 2009 portant fiscalité locale ;
- Lettre-circulaire du ministre de l'Administration territoriale et de la décentralisation n°1306/MINATD/DCTD du 25 juin 2010 précisant les modalités d'application de l'arrêté n°0136/A/MINATD/DCTD de 24 août 2009 rendant exécutoires les tableaux-types des emplois communaux. Ainsi que la définition de la stratégie urbaine du gouvernement, qui tend à mettre en évidence et à renforcer le rôle des collectivités territoriales décentralisées dans la gestion urbaine, principalement dans les domaines du foncier et de l'urbanisme.
- Lettre-circulaire du ministre chargé des marchés publics n°3143/LC/MINMAP/CAB du 10 juin 2013 relative à la passation des marchés relevant des collectivités territoriales décentralisée.

Par ailleurs, la décentralisation au Cameroun est régie par plusieurs principes au rang desquels :

- **Le principe de subsidiarité** : il s'agit de désigner à l'échelon de la plus grande proximité ce qui peut être plus efficacement fait. Étant donné que la plupart des collectivités locales sont dotés de faibles ressources, ce principe doit s'appliquer avec pragmatisme ;
- **Le principe d'égalité** : afin de rendre plus opérationnelle la décentralisation sur tout l'étendue du territoire, l'Etat transfère les mêmes compétences à toutes les collectivités locales de même catégorie ;
- **Le principe de progressivité** : la répartition des compétences doit tenir compte de la capacité des collectivités locales à les exercer ;

Toutefois, la grande préoccupation demeure dans l'application des dites lois et différents principes. D'où la nécessaire implication de différents acteurs et institutions nationales ou internationales afin de traduire dans les faits, de façon harmonieuse et homogène le processus de décentralisation au Cameroun.

II. LES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS

2.1. Les acteurs et institutions d'appuis

La nouvelle orientation donnée au processus de décentralisation a engendré une restructuration de l'architecture institutionnelle du pays. L'Etat a mis en place des structures pour suivre l'évolution et le fonctionnement des collectivités territoriales décentralisées. Des organes ont été créés et des institutions réaménagées pour répondre aux nouvelles exigences de la décentralisation. Aujourd'hui, les acteurs de la décentralisation se retrouvent tant au niveau de l'Etat qu'au niveau de la société.

2.1.1. Le rôle joué par l'Etat et les organismes institutionnels.

La volonté de voir naître une nation décentralisée est définie par la politique du chef de l'Etat. Dans son discours d'ouverture du 2^e congrès extraordinaire du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), le chef de l'Etat S.E Paul Biya s'exprimait en ces termes

... l'Etat doit cesser d'être ce 'monstre froid' souvent décrié et au contraire, apporter la preuve qu'il est au service des citoyens. Pour cela, l'administration doit se rapprocher des administrés et se défaire de l'attitude rébarbative qui est parfois la sienne...cette nouvelle relation entre l'Etat et le citoyen prendra tout son sens lorsque nous aurons avancé dans la voie de la décentralisation...je n'en pense pas moins que la participation des citoyens à la gestion des affaires qui les touchent directement est à encourager afin qu'ils se sentent mieux intégrés à notre communauté nationale...

(Discours d'ouverture du 2^e congrès extraordinaire du RDPC, Yaoundé 07 juillet 2001).

Les Services du Premier Ministre répercutent au niveau du gouvernement cette orientation stratégique. De son côté, **Le programme national de gouvernance** (PNG) structure déléguée auprès du premier ministre a fait de la décentralisation un volet important de ses actions. Ses principales interventions en la matière consistent en premier l'organisation communale (Il est question d'alléger la tutelle, de passer du contrôle a priori au contrôle a posteriori). Ensuite, le renforcement des attributions du conseil municipal. Enfin l'amélioration de la fiscalité locale et la définition des compétences des communes en matières foncières et domaniales. Quant au Parlement, il vote les Lois et affirme les propositions gouvernementales en matière de décentralisation.

- **Le ministère de la Décentralisation et du développement local** (MINDDEVEL),

Acteur central dans la conception, la mise en œuvre et le suivi de tout le processus de décentralisation. Ce département ministériel assure entre autres, la maîtrise d'œuvre de la politique de décentralisation ; Est chargé en outre de l'élaboration et de la mise en œuvre de la réglementation relative à l'organisation et au fonctionnement des Collectivités Territoriales

Décentralisées ; Assure la tutelle de l'Etat sur les CTD et joue un rôle important dans la fusion des associations de communes.

- **Le Conseil National de la Décentralisation**, présidé par le Premier Ministre, il assure la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la décentralisation au Cameroun.

- **Le Comité Interministériel :**

Organe de concertation interministérielle qui a pour mission d'assurer la préparation et le suivi des transferts de compétences et des ressources aux collectivités territoriales décentralisées.

2.1.2. L'implication des institutions d'appuis

Dans la mouvance de rendre opérationnelle la décentralisation, l'Etat a créé et aménagé des structures techniques et financières qui œuvrent aux côtés des CTD dans le souci de les accompagner dans la réalisation de leurs missions.

✓ **Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunal (FEICOM)**

La principale mission est d'accompagner les collectivités territoriales décentralisées dans leur processus de développement, en leur apportant notamment une assistance technique, financière et appuis multiples dans la mise en œuvre de leurs projets d'investissements.

✓ **Le Centre de Formation pour l'Administration Municipale (CEFAM),**

Il a contribué au renforcement des capacités du personnel communal et apporte un soutien-conseil multiformes aux communes. Il est aidé dans ses tâches par d'autres institutions de formation nationales telles que l'Institut Supérieur de Management Public (ISMP), l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), l'Université de Yaoundé II, etc. ce centre de formation a été remplacé par la NASLA (National School of Local Administration).

✓ **Le Programme National de Développement Participatif (PNDP).**

A travers le Programme National de Développement Participatif (PNDP), le Gouvernement camerounais avec l'aide de plusieurs partenaires techniques et financiers entend donner aux populations à la base les moyens effectifs leur permettant de prendre elles-mêmes en charge leur développement. Cet outil constitue l'un des cadres opérationnels de mise en œuvre de la stratégie pour la croissance et l'emploi. Les actions du PNDP pour atteindre cet objectif se regroupent en trois composantes:

(i) l'appui financier au développement des communautés rurales qui est un fonds qui sert à financer des microprojets identifiés dans les localités au travers d'un diagnostic participatif ;

(ii) (ii) l'appui aux communes dans le processus progressif de décentralisation dont l'objectif est de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des communes, afin de leur permettre de s'ancrer de façon efficace dans la mouvance de la décentralisation et

(iii) la coordination, la gestion, le suivi-évaluation des activités et la communication.

Plus précisément, il est question pour le PNDP d'appuyer la mise en place d'un mécanisme de transfert des fonds vers les communautés rurales afin de financer des infrastructures collectives prioritaires ; le renforcement des capacités des communautés et des communes afin de mieux planifier et gérer leur propre développement ; de l'élaboration du cadre légal et réglementaire pour le développement rural décentralisé. Prévu pour renforcer l'offre en services sociaux de base, l'amélioration de la gouvernance locale et la promotion de la prise en charge du développement local par les communes et les communautés, le PNDP intervient en cohérence avec les stratégies sectorielles et en synergie avec les projets et autres programmes existants. A ce titre, il revêt un aspect multisectoriel enrichi par des expériences en matière de développement participatif et local en cours dans le pays. Le PNDP intervient selon une approche de planification participative qui privilégie une concentration d'actions jugées prioritaires préalablement planifiées et susceptibles de créer un effet d'entraînement et des synergies dans un même milieu.

2.2. Les Collectivités Territoriales Décentralisées (communes) :

Les communes ont reçu une mission générale de développement local et d'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations qui ne peut connaître sa signification complète que lorsque celles-ci atteignent une maîtrise suffisante dans la gestion des compétences qui leur sont dévolues sur leurs propres affaires, avec les moyens et les ressources nécessaires rendus disponibles.

En effet, ayant mis en place le cadre institutionnel et politique de la décentralisation, l'Etat a transféré aux communes les compétences nécessaires dans les matières liées à leur développement économique, social et culturel, ainsi que des ressources budgétaires. Les compétences transférées par la loi couvrent pratiquement, hormis le domaine régalien réservé au Président de la République, l'ensemble des acteurs du champ d'action quotidien de l'Etat. Ce choix exprime la volonté du Gouvernement de responsabiliser maximalement les Collectivités Territoriales Décentralisées et en particulier les communes dans la gestion des politiques publiques au niveau le plus proche des citoyens. Ces compétences demandent à être

assumées, les transferts de compétences n'étant rien en eux-mêmes sans leur exercice effectif et satisfaisant à l'échelon où ils sont transférés. Leur finalité est la production des biens et services attendus, qui donne tout son sens à la clause de compétence générale accordée aux Collectivités Territoriales Décentralisées.

2.3. Les Communes et Villes Unis du Cameroun (CVUC)

Un acteur intermédiaire se plaçant résolument dans le cadre tracé par le Président de la République, pour y apporter leur concours, et conscientes de ce qu'elles ne peuvent remplir efficacement leur mission de développement économique et social sans conjuguer leurs ressources et leurs efforts, les communes du Cameroun se sont organisées pour œuvrer ensemble au sein de l'Association Communes et Villes unies du Cameroun (CVUC) constituée en 2005. Cette association qui regroupe la totalité des 360 communes d'Arrondissement et 14 communautés urbaines du Cameroun, et dont elle est le porte-parole poursuit comme objectif principal d'entretenir les liens de solidarité entre communes et villes du Cameroun et instaurer une concertation continue pour promouvoir le développement local et l'amélioration du cadre et des conditions de vie des populations.

Cet objectif majeur implique de créer un espace de dialogue permanent entre les communes et ville d'une part et l'Etat d'autre part, et d'établir un lien solide et constant entre celles-ci et les institutions traditionnelles. Ce cadre doit permettre de promouvoir une gouvernance moderne basée sur la participation de toutes les forces vives à la promotion de bien-être collectif ; de favoriser un partenariat mutuellement bénéfique entre communes aux niveaux local, régional, continental et mondial ; d'échanger des informations et des expériences en vue de contribuer à l'amélioration de la gestion des affaires locales et des conditions de travail des élus et des personnels municipaux ; d'impliquer les communes et villes du Cameroun à la protection de l'environnement et à la prévention des catastrophes naturelles et humaines. CVUC constitue ainsi le cadre idoine de concertation entre les communes et un lieu de dialogue entre celles-ci, l'Etat, et les autres parties prenantes du processus de décentralisation.

2.4. La population et les autres acteurs locaux

La population locale, les ONG nationales et internationales, les associations de base, les groupements d'intérêt économique, les groupements d'intérêts communautaires, les associations caritatives, les groupes religieux, les élites et les opérateurs économiques appuient également les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement. L'apport de ces composantes de la société dans le processus de décentralisation est incontournable et révèle une importance capitale. Leurs motivations sont diverses : certains cherchent à pallier les défaillances des services publics ; d'autres cherchent à aider les populations à s'organiser et

à vivre dans un meilleur environnement ou encore à défendre des intérêts collectifs ; tandis que certains recherchent légitimement un bénéfice financier. Dans un contexte de gouvernance ou la gestion participative est prônée, différents mécanismes de participation plus effective doivent être mis en place. Afin d'assurer que les actions de ces acteurs contribuent efficacement à la vie démocratique et servent davantage les intérêts de la collectivité.

III.Limites de la décentralisation

La dévolution des responsabilités à l'échelon communal résulte de l'option de gestion de proximité à laquelle, associer les principes de connaissance et d'efficacité. Avec les transferts effectifs de compétences et des moyens, les communes deviennent les véritables responsables du développement à la base. Leur rôle consiste à organiser les énergies locales autour des objectifs communautaires de développement, et à valoriser à travers une combinaison optimale des ressources locales et externes les potentialités locales.

Les compétences ayant été initialement constituées c'est-à-dire organisées par l'Etat avec un niveau de clarté permettant de bien identifier le service rendu et les conditions de sa production, leur transfert a été effectué comme une délégation de pouvoir « *mais les maires ne demandent pas à être des sous-traitants de l'administration centrale* ».

- *La paupérisation des Communes* : Outre l'annonce officielle de la volonté de mettre en place une organisation du territoire efficace et plus proche des habitants à travers le processus de décentralisation. L'Etat continu encore aujourd'hui d'exercer le pouvoir au niveau communal à travers ses représentants (préfets, services déconcentrés...) et n'entend pas se plier aux exigences de la décentralisation. Les municipalités n'ont pas accès à des ressources qui apparaissent très utiles afin de pouvoir financer les services qu'elles sont censées rendre (les ressources directement prélevées sont marginales). Par là même, elles voient remise en cause la légitimité du prélèvement fiscal qui est prévu pour ce faire et se voient vivement reprocher l'inefficacité de ses actions dans ce domaine. Des procès en légitimité leurs sont faits par des acteurs locaux. L'on note également le faible niveau de formation des élus locaux, la non viabilité économique d'un nombre important de communes et la non prise en compte des questions intercommunales dans les démarches de planification des projets.

- *Le désengagement de l'Etat* : Les responsabilités sont décentralisées mais les moyens et les ressources ne sont toujours pas attribués par la puissance publique. Tout comme les besoins des communes ne font l'objet d'une évaluation sérieuse. L'on note également le faible appui institutionnel du gouvernement.

- *L'émergence des exigences* : Le nouveau mode de « gouvernance » qui impose de faire appel à la participation de tous les acteurs locaux ne se manifeste pas toujours au départ par un dialogue constructif. Ouvrant ainsi quelquefois la porte à une contestation de l'autorité municipale et de ses actions.

3.1. Des moyens toujours insuffisants

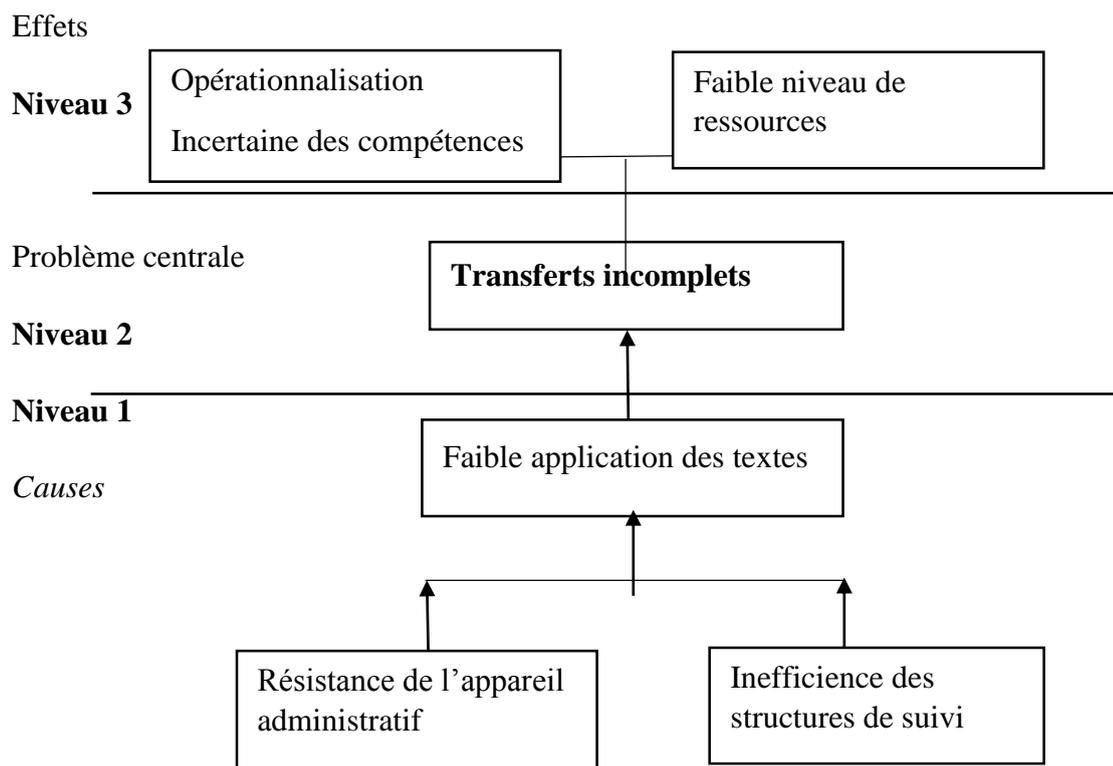
Alors que les compétences sont complètement transférées, les transferts de moyens restent insuffisants pendant que les ressources propres des communes demeurent limitées. Les ressources à transférer aux communes dans le cadre des mécanismes de la décentralisation sont destinées à couvrir les opérations liées à la gestion des compétences transférées. La fiscalité locale est pour l'instant faiblement exploitée. Elle est obérée par les impôts locaux centralisés et répartis qui représentent la plus grande source de recette des CTD, mais dont le système de répartition fait objet d'importantes distorsions.

Pour ce qui est des moyens, le principe de leur transfert posé dans la loi est clair, et s'énonce en deux phases : d'une part l'Etat attribue aux CTD un montant de ressources au moins *équivalentes aux charges résultant des compétences transférées* ; d'autre part, *l'ensemble des biens meubles et immeubles utilisés pour l'exercice d'une compétence au niveau de l'Etat sont attribués de plein droit à la collectivité bénéficiaire de ladite compétence*. Ce principe est basé sur l'idée d'une spécialisation des moyens à savoir qu'à chaque compétence correspondent des moyens spécifiques ; mais bien que rationnel, il reste inopérant. En effet il est difficile d'établir les contours des biens servant à l'exercice d'une compétence. La spécialisation des moyens, à chaque compétence ses moyens, est impossible ; les ressources et les moyens de l'Etat étant mis en commun pour l'exercice de ses diverses compétences.

3.2. Problèmes des Communes au Cameroun

Les communes au Cameroun rencontrent plusieurs difficultés. En dehors de l'aspect financier, il faut aussi noter des insuffisances au niveau notamment :

➤ **Un transfert incomplet des compétences** : cette situation est due à l'absence d'harmonie entre les acteurs. Cela est visible à travers l'omniprésence de l'appareil gouvernemental et des manquements au niveau des structures d'appui à la décentralisation. Accompagné à la faiblesse de l'application des textes, cette situation cause une mauvaise opérationnalisation des compétences transférées. La figure 29 ci-après met en exergue le Schéma de l'exercice des transferts.

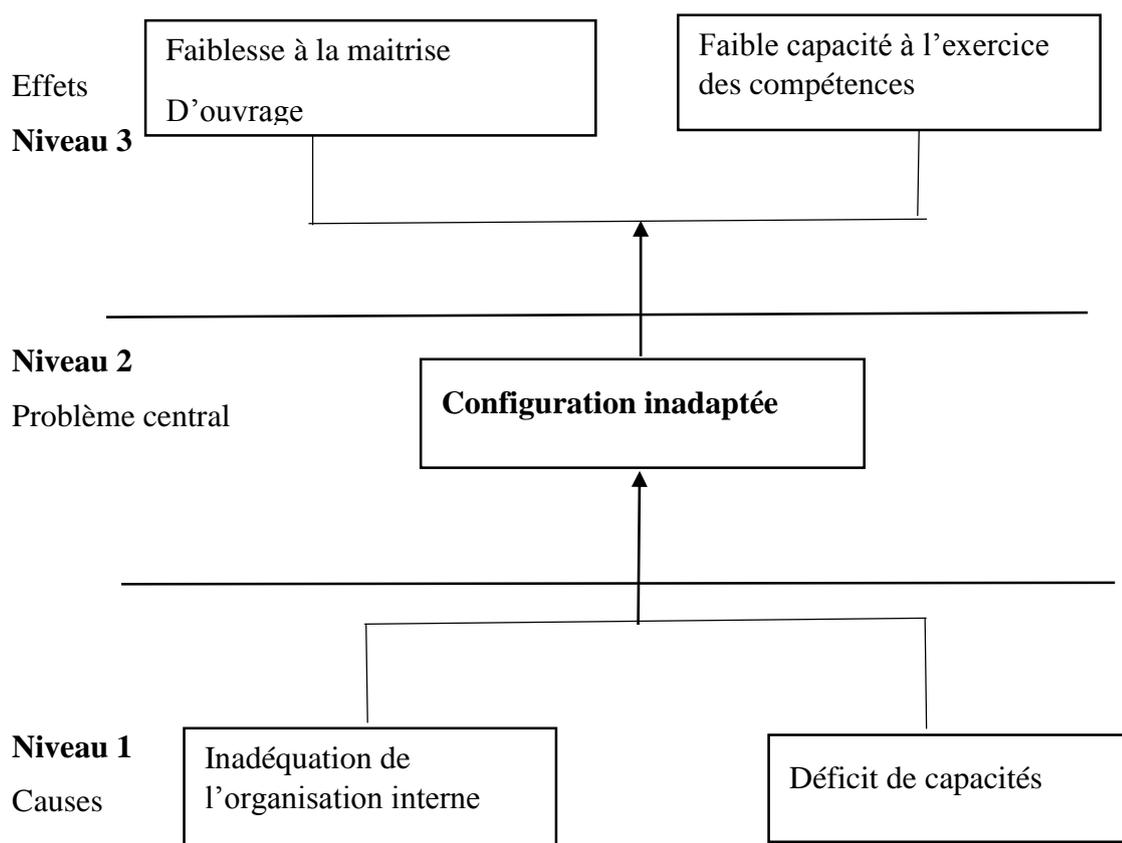


Source : CVUC, 2021

Figure 29 : Schéma de l'exercice des transferts

La figure 29 présente l'exercice de transferts des compétences de l'Etat aux Communes ainsi que les problèmes que celle-ci rencontre pour la mise en œuvre de ladite compétence. Ce schéma dispose de trois niveaux. Le niveau 1 présente les causes du problème, le niveau 2 le problème central et le niveau 3 les effets du problème.

➤ Problèmes liés à la configuration interne des communes : la commune telle que configurée actuellement ne peut pas véritablement répondre au problème de développement. En effet, on note une insuffisance voire une absence totale de la ressource humaine compétente (ingénieurs, urbaniste, ...) nécessaires au plein exercice des compétences transférées. De plus quand bien même une partie de cette ressource humaine est mobilisée, la commune ne dispose pas de moyens financiers pour la maintenir ; La figure 30 ci-après présente la configuration interne.

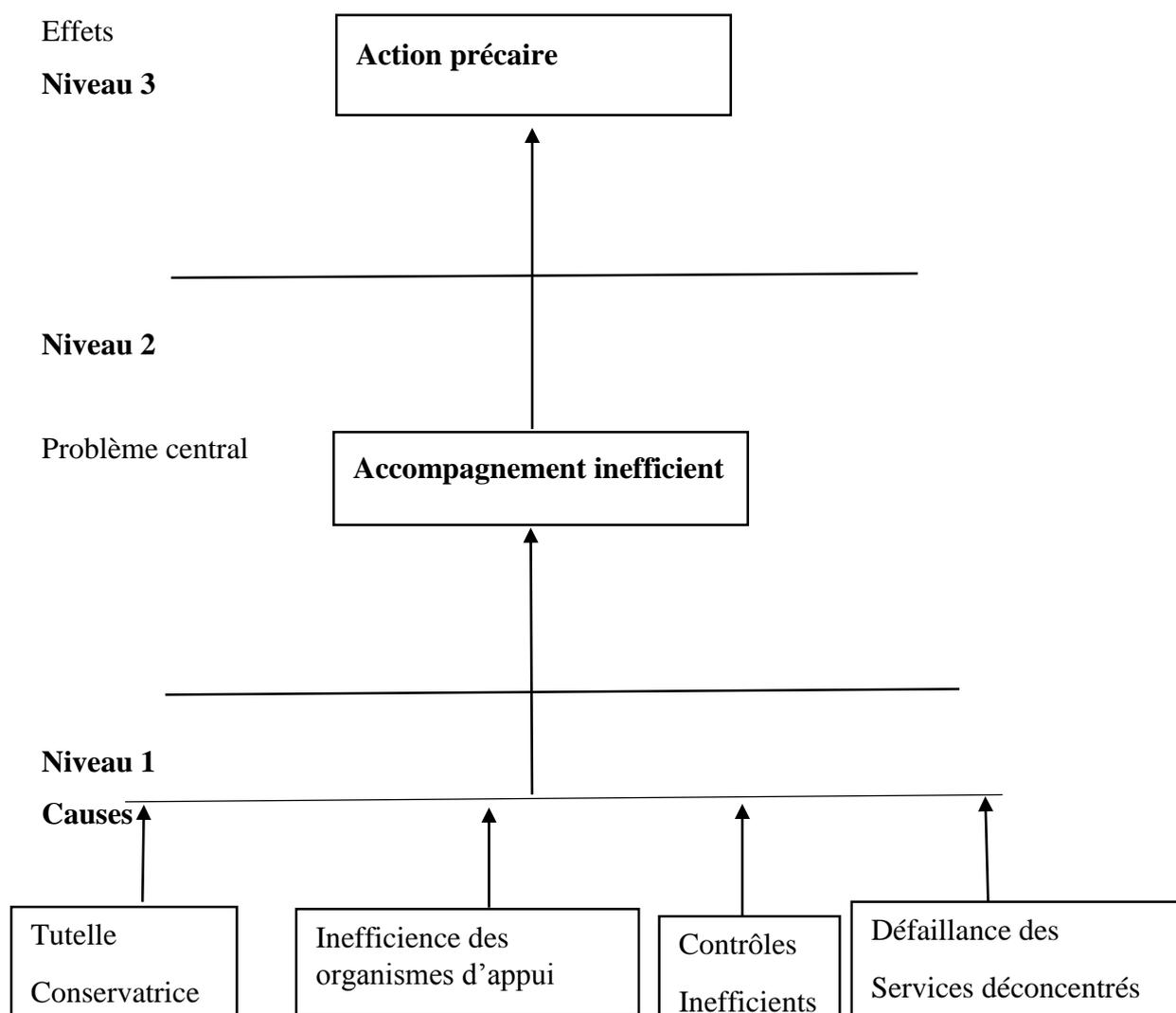


Source : CVUC, 2021

Figure 30 : Configuration interne

Ce schéma présente le problème lié à la configuration interne de la commune. Le niveau 1 présente les causes des problèmes des communes liés à la configuration interne, le niveau 2 le problème central et le niveau 3 les effets du problème central.

➤ **La persistance de la centralisation des pouvoirs** : malgré l'avancée que connaît la décentralisation dans notre pays, on note un enracinement du pouvoir central. On peut citer à titre d'exemple, la présence continue des services déconcentrés, ou encore des sous-préfets, et des gouverneurs. La figure 31 ci-après met en exergue l'accompagnement des communes par l'État.



Source : CVUC, 2021

Figure 31 : Accompagnement

Ce schéma présente le problème lié à l'accompagnement des communes par l'Etat. Le niveau 1 présente les causes des problèmes des communes liés à la configuration interne, le niveau 2 le problème central et le niveau 3 les effets du problème central.

Conclusion

Ce chapitre qui traitait de la décentralisation, une opportunité de développement local avait pour objectif de présenter le cadre institutionnel, réglementaire et les limites de la décentralisation au Cameroun. En effet, il ressort de nos analyses que la décentralisation a bien évolué au fil des années dans notre pays mais reste encore régie par une batterie de textes juridiques qui ne sont pas réellement appliqués sur le terrain. Ainsi, on peut dire que pour un réel développement de la ville de Nkongsamba, il faut que le transfert des compétences aux collectivités territoriales locales de cette ville se fasse de façon complète et donc que la décentralisation soit appliquée comme défini dans les différents textes de lois évoqués et que chaque acteur joue pleinement son rôle. Cette ville pourra alors à ce moment avoir une autonomie totale et donc se concentrer sur son développement.

CHAPITRE IV : DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET MISE EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Introduction

Le diagnostic territorial participatif permet à la fois de confirmer les constats déjà existants, d'entendre la population, de détecter les problèmes spécifiques. Il est également conçu pour orienter le développement local autour des finalités et d'enjeux stratégiques inscrits dans un projet de développement. Dans ce chapitre nous parlerons du diagnostic territorial comme outil nécessaire pour une mise en œuvre d'un développement.

I. LES REAJUSTEMENTS INSTITUTIONNELS ET REGLEMENTAIRES

1.1. Réajustements institutionnels

L'organisation institutionnelle est définie par Arrêté n° 229/CAB/PM du 7 Octobre 2009 complétant et modifiant l'Arrêté n° 002/PM du 9 janvier 2004. Ce dispositif est constitué d'organes de délibération et d'exécution. Il est complété par un groupe thématique ad hoc (GTA) mis en place auprès du CNOP-CAM.

1.1.1. L'implémentation des principes de gouvernance du Programme

Les principes de gouvernance qui régissent la mise en œuvre du PNDP, tant au niveau national qu'à la base, sont ceux universellement reconnus en matière de gouvernance locale. Ces principes sont notamment :

- L'imputabilité et le devoir de rendre compte : La redevabilité est l'obligation d'une organisation à rendre compte à diverses parties prenantes des décisions prises dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités. Le Programme va promouvoir le contrôle des citoyens sur les actions au niveau de la commune à travers la participation des populations dans la préparation et l'exécution du PDC, l'organisation de forums d'échange entre les communes et les citoyens, et l'utilisation des questionnaires simples pour apprécier la qualité de services rendus.

- La participation : l'approche participative telle que développée par le PNDP va permettre l'implication de toutes les parties prenantes, y compris le personnel des services déconcentrés des ministères sectoriels (au niveau départemental) à contribuer à la préparation

des plans de développement communaux et au suivi - évaluation de la mise en œuvre des activités.

- L'équité : Le PDC sera préparé comme dans le passé suivant une approche sectorielle et participative et en mettant un accent systématiquement sur les problèmes de genre et des minorités. A cet effet, des indicateurs de performance spécifiques sur ces groupes seront développés.

- L'information du public sur la gestion communale, y compris à travers l'affichage sur le tableau d'affichage de la commune les résultats des délibérations de la commune sur les documents suivants : (a) le plan de développement et les microprojets ; (b) le résumé du budget ; (c) l'attribution de contrats ; (d) les calendriers d'exécution des microprojets ; (e) les rapports technique et financier et suivi de l'exécution ; et (f) états des dépenses des comptes joints.

- Les audits ou les opérations de contrôle peuvent être un outil indispensable pour s'assurer qu'au niveau local les ressources sont utilisées de manière appropriée. Le risque de corruption dans les microprojets reste substantiel et sera atténué par des audits techniques et financiers périodiques détaillés à mener sur un échantillon de communes et microprojets.

- La sensibilisation de toutes les parties prenantes et la large diffusion des sanctions prises devront être déclenchées en cas de : (i) financement des activités inéligibles, (ii) expulsion du programme ; (iii) détournement des fonds ; et (iii) poursuites judiciaires.

- La transparence dans la passation des marchés : Les procédures de passation de marchés doivent être mises en œuvre dans le respect des règles de transparence en vigueur afin de préserver le droit de recours des parties lésées.

- Le respect des principes de justification de la dépense, du reporting, du contrôle interne et externe dans la gestion financière : La Gestion financière du projet vise à assurer la conformité avec le budget de dépenses et le respect des procédures (bonne justification pour les dépenses, la production des rapports, contrôle interne et externe).

- La subsidiarité : Selon ce principe, une compétence doit être confiée à l'échelon le plus apte à satisfaire les besoins des populations et tout ce qui ne peut être géré efficacement à ce niveau est transféré au niveau approprié.

1.1.2. Ancrage institutionnel et tutelle du Programme

✓ Ancrage institutionnel du Programme

Le PNDP est un outil d'accompagnement de la décentralisation et a pour but de définir et de mettre en œuvre des mécanismes visant à responsabiliser les Communes en zone rurale,

afin de leur donner les moyens d'une prise en charge effective de leur développement. Placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, le Programme comprend :

- des organes de délibération et
- des organes d'exécution.

✓ **Tutelle du Programme**

Le Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT), tutelle du PNDP, a la responsabilité de la surveillance globale du Programme. A ce titre, il a en charge l'harmonisation des approches méthodologiques des plans de développement communaux et leur mise en cohérence avec la planification des investissements aux niveaux régional et central. En plus, le MINEPAT veille à ce que les plans d'aménagement communaux soient alignés sur les différents Schémas Directeur Régionaux d'Aménagement Durable du Territoire (SDRADDT). Plus généralement, le MINEPAT assure la supervision générale de l'exécution du Programme en organisant des réunions périodiques avec les partenaires techniques et financiers, CVUC, et les ministères sectoriels sur les problèmes thématiques.

1.2. Réajustements réglementaires

Une ère nouvelle s'ouvre dans le champ de la gouvernance territoriale dans notre pays, à la faveur de la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code général des collectivités territoriales décentralisées, inspirée des conclusions du Grand dialogue national, organisé à l'initiative du Président de la République, du 30 septembre au 04 octobre 2019. En effet, pour un meilleur diagnostic pour la relance du développement de Nkongsamba, l'urgence réside dans l'application du substrat règlementaire prescrit dans le code général des collectivités territoriales décentralisées à travers le transfert des compétences.

1.2.1. Accorder aux CTD toute leur autonomie dans la gestion des affaires locale à travers l'application des textes tels que prescrit dans le CGCTD

Étant donné que l'organisation et le fonctionnement des CTD sont du domaine de la loi comme en dispose la Constitution (article 26), la loi n°2019/024 du 24 décembre 2019, tout comme ses devancières de 2004, à repris à son compte cette définition des CTD, en apportant d'importantes précisions qui indiquent d'une part qu' « elles s'administrent librement par des organes élus... » (Article 6 CGCTD) et d'autre part, qu' « elles règlent par délibération les affaires de leur compétence » (article 8 CGCTD).

Au regard des considérations liminaires sus évoquées, il est loisible de constater que le

caractère particulier des entités que sont les CTD (commune et région), participe d'un mode d'organisation de l'Etat en contexte de décentralisation, qui se manifeste selon la Charte Africaine des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local, par : « un transfert des pouvoirs, des responsabilités, capacités et des ressources du niveau national à tous les niveaux sous-nationaux de gouvernement afin de renforcer la capacité des gouvernements sous nationaux à promouvoir la participation des populations et la fourniture des services de qualité ».

Aussi, la loi portant CGCTD précise-t-elle en son article 5, que « la décentralisation consiste en un transfert par l'Etat, aux collectivités territoriales, de compétences particulières et de moyens appropriés ». Le transfert des compétences et des moyens est, aux termes de la loi de 2019 portant CGCTD en ses articles 17 à 21, la manifestation clé de la mise en œuvre du processus de décentralisation. Il est régi dans sa mise en œuvre, par des principes dont il importe de rappeler la teneur.

- Le principe de l'exercice exclusif des compétences transférées (article 18)

C'est une innovation de la nouvelle loi qui vient mettre un terme à l'intervention concurrente de l'Etat et des communes dans l'exercice des compétences transférées. Il résultait de cette situation antérieure, non seulement des interventions non coordonnées ne répondant pas aux besoins réels des populations tels que prévus par les PCD, mais aussi une dilution des ressources ne cadrant pas avec l'exigence de l'allocation par l'Etat de ressources au moins équivalentes aux charges résultant des compétences transférées.

Désormais seules deux situations peuvent justifier l'intervention de l'Etat dans le champ des compétences transférées aux CTD, à savoir (voir article 18 CGCTD) : les interventions ponctuelles de l'Etat pour des besoins d'harmonisation du développement des territoires ou de situation d'urgence ; la carence constatée dans la mise en œuvre d'une compétence transférée.

Le respect de ce principe commande désormais que les ressources prévues pour l'exercice des compétences transférées soient en totalité mises à la disposition des CTD.

- Le principe de subsidiarité (article 20 CGCTD). Ce principe est l'un des premiers éléments d'appréciation de la mise en œuvre de toute politique de décentralisation, en ce qu'il consiste pour le pouvoir central, non seulement à faire exécuter au niveau de la base, c'est-à-dire de l'échelon territorial le plus proche des populations, des compétences, attributions ou responsabilités particulières, mais également à accompagner ou assister les CTD dans l'exercice desdites compétences à travers ses structures déconcentrées, pour en garantir l'efficacité.

Voir aussi l'article 6 de la Charte africaine des valeurs et principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local.

- Le principe de concomitance (Article 21 CGCTD) : « Tout transfert de compétence à une collectivité territoriale s'accompagne du transfert, par l'Etat à celle-ci, des ressources et moyens nécessaires à l'exercice effectif de la compétence transférée ».

Ce principe implique un équilibre entre les compétences et les ressources transférées (articles 26-27). En effet, le montant transféré par l'Etat doit être au moins équivalent aux charges que nécessite l'exercice des compétences transférées. Pour ce faire, il incombe à l'Etat de procéder préalablement à tout transfert de compétences, à l'évaluation des charges relatives à leur exercice par les CTD (article 26.1). Il est d'ailleurs prévu des mécanismes de compensation au bénéfice des CTD, lorsque des charges nouvelles leur incombent du fait de l'Etat (article 26.2 et 3).

- Le principe de spécificité (article 19). L'application de ce principe commande une répartition par l'Etat des compétences transférées aux différents échelons de la décentralisation territoriale (régions et communes), de manière non seulement à privilégier la satisfaction des besoins de proximité, mais aussi à promouvoir le développement harmonieux et équilibré des territoires. Telle est la logique de la loi portant CGCTD qui opère un cloisonnement plus ou moins étanche, entre les compétences transférées aux communes, aux communautés urbaines et aux régions.

- Le principe de complémentarité (article 20). Il convient de faire la clarification ci-après : la complémentarité dont il s'agit ici n'a rien avoir avec l'exercice concurrent des compétences par l'Etat et les CTD qui a été supprimé avec la nouvelle loi portant CGCTD qui en consacre l'exercice exclusif, moyennant une dérogation bien encadrée, tel que rappelé au point n°1 sur le principe de l'exclusivité.

La complémentarité au sens de l'article 20 de la loi implique que dans la mise en œuvre de leurs compétences respectives, les CTD mènent des actions concertées à travers la consultation de leurs organes délibérants pour tenir compte des aspirations des populations déclinées dans les documents de planification du développement. Ainsi en est-il par exemple :

- en matière de gestion et d'utilisation du domaine public maritime et fluvial (article 31 : « la commune est tenue de requérir, par délibération, l'autorisation de l'exécutif régional pour les projets d'intérêt local initiés sur le domaine public maritime ou fluvial ») ;

- en matière de police municipale entre la Communauté urbaine et les communes d'arrondissement (article 217 qui prescrit une concertation préalable entre les exécutifs sanctionnée par une convention, elle-même validée au moyen de délibérations concordantes de la communauté urbaine et des communes d'arrondissement) ;

- En matière de réalisation de projets d'intérêt général à exécuter par la communauté urbaine sur tout ou partie de la commune d'arrondissement (article 252) ou par la région sur le territoire des communes (article 266).

1.2.2. La mise en application des lois tels que prescrit dans le CGCTD

Il ne paraît pas superflu d'évoquer, pour mieux saisir les mécanismes opérationnels de mise en œuvre des compétences transférées, les outils d'encadrement de leur exercice que sont les lois et les textes réglementaires :

- Les lois

De manière générale, le champ des compétences transférées aux CTD est défini par la loi. Si les lois de décentralisation de 2004 en avaient déterminé la consistance, la loi portant CGCTD les a repris en totalité en élargissant le spectre.

Il convient toutefois de préciser que les compétences transférées par l'Etat aux CTD sont complétées s'agissant des modalités de leur exercice par certaines lois spécifiques. Tel est le cas par exemple de :

- L'ordonnance n° 81-02 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques ainsi que la loi n° 2011/011 du 06 mai 2011 modifiant et complétant certaines de ses dispositions pour l'état civil ;

- La loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche (Article 7 : « l'Etat, les communes, les communautés villageoises, et les particuliers exercent sur leurs forêts et leurs établissements aquacoles, tous les droits résultant de la propriété, sous réserve des restrictions prévues par les législations foncière et domaniale et par la présente loi ») ;

- La loi de 1998 portant régime de l'eau pour l'approvisionnement en eau potable.

- La loi n°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun pour la planification urbaine et les documents relatifs à l'urbanisme réglementaire (permis de construire, d'implanter, de démolir, certificats d'urbanisme...)

- La loi n° 2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun pour la planification du développement des territoires.

- Les textes réglementaires (décrets, arrêtés, circulaires et lettres-circulaires)

D'un point de vue opérationnel, le transfert de compétences aux communes a été opéré pour la grande majorité d'entre elles, à travers des textes réglementaires qui en fixent les

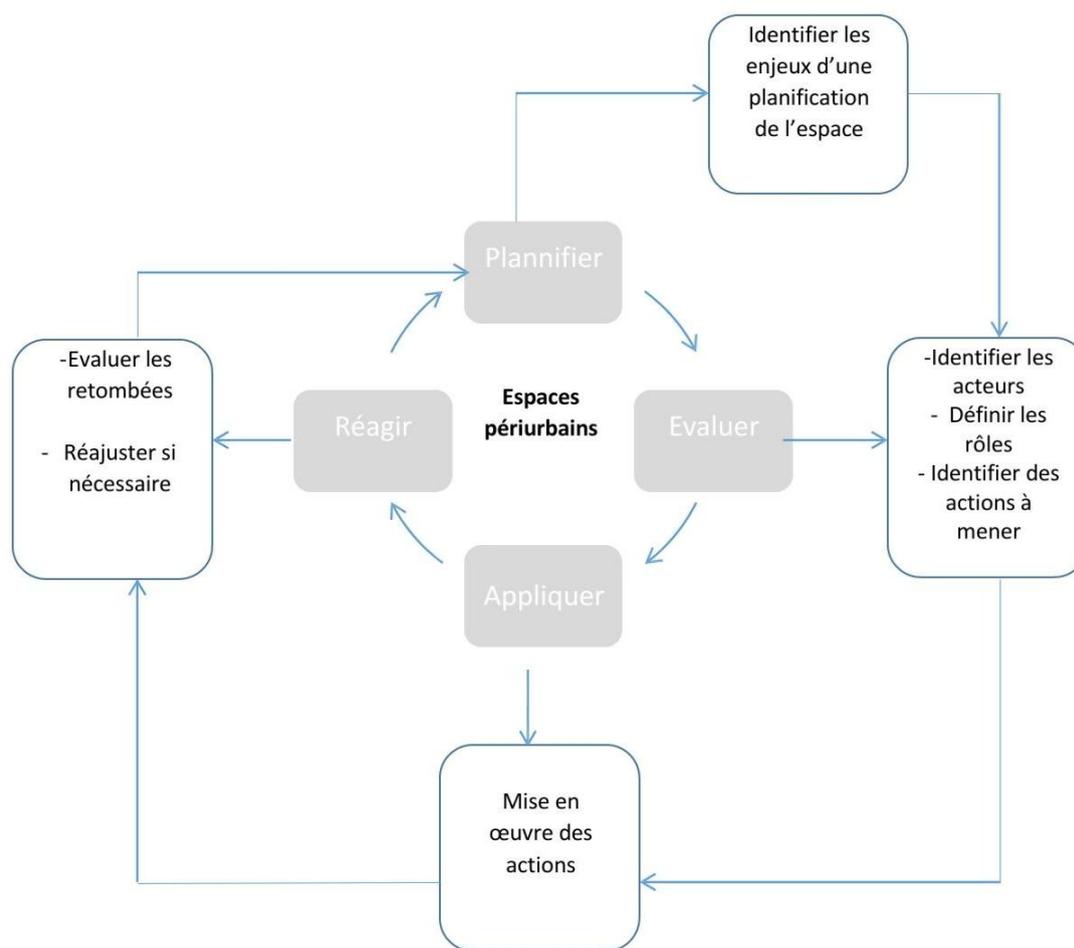
modalités d'exercice. Il s'agit des décrets du Premier ministre y relatifs et des arrêtés ministériels portant cahier des charges, précisant les conditions et modalités de leur exercice, qui de manière précise, définissent les obligations respectives de l'Etat et de la commune, indiquent les modalités de suivi, de contrôle et d'évaluation de leur mise en œuvre. Les difficultés de mise en œuvre de certaines compétences ont amené certains ministères sectoriels à prendre des circulaires interprétatives ou explicatives pour en permettre un exercice optimal. C'est le notamment cas du MINEDUB, du MINHDU...

Il n'est pas sans intérêt de mentionner que ce ne sont pas les textes réglementaires d'encadrement de l'exercice des compétences transférées qui consacrent le transfert effectif desdites compétences, mais la loi. Aussi, les communes sont fondées à exercer les compétences transférées, même en l'absence de textes d'encadrement, à charge pour elles d'en référer au ministère sectoriel compétent, pour s'enquérir des modalités et spécificités techniques le cas échéant.

II. L'APPROPRIATION DES OUTILS DE DIAGNOSTIC

2.1. La planification

Il s'agit ici de planifier l'espace urbain et périurbain de Nkongsamba dans l'optique de lui redonner un visage nouveau, une physionomie nouvelle. Pour le faire il faudra identifier les enjeux de planification qui sont pour la plupart socio-économiques ; identifier les acteurs à impliquer tout en définissant le rôle de chacun. Par ailleurs, il sera également question pour une meilleure planification d'évaluer les retombées afin de les réajuster si nécessaire tout en mettant en œuvre des actions concrètes pour la construction du développement local. La figure 32 ci-dessous présente les étapes de la planification de l'espace urbain et péri-urbain de Nkongsamba.



Source : enquête terrain novembre 2020

Figure 32 : Les étapes de la planification de l'espace urbain et péri urbain à Nkongsamba

Cette figure montre à suffisance que les espaces périphériques devraient obéir à un certain nombre de politiques de planification, en vue de favoriser une occupation rationnelle de l'espace. Donc, dans un processus de planification, l'aménagement urbain et périurbain peut être appréhendé par trois dimensions :

✓ **Une dimension planification de l'utilisation des sites urbains** : elle fait référence aux Plans d'Occupation des Sols (POS), à la politique foncière ; en général à la gestion des sols et des sites urbains. Dans ce travail, cette dimension sera mesurée par le type de site occupé par le ménage.

✓ **Une dimension construction et maintenance des moyens de communication** : la politique d'aménagement urbain s'intéresse aussi au réseau viaire des villes. Elle a pour objectif de faciliter l'accessibilité des populations à toutes les structures et infrastructures urbaines. Pour l'opérationnaliser, nous utiliserons un indicateur type d'accès.

✓ **Une dimension assainissement** : elle tient compte des grands travaux d'aménagement urbain dans le sens de l'assainissement. Elle s'intéresse spécifiquement à la disponibilité d'infrastructures d'évacuation d'ordures solides, liquides, excréta humain, d'adduction d'eau, etc.

A cela, nous pouvons ajouter la loi sur l'urbanisme au Cameroun de 2004 qui définit un certain nombre d'outils et de documents qui doivent régir l'occupation des sols et même les constructions. Le tableau 15 met en exergue les actes administratifs relatifs à l'utilisation des sols et la construction.

Tableau 15 : Actes administratifs relatifs à l'utilisation des sols et la construction

Actes	Utilité
Certificat d'urbanisme	Document d'information sur les règles d'urbanisme et les servitudes administratives auxquelles est assujéti un terrain.
Autorisation de lotir	Préalable à la création d'un lotissement.
Permis d'implanter	Exigé pour toutes les constructions précaires, sommaires ou temporaires, ainsi que toutes les constructions projetées sur les dépendances du domaine national.
Permis de construire	Autorise une construction après vérification de sa conformité avec les règles de l'art et les règles d'urbanisme en vigueur.
Permis de démolir	Autorise la destruction partielle ou totale d'un immeuble bâti.
Certificat de conformité	Constate que l'ouvrage réalisé est conforme aux indications contenues dans les documents ayant fait l'objet de délivrance du permis de construire ou du permis d'implanter.

Source : loi sur l'urbanisme 2004 cité par H.Njounang 2019

Mais malheureusement, la réalité sur le terrain est très souvent différente dans ces quartiers périphériques de Nkongsamba. L'accès au sol est encore sous très forte influence coutumière, ce qui a créé des clivages entre l'administration et les populations propriétaires des terres qui pour la plupart refusent de céder une partie de leur terre dans le but de développer des projets de développement. La plupart de ces espaces sont non planifiés, les constructions ne respectent pas les plans d'urbanismes ceci crée d'ailleurs une hypertrophie des espaces du fait du manque de planification et l'anarchie s'installe. Les investigations de terrain nous permis de constater que la majorité des ménages enquêtés construits dans les quartiers échantillonnés ne respectent pas les normes d'urbanismes. Certains propriétaires ne disposent

de permis de construire ; c'est ce qui explique d'ailleurs la recrudescence des constructions en matériaux de récupération.

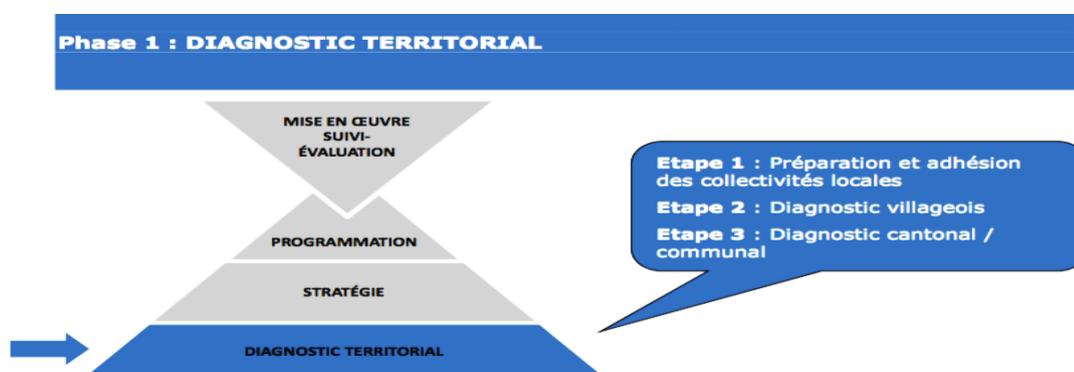
Selon les enquêtés les maisons construites en parpaings sont l'apanage des hauts cadres de l'administration qu'on retrouve en majorité à Nkongsamba 1^{er} où se concentrent toutes les activités administratives. Plus encore les ménages construits en parpaings appartiennent aux populations appartenant à la classe Bourgeoise et parfois moyenne. Alors que celles en planchent constituent la classe pauvre qui est pour la plupart des personnes ayant perdues leur emploi lors de la fermeture des entreprises et certains cultivateurs.

En effet cette planification devra tenir compte des besoins des populations et de la physionomie des espaces urbains et périurbains dans le but de construire le développement local.

2.2. Mise en œuvre et suivi des projets de développement

Elle passe par plusieurs phases de diagnostic à l'intérieur desquelles on y retrouve des étapes de planification et de suivi des projets. Parmi ces différentes phases, on peut décliner la phase de diagnostic territorial, stratégique, de programmation, et la mise en œuvre d'un suivi-évaluation. La figure 33 détaille la phase du diagnostic territorial.

Phase 1 : Diagnostic territorial



Source : Komi Abitor 2013

Figure 33 : Diagnostic territorial

Dans cette première phase, les actions sont destinées à informer les acteurs pour susciter leur adhésion afin de construire ensemble les méthodologies d'intervention. Composée de trois étapes, elle poursuit les objectifs suivants :

- Réaliser un diagnostic sectoriel, concerté et spatialisé ;
- Dégager la problématique de développement cantonale et communale ;
- Installer le Comité de Pilotage du Projet de Territoire (PDT)/Programme de développement communautaire (PDC).

A l'issue de cette phase, un Comité Communal de Développement doit être installé dans l'objectif de mieux appréhender les besoins et difficultés que rencontrent les populations pour un meilleur diagnostic. Celle-ci devra passer par plusieurs étapes.

✓ **Première étape : Préparation et adhésion des collectivités locale**

La première étape prépare l'équipe et permet d'identifier, d'informer et de susciter l'adhésion des autorités locale. Elle se focalise sur les activités suivantes :

- La formation de l'équipe et la construction des méthodologies du travail ;
- L'information et l'implication des autorités locales dans la démarche ;
- La tenue d'une réunion publique de lancement des activités

✓ **Deuxième étape : Le dialogue au niveau du quartier ou du village**

La deuxième étape se veut un moment propice pour parvenir à une connaissance partagée des villages et quartiers entre les habitants, leurs représentants ainsi que les acteurs externes.

Ceci favorise l'intégration territoriale du canton/commune et contribue à la sensibilisation des populations au processus de décentralisation. Pour ce faire, elle prévoit de réaliser les activités ci-après :

- La première visite du quartier ou du village ;
- L'organisation de la journée d'information des personnes-relais du quartier ou du village ;
- L'animation du diagnostic inter quartiers ou inter villages ;
- La valorisation des premières informations collectées.

Encadré 1 : éléments à surveiller

L'écueil principal à éviter lors de cette étape est de terminer le diagnostic par un plan d'action qui vaudrait une fausse promesse. Une communication transparente avec les acteurs est nécessaire. Préciser que la planification se fera à l'échelle cantonale/communale et que des choix devront être opérés parmi l'ensemble des quartiers/villages par les conseils de préfecture et communal au regard de leurs ressources, exclusivement constituées des impôts et taxes. Aussi, il convient de :

- Repérer les initiatives remarquables (cotisations villageoises, groupements particulièrement fonctionnels, réussites particulières).
- Repérer les spécificités du village (habitat dispersé, village en gestation, lieu de vie sociale identifiable, cultures produites, distance au chef-lieu, aux marchés, etc.).
- Veiller à la représentativité, à l'alternance dans les structures à mettre en place et à l'intégration de nouvelles catégories de représentants, les femmes en particulier en concertation avec tous les acteurs présents.

Troisième étape : Le diagnostic cantonal

Porté par les acteurs, cette étape permet à ces derniers d'analyser les données afin de dégager la problématique spatialisée de développement cantonale/communale. Pour y arriver, tous les intervenants doivent réaliser les activités suivantes :

- L'analyse des informations reçues à la seconde étape ;
- La présentation de la synthèse des diagnostics réalisés à la précédente étape ;
- La formation des délégués ;
- L'approfondissement et l'enrichissement des éléments du diagnostic ;
- La finalisation et la validation du document du diagnostic.

Encadré 2 : éléments à surveiller

Un bon diagnostic n'est pas une monographie mais un document analytique, appuyé par des cartes et des illustrations. Ce document devra :

- ressortir les éléments clés (cartes, photos, graphiques, etc.).
- Relever les particularités du territoire (ce qui le différencie aux autres).
- Spatialiser et cartographier la problématique du développement du territoire en se basant également sur des données quantitatives et qualitatives (un étranger au territoire doit pouvoir localiser les problèmes de ce dernier sans y avoir mis les pieds).

Source : Komi Abitor 2013

Concrètement, cette première phase a permis de réaliser le premier résultat du PAGLOC, c'est-à-dire la mise en place des cadres de concertation, de négociation et de décision entre les acteurs à différentes échelles territoriales.

Renforcement de la gouvernance participative locale au niveau des quartiers (et des villages).

Il est apparu que les différents acteurs se doivent d'être impliqués de manière solidaire et cohérente. Outre le fait que plusieurs localités, à travers leurs CVD, doivent collaborer avec la chefferie traditionnelle, les autorités locales (préfets, présidents de délégation spéciale, chefferie traditionnelle) doivent de leur côté manifester la volonté de faire participer la société civile dans la gouvernance des affaires locales.

Plus loin, la tenue des assemblées générales auxquelles seront ajoutées des visites sur le territoire des communes de Nkongsamba 1, 2 et 3 devraient permettre de mener des études de

faisabilité des actions du PDT. Ces moments de diagnostic participatif doivent également contribuer à faire l'état de la gouvernance en impliquant davantage la chefferie traditionnelle. Aussi, ce travail doit permettre d'étendre la concertation à l'ensemble de la société civile de la commune. D'où, des priorités les plus en vue devront en premier lieu faire la promotion des besoins essentiels tels que l'accès à l'eau potable, l'assainissement et l'appui aux activités génératrices de revenus.

Le programme a permis l'émergence de six (6) nouvelles instances de concertation dont celle relevant d'inter-quartiers, de canton et de la commune. En effet, les CCD sont des lieux de synthèse cantonale ou communale des diagnostics de quartiers (ou des villages). Ils facilitent la mise en cohérence des priorités des quartiers et influent sur l'éclosion des solidarités inter-quartiers. En formulant le projet de territoire, il contribue à l'identification des actions issues des PDT, à leur programmation annuelle, ainsi qu'à la négociation de leur financement avec la collectivité (Conseil de préfecture, Conseil municipal) qui en assure la maîtrise d'ouvrage. Les chefs de cantons sont associés à ces CCD en qualité de présidents d'honneur.

La démarche intègre une série de formations et de réunions à destination des délégués de ces différentes structures. A l'issue de la formation, chaque comité cantonal ou comité communal de développement (CCD) se réunit pour mettre en place par cooptation représentative des différentes sous-zones du territoire au sein du comité de pilotage (COPIL). Il est un organe restreint d'une douzaine de délégués et d'une demi-douzaine de personnes ressources. Le chef canton et le président du Conseil de préfecture ou son représentant siègent de droit au COPIL. Cette structure représente le pôle technique des comités cantonaux ou communaux de développement qui, avec l'aide du PAGLOC, élaborent les projets de territoire (PDT).

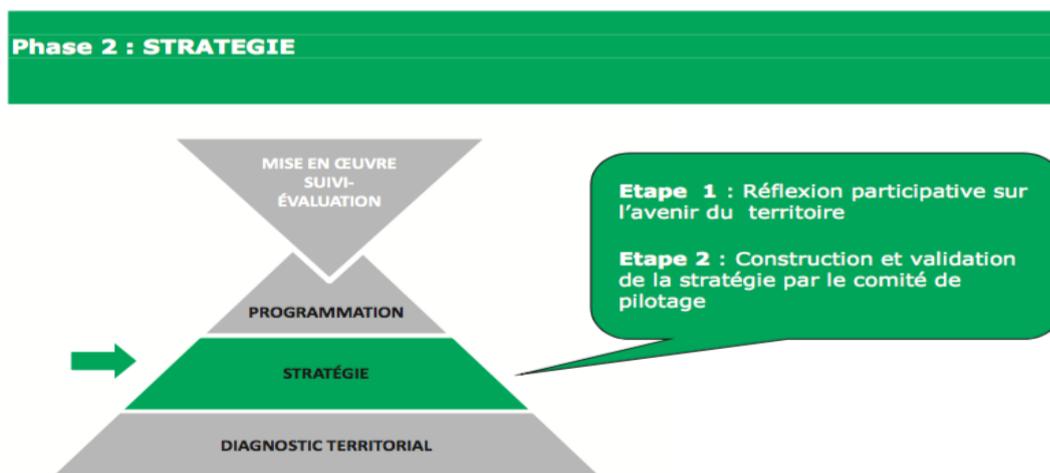
Mise en place et animation des structures de concertation, de négociation et de décision entre les représentants des quartiers (des villages) (CID) et les collectivités locales

Dans un souci d'intégration, le ministère de l'administration doit mettre en œuvre un Comité d'appui-conseil (CPD) dans les communes de Nkongsamba 1, 2 et 3.

- D'entériner les programmes d'actions annuels des cantons ;
- De faire l'arbitrage sur les actions devant être cofinancées par le FDT sur la base de l'analyse des PDT ;
- De suivre et d'évaluer la mise en œuvre des PAA ;
- De réajuster ou de modifier au besoin les actions inscrites aux PAA, notamment en cas de contraintes rencontrées dans la réalisation des actions.

Dans le cadre d'accompagnement et d'animation du CPAC et du comité de Nkongsamba. La figure 34 explique la phase de stratégie.

Phase 2 : Stratégie



Source : Komi Abitor 2013

Figure 34 : Stratégie

Durant cette deuxième phase, tous les acteurs ainsi impliqués se projettent sur le devenir de leur territoire. Ils s'impliquent de manière à saisir leurs rôles dans le développement du territoire afin de définir les axes prioritaires du canton/commune dans une temporalité à long terme (vision de +/- 10 ans). La phase de la Stratégie se déroule en deux étapes

Première étape : Réflexion participative sur l'avenir du territoire

La première étape de la phase Stratégie permet de projeter les différents acteurs ainsi mobilisés sur un même territoire. Dans ce sens, ils identifient les défis prioritaires que leur territoire souhaite relever lors des débats à organiser à ce propos.

Encadré 3 : éléments à surveiller

Le choix doit être fait de composer des groupes mixtes (homme/femme mais aussi en termes de compétences de Services Techniques Déconcentrés (STD/délégués) car :

-Ces groupes facilitent l'apprentissage de la démocratie et participation des femmes aux affaires publiques locales.

-Les personnes ressources et les représentants des collectivités locales ont une meilleure connaissance des programmes sectoriels de l'Etat, des textes et lois nationales. En participant aux groupes, ils apportent un éclairage aux débats.

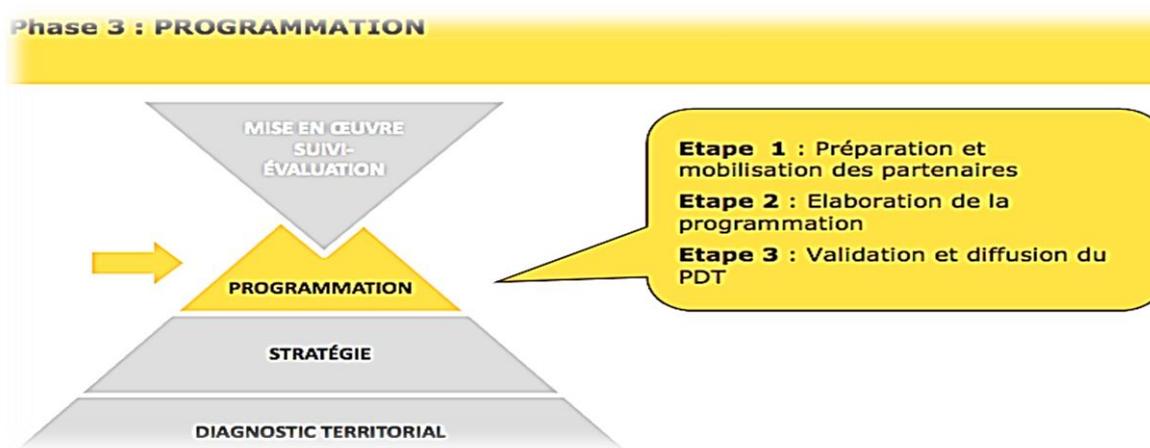
Source : Komi Abitor 2013.

Deuxième étape : Construction et validation de la stratégie par le comité de pilotage

Il s'agit à ce niveau, de projeter les acteurs préalablement responsabilisés dans un temps raisonnable (plus ou moins 10 ans) pour que chacun joue pleinement son rôle. Deux activités s'imposent à cette étape :

- La préparation des scénarios ;
- Et la définition de la vision ainsi que des axes stratégiques prioritaires par le Comité de pilotage. La figure 35 détail la phase de programmation.

Phase 3 : Programmation



Source : Komi Abitor 2013

Figure 35 : Programmation

Composée essentiellement de trois étapes, la troisième phase de la démarche permet de définir et de retenir les programmes d'actions et les moyens de leur exécution au niveau cantonal. Ils sont ainsi les fruits de longues discussions et négociations permettant de faire converger les intérêts individuels des acteurs vers l'intérêt commun du territoire.

De surcroît, en concertation avec les autorités locales, cette phase conduit à l'adoption du plan de Développement du Territoire. Elle prévoit les mécanismes nécessaires à sa vulgarisation à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire.

Première étape : Préparation et mobilisation des partenaires

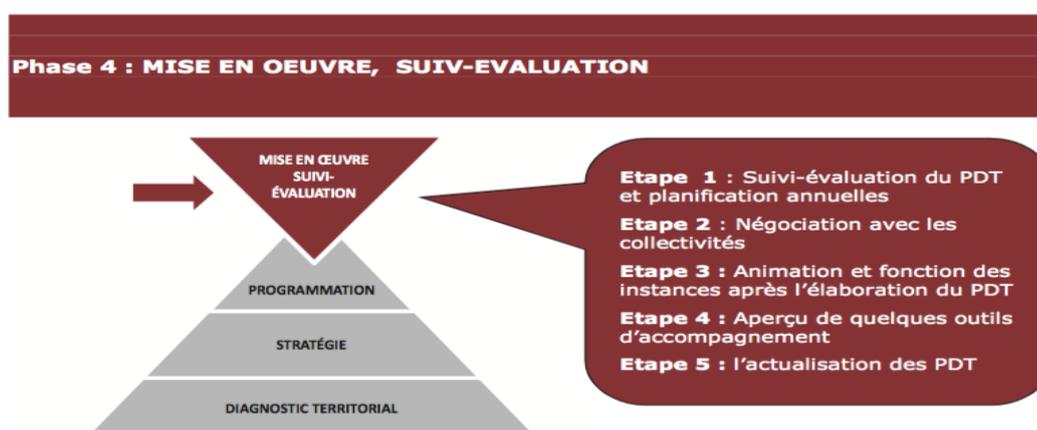
La première étape de la phase sur la programmation se veut un moment qui amène les acteurs à opérer des arbitrages, c'est-à-dire des choix pour le développement du territoire. Pour parvenir à cette fin, les acteurs concernés mènent les activités suivantes :

- L'organisation de rencontres afin de mobiliser davantage les services techniques déconcentrés ainsi que les partenaires intervenant sur le territoire ;

- L'établissement de grilles d'appréciation selon des critères de pertinence et de faisabilité.

Les critères de pertinence répondent au diagnostic préalablement réalisé et à la stratégie mise en place pour le territoire. Ils se rapportent entre autres, à la maîtrise de la taille de la population concernée, à la distance par rapport aux infrastructures de base, au nombre de villages/quartiers que l'action compte atteindre et à la rentabilité ainsi qu'à la pérennité de l'action. La priorité est alors réservée aux zones dépourvues de service public de base. La figure 36 met en lumière la phase de mise en œuvre et suivi-évaluation.

Phase 4 : Mise en œuvre, suivi-évaluation



Source : Komi Abitor 2013

Figure 36 : Mise en œuvre, suivi-évaluation

La dernière phase est aussi importante que les trois autres car le suivi-évaluation a toujours été négligé ou laissé aux seuls experts dans le cadre des études d'impacts et d'effets. Au-delà de cet aspect, la dernière phase concerne les actions de mobilisation des acteurs afin qu'ils s'engagent résolument dans la mise en œuvre effective du Plan de Développement local. Elle se réalise en cinq étapes.

Première étape : Suivi-évaluation et planification annuelle

A cette étape, les acteurs actualisent le diagnostic qui a été réalisé au début de la démarche afin de mettre à jour les priorités du territoire. L'Encadré reprend les activités à mener dans le cadre de cette actualisation.

Deuxième étape : Négociation avec les collectivités

L'objectif de cette étape est d'amener la collectivité territoriale à se rendre compte de ses capacités en termes de ressources disponibles pour opérer des arbitrages afin de retenir les

ouvrages à réaliser à court terme. Cette étape doit être préparée en amont pour son bon déroulement.

Troisième étape : Animation et fonction des instances après l'élaboration du PDL

Il s'agit, à ce stade, de planifier les budgets, d'harmoniser les interventions des multiples acteurs et d'organiser le suivi des actions à mener dans le cadre des services publics. Dès lors, la réussite de l'accompagnement à la mobilisation de ressources requiert une bonne maîtrise des jeux d'acteurs ; aussi bien au sein du territoire que dans ses relations avec l'environnement local. Dans ce même cadre, il est recommandé d'accompagner les initiatives prises par les collectivités plutôt que d'imposer un modèle inadapté aux réalités locales.

Quatrième étape : phase d'accompagnement.

Cette étape n'est pas à proprement parler une étape. Elle est insérée à ce niveau pour opérer un aperçu des outils utilisés durant la mise en œuvre de la démarche. Elle est axée sur les instances mises en place tout au long de la démarche de planification participative, leurs compositions, leurs rôles ainsi que leurs responsabilités.

Cinquième étape : l'actualisation des PDT.

L'objectif de cette étape est de proposer des PCD/PDT pour une durée de 3 ans. Cette durée pourra être reconduite au risque d'une volonté forte des élus nouvellement arrivés de rejeter ce document.

2.2. Former les acteurs du développement

La formation des acteurs du développement vise de prime à bord le renforcement des capacités des communes en premier ressort et le renforcement des acteurs au niveau local.

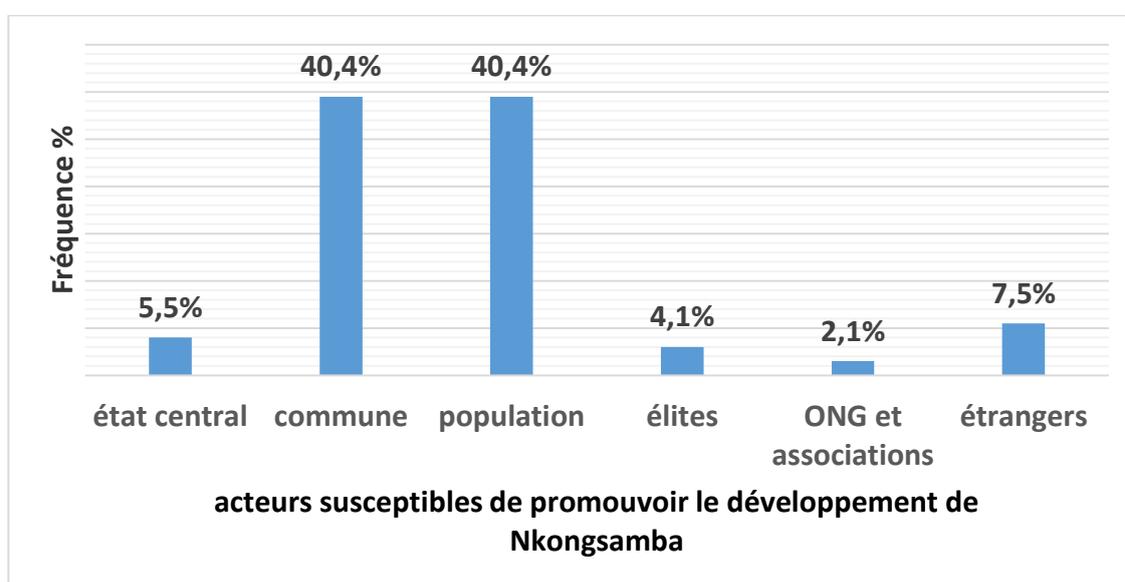
2.2.1. Le renforcement des capacités opérationnelles des communes

A travers ce volet, plusieurs activités de renforcement des capacités destinées spécifiquement aux communes seront mises en œuvre, notamment (a) le financement de l'élaboration d'un manuel simplifié de procédures pour l'amélioration des capacités de gestion fiduciaire des communes (y compris la passation des marchés, le contrôle financier, la production des rapports et les mesures d'atténuation de risques de corruption et de mauvaise gouvernance); (b) l'organisation des ateliers et des voyages d'études ou de partage d'expériences (à l'intérieur ou à l'extérieur du pays) à l'intention des élus locaux, des représentants des communautés à la base et des Commissions de Passation des Marchés (CPM) placées auprès des communes, et (c) l'émulation en matière de bonnes pratiques de mise en

œuvre des PDC, de bonne gouvernance et de transparence à travers l'organisation des compétitions nationales à l'intention des collectivités territoriales décentralisées.

2.2.2. Le renforcement des capacités des acteurs au niveau local

Ce volet a pour objectif de renforcer et d'améliorer les capacités des acteurs autres que l'institution communale tels que les OAL, les équipes pluridisciplinaires et les prestataires de services pour leur permettre d'appuyer efficacement les communes dans le développement local. La figure 37 ci-dessous présente les acteurs susceptibles de promouvoir le développement de la ville de Nkongsamba.



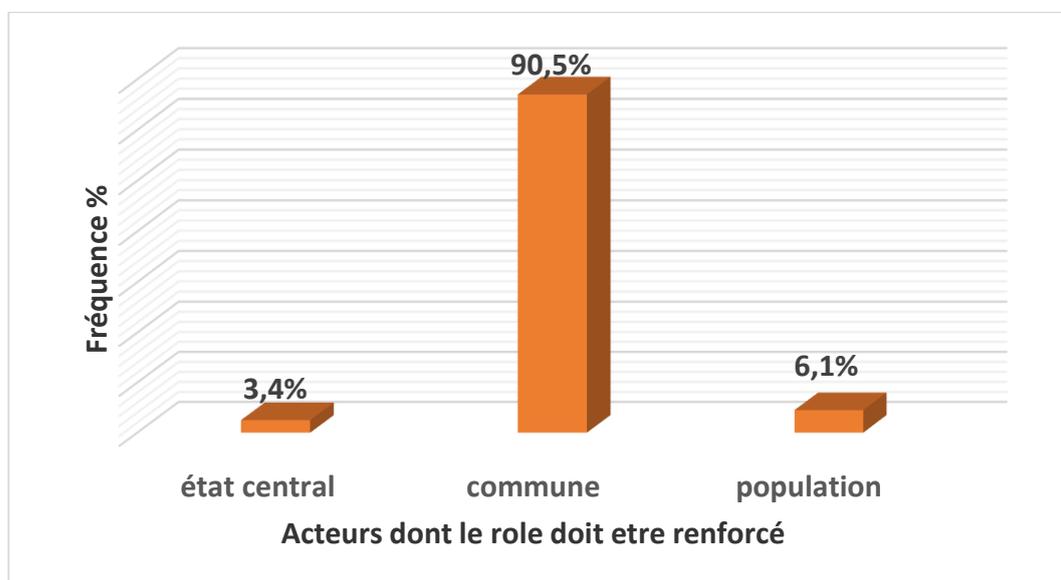
Source : enquête de terrain 2020

Figure 37 : Acteurs susceptibles de promouvoir le développement de Nkongsamba

En observant les données de la figure 37 ci-dessus, l'on remarque que parmi les différents acteurs susceptibles de promouvoir le développement local à Nkongsamba, les communes de la ville de Nkongsamba et les populations sont au centre à hauteur de 40,4%. Cela signifie que le développement de Nkongsamba dépend de la prise de conscience commune qui met en exergue autorité locale et population. Il s'agit en effet d'une association de ces deux acteurs phares moyennant la conjugaison des énergies communes pour construire le développement de Nkongsamba. Cette conjugaison des énergies devra passer par la mise en œuvre du jumelage afin de mettre en œuvre des mécanismes qui promeuvent le développement local de façon efficace et durable.

De manière générale, la majorité des enquêtés à savoir 89,3% n'ont jamais entendu parler de jumelage. Cela s'explique par le fait que la majorité de cette population n'est pas informée, elle n'est considérée en majorité des personnes qui ne portent pas un intérêt particulier aux questions d'union ou d'ambivalence dans la gestion des affaires locales. Plus loin elles ne savent même pas de quoi il est question lorsqu'on parle de jumelage. Par ailleurs, celles des personnes ayant déjà entendu parler de jumelage appartiennent à la classe des bureaucrates et homme politique qui sont tout de même d'avis sur l'idée d'un jumelage dans la relance du développement de la ville Nkongsamba.

En outre, et selon près de 63% des enquêtés, l'urgence réside également par le renforcement du rôle de certains acteurs impliqués dans la gestion des affaires locales. Pour ces derniers, chaque acteur se doit de prendre à bras-le-corps les problèmes que subissent la ville de Nkongsamba et ses populations. Car le problème de développement de Nkongsamba est un problème qui devrait intéresser tous les acteurs et non une certaine catégorie y compris les populations elles-mêmes. La figure ci-dessous présente les acteurs dont le rôle est à renforcer pour la relance du développement de Nkongsamba. La figure 38 ci-dessous met en exergue les acteurs dont le rôle doit être renforcé pour promouvoir le développement de la ville de Nkongsamba.



Source : Enquêtes de terrain 2020

Figure 38 : Acteurs dont le rôle doit être renforcé

En observant les données de la figure 38 ci-dessus la commune occupe la première place avec 90,5% des acteurs dont le rôle est à renforcer à Nkongsamba. En effet c'est à elle que

revient l'implémentation des politiques locales en matière de planification et de mise en œuvre des projets de développement local. En plus la population occupe le deuxième rang des acteurs dont le rôle est en renforcé, car elle doit accompagner la commune dans l'implémentation de ses actions sur le plan de la ressource humaine et même aussi technique. L'Etat central occupe le dernier ; car ce dernier devra intervenir que dans des situations d'extrêmes urgences.

III. LES BESOINS LOGISTIQUES ET HUMAINS NECESSAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL

Ils passent par la coordination, gestion, suivi-évaluation et communication du Programme de développement local.

- ✓ Il s'agit de faciliter la gestion administrative, technique et financière du programme;
- ✓ La coordination des partenaires institutionnels pour assurer un appui efficace aux communes pour le développement local ; les arrangements contractuels efficaces entre les communes.

- ✓ Par ailleurs il est aussi question de solliciter l'appui des ministères sectoriels et les prestataires de services (les opérateurs économiques, les ONG), y compris l'acquisition d'équipements nécessaires pour mettre en œuvre le programme ;

- ✓ Le suivi et l'évaluation de la performance et des impacts financiers, environnementaux, et sociaux du Programme (y compris le développement d'outils de suivi pour mesurer le degré de satisfaction des populations en rapport avec les services fournis par les communes) ;

- ✓ Le développement d'activités de communication pour faire la promotion des objectifs du Programme, des potentialités et des mécanismes de développement au niveau local.

Plus loin, conformément à l'objectif de développement du Programme de développement local, on peut citer comme résultat attendu, une meilleure couverture des communes en services sociaux, traduite par :

- une amélioration de l'accès des élèves aux infrastructures scolaires dans la zone du Programme ;
- une amélioration de l'accès aux formations sanitaires dans la zone du Programme ;
- une amélioration de l'accès à l'eau potable dans la zone du Programme ;
- une amélioration de l'accès des ménages aux marchés et aux services sociaux à travers des infrastructures de communication de qualité.

3.1. Les besoins humains

3.1.1. La participation des populations à la définition et à la réalisation des politiques de développement locales

Le besoin d'implication des populations justifie de nos jours l'importance prise par la notion de gouvernance territoriale et par ricochet, celle de la décentralisation. Le fait que le développement territorial est un processus participatif et dynamique basé sur la mobilisation et la responsabilisation d'une communauté organisée, l'approche territoriale repose principalement sur l'implication de la communauté dans l'identification et la satisfaction des besoins essentiels de son épanouissement (Nacer El Kadiri, 2007). Ceci se réalise par l'amélioration et l'organisation de l'intervention des différents acteurs ainsi que de leurs partenaires dans le développement global de la communauté.

La planification des politiques territoriales est un outil d'accompagnement de la décentralisation. Elle donne du sens à la volonté des populations locales de prendre leur destin en main. Dans ce cadre, les politiques territoriales ont trois caractéristiques distinctes.

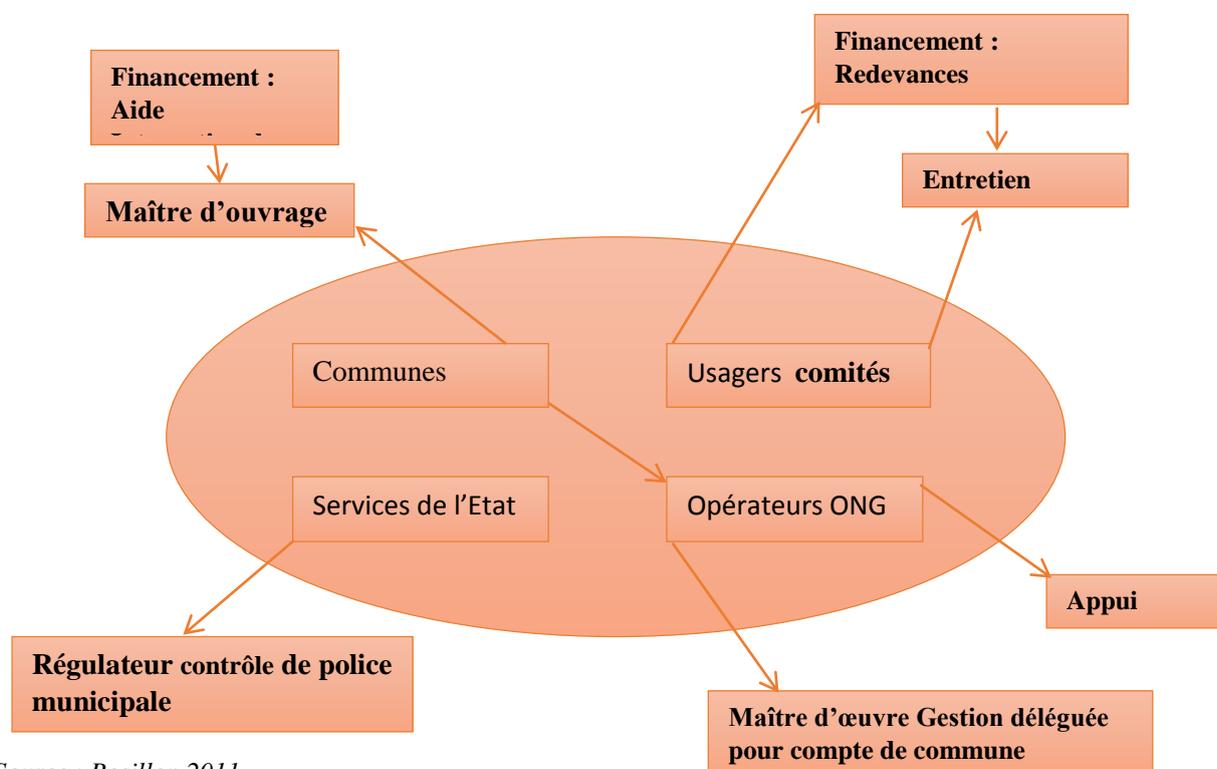
Tout d'abord, elles sont planifiées à de multiples niveaux et cherchent à relier les impératifs et les revendications locales avec des actions d'aménagement planifiés à l'échelle nationale, en connectant les territoires entre eux, en particulier les territoires ruraux et urbains. Ensuite, elles tentent d'articuler et d'intégrer les différentes politiques sectorielles dans le cadre territorial, ces politiques s'ignorant souvent les unes les autres. Enfin, elles favorisent et accompagnent la participation des acteurs locaux, y compris à d'autres échelles nationales voire internationale (Tonneau et al 2017, p.29).

De plus en plus, renchérit le même auteur, cet impératif participatif se traduit entres autres, dans le cadre des budgets participatifs, comités territoriaux de développement, consultations locales. Mais au-delà de ces cadres, les acteurs font preuve de plusieurs imaginations pour se réapproprier les territoires au travers de renforcement des démocraties à la base.

En effet, le renforcement des capacités des habitants et de leurs représentants pour une meilleure connaissance de leurs rôles dans le processus de décentralisation est plus que fondamental à ce niveau.

Par ailleurs, le plan de formation-action des CVD mis en œuvre en matière de renforcement des capacités de négociation, de contractualisation, de suivi et de gestion des habitants intègre les différentes animations au cours des assemblées villageoises et de quartiers et au niveau des cadres de concertation cantonaux, communal pour l'élaboration, la négociation du financement et la mise en œuvre des PDL.

Pour ce qui concerne le processus participatif des acteurs des territoires de Nkongsamba 2^e et 3^e dans le secteur de gestion de l'eau qu'il est illustré par la Gestion Intégrée des ressources en eau potable par bassins versants ou sous-bassins versants. La figure 39 présente la gestion intégrée des ressources par une approche participative.



Source : Rosillon 2011

Figure 39 : Gestion Intégrée des Ressources par une approche participative

La participation dans le secteur de l'eau apparaît dans cette figure à travers des mécanismes allant de l'échelle internationale à l'échelle locale. Au niveau local, on retrouve notamment, le comité de sous-bassin versant qui structure et organise la participation de la population. Une participation active de cette dernière peut aller de la simple consultation à la prise de décision. Mais, très souvent, l'absence de culture de retour sur l'expérience manque cruellement aux dirigeants des comités de développement. Les mêmes erreurs commises dans les projets communautaires réalisés antérieurement se reproduisent au point de susciter des résistances de certaines franges de la population. Les résistances observées à l'encontre des comités de développement (des usagers) sont très souvent liées au manque de transparence dans la gestion des fonds alloués au développement local en général et aux projets communautaires en particulier.

La mise en œuvre de l'objectif de la réduction de la pauvreté nécessite de recourir aux politiques, programmes ou projets conçus à ce propos. Cependant, toutes les actions doivent s'intégrer dans une vision à long terme du développement territorial.

Les populations bénéficiaires demeurent les mieux placées pour rendre compte de leurs difficultés. Ce sont eux qui peuvent également prioriser les différentes actions censées entrer dans le processus de la résolution de ces difficultés. Dans ce contexte, il est souhaitable que leurs dirigeants soient plus proches d'elles et arrivent à traduire leurs aspirations dans la mouture des politiques de développement.

La problématique de la participation citoyenne à l'action publique renvoie généralement à la notion de démocratie participative. Cependant, au-delà de sa dimension politique – démocratie de représentation, gouvernement du peuple par le peuple à travers ses représentants élus –, il est nécessaire de permettre à la population, en certaines occasions, d'exercer directement son pouvoir ou à tout le moins, d'y être associée à des degrés divers (Fontan et Lévesque, 1992) par :

✓ **Information des citoyens**

Informar la population revient à lui communiquer les informations qui la concernent, notamment à travers des séances et des rencontres d'information ou par l'utilisation de moyens comme les affiches, les communiqués de presse, les réseaux sociaux.

✓ **La consultation publique**

La consultation publique diffère du premier degré d'implication par le fait que l'information venant d'en bas est sollicitée sur des sujets précis. Il peut s'agir par exemple, des audiences publiques et de débats sur des sujets d'intérêt collectif.

✓ **La concertation**

Recourir à ce mode revient à mettre le curseur sur la mise en commun et éventuellement l'harmonisation des idées de certains intervenants avant de définir ou d'élaborer une politique, un programme ou une décision au sein des organismes décisionnels.

✓ **Le partenariat ou partage de pouvoir**

Par ce mode, la participation implique des relations contractuelles d'alliance définissant le partage du pouvoir d'intervention entre tous les acteurs impliqués dans le projet ou l'action publique (les partenaires administratifs, privés ou communautaires).

✓ **Le contrôle des citoyens ou dévolution de pouvoir**

C'est le dernier niveau de l'édifice conceptuel qui donne aux citoyens le contrôle total d'un programme ou d'une institution, avec la responsabilité d'en définir les politiques et les priorités ainsi que les modes de gestion.

Il ressort de la lecture des textes législatifs et réglementaires sur la décentralisation au Cameroun et des dispositions évoquant la participation des citoyens à l'échelle locale. Toutefois, il s'avère que ces dispositions ne sont généralement pas d'application. Ceci revient à reconnaître qu'au plan opérationnel, l'implication des citoyens se limite généralement au premier degré relevé ci-dessus ; c'est-à-dire l'information des citoyens. Celle-ci porte notamment sur l'accès aux documents administratifs et sur le caractère public des séances du conseil municipal. Les autres degrés du mécanisme de participation - c'est-à-dire ceux justement qui privilégient la participation active aux choix des politiques locales - sont ignorés par ces clauses.

Au Cameroun, la concertation n'a donc pas été organisée explicitement par le législateur. La loi du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ne contient aucune disposition opérationnelle visant à inciter à des pratiques participatives (Eko'o Akouafane, 2009). Elle énonce simplement que la commune peut, en plus de ses moyens propres, solliciter le concours des populations, des organisations de la société civile, des autres collectivités territoriales, de l'État ainsi que des partenaires internationaux. Ceci n'a pas empêché la prise des initiatives participatives observées sur le terrain de la part de certaines autorités locales ainsi que des organisations de la société civile.

3.2. Les besoins logistiques

Ces besoins en logistique dans la relance du développement de la ville de Nkongsamba devrait prendre en compte un certain nombre d'éléments parmi lesquels la triangulation des outils et des techniques de planification, puis la valorisation des techniques de planification à travers la valorisation des systèmes d'information géographiques.

3.2.1. La triangulation des outils et techniques de planification

L'utilisation d'un seul outil ou d'une seule technique pour l'analyse d'une situation donnée conduit à une vision partielle de la réalité étudiée, car chaque outil est porteur de risques de biais. Plus les outils et les techniques utilisées sont diversifiés, plus les biais ne sont minimisés. Les résultats obtenus par exemple lors d'une interview peuvent être recoupés par l'observation et par un entretien de groupe

3.2.1.1. La triangulation des sources d'information

L'utilisation d'une seule source d'information peut introduire des biais dans les informations collectées car, elles ne représentent que la vision d'après un seul point de vue (celui de la personne ou du groupe par qui on les a obtenus). Selon les thèmes à étudier, il est

souhaitable d'utiliser comme sources d'information des échantillons diversifiés à savoir : des hommes et des femmes, des jeunes et des vieux, des chefs et des sujets, différents groupes ethniques, des groupes à revenus économiques différents, des propriétaires de terres et des locataires, des spécialistes et des profanes.

3.2.1.2. Triangulation de la composition des équipes de travail

Chaque membre d'une équipe peut faire l'objet d'un biais à cause de son itinéraire socio-culturel et de sa formation qui ne sont pas sans influence sur sa perception et sa vision de la réalité. C'est pourquoi l'approche interdisciplinaire est recommandée dans la constitution des équipes de travail. Par ailleurs, ces équipes devraient être composées d'hommes, de femmes, pour éviter les biais sexuels.

✓ Quelques types de biais

- Le biais spatial : on a souvent tendance à visiter et explorer beaucoup plus les terrains les plus facilement accessibles.

- Le biais saisonnier : Les études de terrains sont généralement faites pendant les périodes ou les « saisons faciles » (saison sèche) ; ce qui fait que l'on ne connaît pas souvent très bien la réalité des autres saisons (saisons pluvieuses).

- Le biais lié au statut économique et social : souvent on est tenté de ne discuter uniquement qu'avec les personnes les plus influentes ou les plus en vue au sein de la communauté.

- Le biais de politesse : Certains interlocuteurs ont très souvent tendance à donner des réponses formulées dans le but de ne pas choquer ou d'embellir leur image de marque ou la réalité.

- Le biais lié aux attentes des populations : la présence de l'équipe de travail dans le village peut être perçue comme une opportunité de démarrage d'actions espérées, même quand celles-ci ne sont pas vraiment utiles ou nécessaires pour l'ensemble de la communauté. Quelques fois aussi, les équipes peuvent se laisser influencer dans leur prise de décision, pour une raison quelconque, de façon à vouloir être agréable à une personne ou un groupe de personnes.

- Le biais culturel : La différence de cultures ou de croyances peut amener à mal percevoir certains messages dits et non-dits. Elle peut également choquer, aboutir à des malentendus et provoquer des effets contraires à ceux attendus.

A la triangulation, on peut ajouter un outil combinant les techniques de diagnostic participatif ou conjoint et les systèmes d'informations géographiques

3.2.2. La combinaison des techniques de diagnostic ou conjoint et les systèmes d'informations géographiques.

L'idée ici consiste à utiliser les SIG de concert avec le diagnostic conjoint pour conduire de façon efficiente un processus de planification du développement local à Nkongsamba. Cette combinaison pourrait aider les acteurs du développement local à Nkongsamba à mieux évaluer leurs ressources, ce qui les conduirait à prendre des décisions mieux éclairées pour leur gestion et à élaborer de meilleurs programmes de développement.

Du fait que le diagnostic conjoint et le SIG constituent des outils d'appui à la décision utilisée dans la planification du développement local, il est logique de penser que les deux peuvent être combinés en vue de renforcer les fonctions liées à l'information dans le processus de planification locale. Les informations générées localement à travers les différentes techniques du diagnostic conjoint, peuvent être collectées, organisées et intégrées à un environnement SIG. Ceci avec pour finalité de parvenir à des données de meilleure qualité et à une gestion améliorée de l'information, et d'aboutir enfin à des décisions et à des plans de développement mieux éclairés.

En effet, sur des cartes issues du SIG et comportant des éléments de repérage tels que les cours d'eau, les routes, et les courbes de niveau (mettant en évidence les collines), les populations locales pourront au cours du diagnostic conjoint, facilement localiser et positionner les ressources clés de leur communauté (points d'approvisionnement en eau, chutes d'eau, ou cours d'eau poissonneux, bas-fonds, marécages, forêt). Ces éléments de repérage et les détails physiques représentés sur les cartes issues du SIG aideront les membres de la communauté à s'orienter dans la localisation des ressources. Ils contribueront également à éviter certaines difficultés rencontrées lors des traditionnelles opérations de cartographie participative. Il est question ici de la tendance de certains membres des communautés locales à exagérer des détails en guise de repérage et à encombrer la carte. Ils pourront donc à partir par exemple du point d'entrée d'une route menant à une commune voisine à la leur et le long de cet itinéraire, facilement localiser les ressources et atouts de leur localité (écoles, points électrifiés, plantations, moulins) et les situer sur les cartes de manière plus précise que dans les opérations traditionnelles de cartographie participative.

Cette pratique aura l'avantage d'inculquer aux membres des communautés locales des notions élémentaires de lecture de la carte, ce qui peut constituer un atout important pour la planification locale et la gestion de l'information à Nkongsamba, ainsi dans l'appropriation du processus de planification locale. Ces cartes qui pourront être utilisées comme guides pour la

préparation du plan de développement local de Nkongsamba, pourront également servir à constituer une base de données de référence pour de futures opérations de planification locale. En outre, ces données pourront être réutilisées à des étapes différentes de la démarche de planification, ce qui permettra de gagner du temps. C'est ainsi que la cartographie assez précise des ressources locales qui en résultera, devrait faciliter l'analyse participative et conduire ainsi à une meilleure planification.

Conclusion

Ce chapitre qui traitait du diagnostic territorial et de la mise en œuvre du développement local avait pour objectif d'identifier les obstacles et de présenter les solutions à la mise en œuvre d'un diagnostic territorial pour la relance du développement de la ville de Nkongsamba. Il en ressort que les obstacles au développement de la ville de Nkongsamba sont entre autres la non-application des textes, les mentalités rétrogrades, etc...et les solutions comme le jumelage, et la prise de conscience commune entre les autorités locales et la population peuvent contribuer à une relance du développement dans cette ville. Raison pour laquelle 90,5% de la population enquêtée pensent qu'on doit renforcer le rôle des communes dans la prise de décision en matière de développement de Nkongsamba.

CONCLUSION GENERALE

La présente étude intitulée « L'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba » pose le problème de savoir quel peut être l'apport du diagnostic territorial à la relance du développement de Nkongsamba, et a pour objectif de mettre en exergue l'importance du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville.

Deux théories ont été mobilisées dans le cadre de ce travail, notamment la théorie de l'acteur stratégique de Crozier et Friedler qui a permis de comprendre et mieux analyser les logiques d'acteurs dans la relance du développement de Nkongsamba et de poser de manière empirique les stratégies mis en œuvre par ces derniers afin de redonner un visage nouveau à la ville de Nkongsamba. La théorie du développement local participatif a permis de montrer comment les populations et certains acteurs de la société civile se déploient afin de participer de manière significative à la construction du développement local de Nkongsamba. Une démarche scientifique notamment la démarche systémique couplée aux analyses statistiques et de contenus ont permis de formuler les hypothèses et de les vérifier par la suite.

L'hypothèse principale sur laquelle repose cette étude stipule que le diagnostic territorial vient répondre aux attentes de la ville et met en œuvre des stratégies politiques, économiques dans la relance du développement de la ville de Nkongsamba. La première hypothèse tient compte qu'à Nkongsamba plusieurs facteurs (économiques, politiques, sociaux et environnementaux) expliquent la situation ou le problème du diagnostic territorial à la relance du développement de la ville de Nkongsamba. Il en ressort qu'à Nkongsamba l'occupation du sol a évolué au fil des années. Ainsi, entre 1960 et 2020, la ville de Nkongsamba a considérablement évolué. Cette ville qui était, pendant les années de l'indépendance de seulement 5,12 km² de bâti est en 2020 constituée d'une superficie de 8,97 km² de bâti.

L'hypothèse deux met en exergue que plusieurs institutions à savoir étatiques et non étatiques sont impliquées dans la mise en œuvre du diagnostic territorial. Il ressort tout au long que la description des caractéristiques de la ville de Nkongsamba à partir de la formation socio spatiale de Di Meo a permis de dresser la liste des outils nécessaires à la mise en place d'un diagnostic territorial.

L'hypothèse trois considère que les outils d'ordres techniques, stratégiques et politiques contribuent à la relance du développement de la ville de Nkongsamba. Il ressort de nos analyses que la décentralisation a bien évolué au fil des années dans notre pays mais reste encore régie par une batterie de textes juridique qui ne sont pas réellement appliqués sur le terrain. Ainsi, on peut dire que pour un réel développement de la ville de Nkongsamba, il faut que le transfert des compétences aux collectivités territoriales locales de cette ville se fasse de façon complète et donc que la décentralisation soit appliquée comme défini dans les différents textes de lois évoqués et que chaque acteur joue pleinement son rôle.

Par ailleurs l'hypothèse quatre envisage que plusieurs obstacles parmi lesquels la non-application des textes freinent le développement de la ville et les solutions comme la décentralisation peuvent contribuer à la relance du développement de la ville. Ainsi il ressort que les obstacles au développement de la ville de Nkongsamba sont entre autres la non-application des textes, les mentalités rétrogrades, etc...et les solutions comme le jumelage, et la prise de conscience commune entre les autorités locales et la population peuvent contribuer à une relance du développement dans cette ville.

Le diagnostic territorial apporte un plus au développement local dans la mesure où il est considéré comme un outil majeur de développement qui prendrait en compte tous les aspects de planification, de diagnostic conjoint participatif etc.

Toutefois, on ne saurait prétendre avoir toutes les réponses aux questions que suscitent ou peuvent susciter le phénomène de diagnostic territorial dans la ville de Nkongsamba en particulier. Il est bien certain qu'on ne saurait aussi vider un tel thème de toutes ses réalités, compte tenu de la complexité des problèmes qu'il revêt et de la divergence des opinions que celui-ci suscite. C'est la raison pour laquelle loin d'être un aboutissement définitif, ce travail est une ouverture sur une réalité encore mal maîtrisée ; ouverture qui devra être naturellement enrichie par de nouvelles expériences.



BIBLIOGRAPHIE

1. **AROCENA, J. (1986).** *Le développement par l'initiative locale.* Paris, Le Harmattan, 22
 2. **ASSOUMOU, J. (1958).** *Problèmes de développement économique au Cameroun,* Thèse de Doctorat, Université de Poitiers, 296p
 3. **BEAUD, M. (2006).** *L'art de la thèse : Comment préparer et rédiger un mémoire de master, une thèse de doctorat ou tout autre travail universitaire à l'ère du net,* Paris, La Découverte, 2006.
 4. **BUCREP. (2005).** troisième recensement général de la population : rapport de présentation des résultats définitifs. Nkongsamba.49 P.
 5. **CARNEA, M. (1999).** *La dimension humaine dans les projets de développement : les variables sociologiques et culturelles,* Paris, karthala, 591 pages.
 6. **CROIZIER, M., & FRIEDBERG, E. (1997).** *l'acteur et le système,* Paris, Le Seuil, 506 pages.
 7. **DEBERRE, J. (2007).** Décentralisation et développement local. *Afrique contemporaine,* 221, 45-54 <https://doi.org/10.3917/afco.221.0045>
 8. **DEBIRE, B., & LOGO, P. (1996).** Développement local et gestion des ressources naturelles en Afrique Subsaharienne, Douala, 88p
 9. **DI MEO, G. (1991).** – « La genèse du territoire local : complexité dialectique et espace-temps » *Annales de géographie,* n° 559, pp. 273-294.
 10. **DI MEO, G. (1998).** – *Géographie sociale et territoires,* Paris, Nathan, 320 p.
 11. **DI MEO, G. (1998).** « de l'espace aux territoires », *l'information géographique,* n°3, p.99-110.
 12. **EBANDA, J. (2012).** *Création picturale inspirée de l'histoire d'une ville camerounaise : cas de Nkongsamba, monographie en vue de l'obtention du diplôme d'études en Arts Plastiques,* université de Douala, Instituts des beaux-arts à Nkongsamba
 13. **FINKEM, M., & LATOUCHE, D. (2002).** décentralisation, acteurs locaux et services sociaux en Afrique de l'Ouest et du Centre, PDM/CRDL.
 14. **FONTAN, J. M., KLEIN, J.L., CAILLOUETTE, J., DOYON, M., LEVESQUE, B., GABRI, D. (2017).** ... « Vers de nouveaux modèles d'action en développement territorial : l'expérimentation à l'échelle locale de la transition vers le « buen vivir » », *Économie et Solidarités,* 2017/1-2.
-

15. **GAGNON, C., & KLEIN, J.-L. (1991).** Le partenariat dans le développement local : tendances actuelles et perspectives de changement social. *Cahiers de géographie du Québec*, 35 (95), 239–255. <https://doi.org/10.7202/022177ar>
 16. **GALBRAITH, J.K., & PERROUX, F. (2009).** Définition du concept de développement 16p.
 17. **GENTIL, D. & HOUSSON, B. (1996).** La décentralisation contre le développement local 16p
 18. **GOLOUBINOFF, V.** « *Du protectorat allemand au mandat français : Le Cameroun en 1917/1918* », ECPAD, décembre 2013
 19. **GUIFFO, J.P. (1999).** Nkongsamba mon beau village, l'Essoah, 375 pages.
 20. **HASSANE, I., (1992).** cité par **DJIHOUN, M-K-H. (2007)**, Développement local participatif dans un contexte de décentralisation, Institut universitaire du Bénin, 19p
 21. **HOUEE, P. (1992).** la décentralisation : Territoire ruraux et développement, édition Syros, tome 12
 22. **JAMBES, J.P.** *Territoires apprenants : esquisses pour le développement local du XXIème siècle*, Paris, L'Harmattan, 2001.
 23. **KHERDJEMIL, B., PANHUYS, H., ZAOUAL, H., (1998).** *Pour un développement situe, ou en situation, Territoires et dynamiques économiques. Au-delà de la pensée unique*, Paris, la découverte.
 24. **KOFFI, P. (2008).** *Le défi du développement en Côte d'ivoire*, Paris, L'Harmattan, 296 pages.
 25. **KOM TCHUENT, B. (2013).** *Cameroun : la décentralisation en marche*, les presses universitaires de Yaoundé, 712 pages.
 26. **KOMI, A. (2013).** *Planification et gouvernance territoriale au Togo : préparer la décentralisation par la collaboration et le dialogue populations-collectivités locales*, 65 pages.
 27. **KOUAKOU, B. I.** *Le développement local participatif le un contexte de la décentralisation en Cote d'Ivoire : le cas du chef-lieu de la région du Nacezi (dimbokro)*, These de doctorat, Université Felix Houphouët Boigny de Cocody-doctorat unique 2014.
 28. **KUATE, J. (2002).** *Les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : recueil de texte, deuxième édition*, les presse de MACACOS, 436 pages.
 29. **KUATE, J. (2003).** *Les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : recueil de texte, deuxième édition*, les presse de MACACOS, 436 pages.
-

30. **KUATE, J. (2007).** *Les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : recueil de texte, quatrième édition 2007, les presse de MACACOS, 580 pages.*
 31. **KUATE, J. (2014).** *Les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : recueil de texte, septième édition mise à jour et augmentée, SOPECAM, 953 pages.*
 32. **LARDON, S. & PIVETEAU V.,** « Méthodologie de diagnostic de projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux», *Géocarrefour*, vol 80/2 | 2005, 75-90.
 33. **LARDON, S., PIVETEAU, V. & LELLI, L.,** « Le diagnostic des territoires », *Géocarrefour*, vol 80/2 | 2005, 71-74.
 34. **LELE LAFRIQUE, A. (1985).** *La décentralisation territoriale au Cameroun* mémoire de fin de formation, ENAM, Yaoundé, 143 pages.
 35. **MATHO, C. (2016).** : Territoire, participation et développement local ; cas de l'arrondissement de Babadjou, mémoire en vue de l'obtention d'un Master II en géographie, université de Yaoundé I
 36. **MAYOUKOU, C. (2003).** *Gouvernance du développement local*, Paris, L'Harmattan, 244 pages.
 37. **MENGIN, J. (1989).** Guide du développement local, paris, harmattan, 39 pages.
 38. **MENOZZI, M.** "*Approche théorique du développement local durable et regard critique sur 15 années d'activité du dispositif d'agences de développement local en Région Wallonne*", mémoire, université de Mons, 2013.
 39. **MOLEMBA, O. (2018).** Le problème de la gouvernance foncière et développement local à Bangangté, Mémoire de Master, 163 pages.
 40. **MVONDO, J. S.** "*La dynamique des collectivités locales camerounaises dans la coopération internationale décentralisée*", mémoire, université de Yaoundé 2 – Soa, 2005.
 41. **NDJE, E. (2010).** la planification du développement local à Yabassi : acteurs, stratégies, outils, mémoire en vue de l'obtention d'un Master II en géographie, université de Yaoundé I
 42. **NEYA, S. (2008).** Migration multi-résidence et développement local, mémoire de master de recherche en Aménagement du territoire, Université de Ouagadougou, 62p
 43. **NGANE, S.** *La décentralisation au Cameroun : un enjeu de gouvernance*, afredit, Mai 2008.
 44. **NGUEGUIM, B.** *Sortir du mimétisme et développer enfin l'Afrique : Réflexion pour un développement authentique*, Yaoundé, Ifrikiya
-

45. **NJOUONANG, H. (2018).** *Concurrence foncier et stratégies d'accès à la terre dans le péri métropolitain africain : cas des marges urbaines de Yaoundé.* thèses de doctorat, Géographie, Université de Yaoundé I, 337pages.
46. **NKOUDOU, B. J. R.** *"La problématique du financement de la décentralisation territoriale au Cameroun"*, Yaoundé II Soa-DESS, 2006.
47. **PAUL, P. (2007).** *Entrepreneurship et développement local : quand la population se prend la main*, Québec Transcontinentales
48. **PECQUEUR, B. (2000).** *Le développement local. Pour une économie des territoires*, 2^{ème} édition, Paris, La découverte & Syros, 132 pages,
49. **PERROUX, F. (1990).** *Dictionnaire économique et social*, Hatier,
50. **PIVETEAU, A. (2005).** « Décentralisation et développement local au Sénégal : chronique d'un couple hypothétique » *in tiers-monde*, tome 46 n°181. pp.71-93.
51. **PREVOST, P. (2007).** *Le développement local : contexte et définition*, Université de Sherbrooke, Cahiers de recherche IREC 01-03, p. 17-18
52. **REPUBLIQUE DU CAMEROUN (2009).** - document de stratégies pour la croissance et l'emploi (DSCE), Nkongsamba
-
53. **TANDJIGORA, K. (2018)** *"Décentralisation et enjeux du développement local : le cas particulier de Bamako"*, mémoire de fin de cycle D.E.S.S en management municipal.
54. **TCHAWA P. (2012)** « Le Cameroun : une « Afrique en miniature » ? », *Les Cahiers d'Outre-Mer*[En ligne] ,259 Juillet-Septembre 2012, mis en ligne le 01 juillet 2015, consulté le 21 septembre 2021. URL/<http://journals.openedition.org/com/6640> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/com.6640>
55. **TCHAWA, P. (1997)** Evolution des techniques traditionnelles de gestion des sols et développement durable : enseignements tirés de l'étude de deux terroirs bamiléké (Ouest-Cameroun). In: Cahiers d'outre-mer. N° 197 - 50e année, Janvier-mars 1997. Environnement et développement. pp. 69-86;
56. **TCHAWA, P. (2002)** – *Enjeux de la participation et développement au Sud : exemples camerounais.* Mémoire de HDR, 4 tomes, 725 p. UFR de Géographie et Aménagement, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3
-
57. **TCHETCHOUA, S. (2019).** Aménagements urbains, dynamique du marché foncier et environnemental de la commune d'arrondissements de Yaoundé IV, mémoire en vue de l'obtention d'un Master II en géographie, université de Yaoundé I
58. **TEISSENRENC, P. (2000).** *Les politiques publiques de développement local : approche sociologique*, Paris, Economica, 2eme édition, 224 pages.

59. UTSHUDI, I. (2009). « La décentralisation en RDC: opportunité pour une gestion

TEXTES ET LOIS

- 60.** La loi de 1998 portant régime de l'eau pour l'approvisionnement en eau potable.
- 61.** Le décret N° 2020/527 fixant les modalités de prise en charge, par l'Etat, des frais afférents à la participation des membres des collèges électoraux à l'élection des conseillers régionaux;
- 62.** Le décret n°75/341 du 19 mai 1975 fixant la contexture du budget communal, abrogé par le décret n°98/266/PM du 21 aout 1998 ;
- 63.** Le décret n°77/85 du 22 mars 1977 fixant les modalités d'organisation et de gestion du Fond spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), abrogé par le décret n°2000/365 du 11 décembre 2000 ;
- 64.** Le décret n°77/220 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, syndicats de communes et établissements communaux, modifié par le décret n°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
- 65.** L'ordonnance n° 81-02 du 29 juin 1981 portant organisation de l'état civil et diverses dispositions relatives à l'état des personnes physiques ainsi que la loi n° 2011/011 du 06 mai 2011 modifiant et complétant certaines de ses dispositions pour l'état civil ;
- 66.** Loi n° 87/015 du 15 juillet 1987 portant sur la création des communautés urbaines.
- 67.** Loi n° 92/002 du 14 Août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux.
- 68.** Loi n° 92/002 du 14 Août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers
- 69.** La loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche (Article 7 : « l'Etat, les communes, les communautés villageoises, et les particuliers exercent sur leurs forêts et leurs établissements aquacoles, tous les droits résultant de la propriété, sous réserve des restrictions prévues par les législations foncière et domaniale et par la présente loi ») ;
- 70.** Le décret n° 94/232 du 05 décembre 1994, précisant le statut et les attributions des receveurs municipaux. Modifiée et complétée par la loi n°2006/010 du 29 décembre 2006
- 71.** La loi n°2004/003 du 21 avril 2004 régissant l'urbanisme au Cameroun pour la planification urbaine et les documents relatifs à l'urbanisme réglementaire (permis de construire, d'implanter, de démolir, certificats d'urbanisme...)
- 72.** Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation.

- 73.** Le décret n° 2006/182 du 31 mai 2006 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2000/365 du 11 décembre 2000 portant réorganisation du Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunale ;
- 74.** Le décret n° 2007/118 du 25 avril 2007 fixant le nombre des conseillers municipaux par commune en vue des élections municipales du 22 juillet 2007.
- 75.** Le décret N°2008/0752/PM du 24 avril 2008 précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs de la Commune... ;
- 76.** Le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008, portant sur l'organisation administrative de la République du Cameroun ;
- 77.** Le décret du 05 Août 2009 sur les modalités d'évaluation et de répartition de la dotation générale de la décentralisation- Décret n° 2008/372 du 11 nov. 2008 fixant les modalités d'application de certaines dispositions de la loi n° 2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'"Elections Cameroon"(ELECAM) ;
- 78.** Le décret No 2010/1735/PM du 01 juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales décentralisées ;
- 79.** La loi n° 2011/008 du 06 mai 2011 d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire au Cameroun pour la planification du développement des territoires ;
- 80.** Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code générale des collectivités territoriales décentralisés

WEBOGRAPHIE

- 81.** Eric Voundi, Carole Tsopbeng et Mesmin Tchindjang, « Restructuration urbaine et recomposition paysagère dans la ville de Yaoundé », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 18 Numéro 3 | décembre 2018, mis en ligne le 05 décembre 2018, consulté le 04 août 2020. URL: <http://journals.openedition.org/vertigo/23083>
- 82.** Foster.T et Ammann.C. "Les villes africaines et le casse-tête du développement ",*international developmen tpolicy/ Revue internationale de politique de developpement*[online], 10| 2018, Online since 25 February 2020, connection om 14 may 2021.URL: <http://journals.openedition.org/poldev/3352>.
- 83.** Crozier et Friedberg, « l'acteur et le système,»1977 *seuil*, théorie du développement participatif consulté le 12 juin 2021 sur le site <http://mip.cnam.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.lecturefichier>.
- 84.** Kolosy K. (1996), « le développement local : réflexion pour une définition théorique du

concept » horizon local, consulté 16 mai 2020 sur le site <http://www.globenet.org/horizon-local>.

85. Lapointe A. « problèmes des villes et gestion de l'Urbain » *sociologie et sociétés* [En ligne], Volume 25, numero 1, printemps 1993,p 99-109 mise en ligne le 30 septembre 2002, consulte le 15 mai 2021. URL <https://doi.org/10.7202/001412ar>
86. Mario Papillon, B. (2004). La concentration spatiale de l'urbanisation : un problème de développement ? L'émergence de Montréal au 19ème siècle. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 223-238. consulté le 19 mai 2021 <https://doi.org/10.3917/ru.042.0223>
87. Moutila Luc (2016) planification urbaine au Cameroun: nature, origine et défis mis en ligne 29 janvier 2016. Consulté le 04 aout 2020 <https://moutilageo.hypotheses.org/14>
88. Nathalie Long et Thomas Leveiller, « Comment les politiques d'urbanisation se traduisent-elles dans le paysage urbain : une approche par les métriques spatiales », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 16 numéro 2 | septembre 2016, mise en ligne le 09 septembre 2016, consulté le 06 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/vertigo/17666> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.17666>
89. Pesqueux.Y. (2014) prospective et stratégie. *De la notion de territoire* article mis en ligne sur : <https://www.cairn.info/revue-prospective-et-strategie-2014-1-page-55.htm> consulté le 17 avril 2021
90. Swaen, (2020, 30 novembre). le résumé de votre mémoire-methodologie et Astuces. Consulté le 16 décembre 2022, de <https://www.scribbr.fr/plan-memoire/le-resume-de-votre-memoire/>
91. Till Förster and Carole Ammann, “Les villes africaines et le casse-tête du développement”, *International Development Policy | Revue internationale de politique de développement* [Online], 10 | 2018, Online since 25 February 2020, connection on 06 June 2022. URL:<http://journals.openedition.org/poldev/3352>; DOI:<https://doi.org/10.4000/pold-ev.3352>
92. <https://planificateur.acontresens.net/afrique/cameroun/littoral/nkongsamba/2228078.html>
93. https://ww.graie.org/graie/graiedoc/doc_telech/actesynteses/Novatechs/NOVATECH%202010_Resumes.pdf



- a) absence de routes b) vieillissement des infrastructures c) manque d'eau d) absence d'électricité e) absence d'infrastructures (école, hôpital)

k) QUELLE PLACE OCCUPE CES PROBLEMES DANS LE DEVELOPPEMENT DE CE QUARTIER

- a) grande b) moyenne c) petite

l) QUELLE PLACE OCCUPAIENT LES ENTREPRISES QUI HIER FAISAIENT LES PROUESSES DE CE VILLAGE ?

- a) Poumon économique du quartier b) ils procuraient les emplois aux jeunes
b) c) ils contribuaient au développement du quartier

m) QUE SONT DEVENUS CES ENTREPRISES ?

- a) faillites b) abandonnées c) délocalisées d) autres.....

n) DEPUIS LA FERMETURE DE CES ENTREPRISES, QUEL VISAGE PRESENTE LA VILLE DE NKONGSAMBA ?

- a) ville fermée b) ville ouverte c) ville attractive d) autres.....

o) QUE SONT DEVENUS LES POPULATIONS QUI TRAVAILLAIENT DANS CES ENTREPRISES ?

- a) chômage b) crée leur propre emploi d) déplacés dans les villes proches
e) autres

p) QU'EST CE QUI EST VENU PALLIER A LA FERMETURE DE CES USINES ?

- a) Créations d'autres usines b) création d'emploi rien du tout

q) QUELLE EST L'EVOLUTION DE CE QUARTIER SUR LE PLAN DE L'OCCUPATION DU SOL DEPUIS 1991 ?

- a) Anarchique b) structurée c) autres

SECTION 3 : L'ANCRAGE INSTITUTIONNEL NECESSAIRE A LA MISE EN ŒUVRE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

r) AVEZ- VOUS CONNAISSANCES DES PRINCIPAUX ACTEURS IMPLIQUES DANS LE DEVELOPPEMENT DE CE QUARTIER ?

- a) oui b) non

s) SI OUI LESQUELS ?

- a) élites b) Etat c) acteurs privés d) ONG e) les populations
f) associations g) les étrangers h) autres

t) PARMIS CES ACTEURS QUELS SONT LES PLUS REGULIERS ?

- a) élites b) Etat c) acteurs privés d) ONG e) les populations
f) associations g) les étrangers h) autres.....

u) EST CE QU'IL Y A UNE CERTAINE HARMONIE ENTRE CES ACTEURS (UNE CERTAINE ENTENTE) ?

- a) oui b) non

v) SI NON, QU'EST CE QUI POURRAIT EXPLIQUER CELA ?

- a) le leadership b) pouvoir financier c) jeux d'intérêt divergents
d) statut social

w) QUEL ROLE JOUENT CES DERNIERS DANS LE DEVELOPPEMENT DE QUARTIER ?

- a) Construction des forages b) électrification c) construction des infrastructures (écoles, hôpitaux...) d) sensibilisation de la population e) promotion du développement

x) QUI SONT CEUX QUI CONTRIBUENT A LA RESOLUTION DES PROBLEMES DE BASES DU QUARTIER ?

- a) élites b) étrangers c) acteurs privés d) les populations

a) autres

SECTION 4 : LES OUTILS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

y) QUE FAUT-IL METTRE EN ŒUVRE POUR LA RELANCE DU DEVELOPPEMENT DE CE VILLAGE ?

d) Construction des routes b) construction et aménagements des infrastructures c) suivi et évaluation des projets développement d) création d'emploi e) organisation et forum et fora

z) QUELS SONT LES MOYENS A METTRE EN ŒUVRE DANS LA PLANIFICATION DES PROJETS AU NIVEAU LOCAL ?

a) La cartographie du projet b) la participation c) Le dialogue entre les différents protagonistes d) autres

aa) QUELLES SONT LES DIFFERENTES TECHNIQUES D'APPUI D'ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS ?

e) Planification du projet b) financement du projet c) la ressource humaine d) outils de contrôle (audit) e) autres

SECTION 5 : LES OBSTACLES DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE NKONGSAMBA

bb) SELON VOUS QUELLES PEUVENT ETRE LES OBSTACLES A LA RELANCE DU DEVELOPPEMENT DE VOTRE QUARTIER ?

f) Les limites de la décentralisation b) faible pouvoir du maire c) la corruption d) marginalisation des populations locales e) autres

cc) PENSEZ-VOUS QUE LE RETARD EN TERMES DE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE EST UN FAIT COLONIAL ?

g) Oui b) Non

dd) SI OUI. QUELLES SONT LES RAISONS ?

a) Présence des entreprises coloniales b) ville d'exploitation et non d'habitation c) autres

ee) SELON VOUS PEUT-ON DIRE QUE LES ACTIVITES QU'EXERCENT LES POPULATIONS DE LA VILLE DE NKONGSAMBA JUSTIFIENT LE RETARD EN TERMES DE DEVELOPPEMENT DE CETTE VILLE ?

h) Oui b) Non

ff) SI OUI QUELLES EN SONT LES RAISONS ?

i) Pratique des cultures de rentes ? b) absence d'innovations culturelles c) autres

gg) SI NON QU'EST CE QUI POURRAIT EXPLIQUER CELA ?

a) Le laxisme de l'administration locale b) l'absence de projet de développement c) les limites administrative d) détournement des projets de développement

b) e) autres

hh) PEUT-ON DIRE QUE LE FREIN AU DEVELOPPEMENT DE NKONGSAMBA EST LIE A L'ETHNIE ?

a) Oui b) non

ii) SI OUI, QU'EST-CE QUI POURRAIT EXPLIQUER CELA

a) Conflit foncier b) accaparement des terres par les plus nantis c) conflits ethnologiques d) autres

jj) HORMIS LES REGROUPEMENTS ETHNIQUES QU'EST-CE QUI POURRAIT EXPLIQUER LE RETARD DU DEVELOPPEMENT DE NKONGSAMBA ?

a) Le problème de gouvernance foncière b) l'absence des infrastructures routières c) absence

d'infrastructures socio-économiques et socio-collectifs d) autres

SECTION 6 : LES SOLUTIONS A LA MISE EN ŒUVRE DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL POUR LA RELANCE DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE NKONGSAMBA

kk) QUELLES PEUVENT ETRE LES STRATEGIES A METTRE EN ŒUVRE POUR LA RELANCE DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE NKONGSAMBA ?

c) Transférer toutes les compétences aux communes b) mettre en œuvre un véritable diagnostic territorial qui répond aux problèmes, aux attentes des populations c) définir une démarche dans le suivi d'évaluation des projets d) autres QUELLES AUTRES STRATEGIES ENVISAGEZ-VOUS ?

d) Définir un plan urbain b) définir un politique de réalisation des projets locaux c) planifier la gestion financière locale d) autres

ll) D'APRES VOUS A QUI REVIENT LA RESPONSABILITE DE LA LUTTE CONTRE LES PROBLEMES URBAINS ?

e) L'Etat b) collectivité locale décentralisé c) élite locale d) les populations e) chefs de quartiers/villages f) autres

mm) QUELLES SONT LES SOLUTIONS PRISES PAR LES AUTORITES LOCALES FACE AUX PROBLEMES URBAINS POUR LA RELANCE DU DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE NKONGSAMBA ?

f) Construction des infrastructures socio-collectives b) mise en œuvre d'un audit de control c) évaluation et suivi des projets

nn) LES SOLUTIONS SONT-ELLES EFFICACES ?

g) Oui b) Non

oo) SI NON QUELLES SOLUTIONS PROPOSEZ-VOUS ?

Annexe 2 : Guide d'entretien sous le thème : l'apport du diagnostic territorial dans la relance du développement de la ville de Nkongsamba (littoral Cameroun)

A. Monsieur le Sous-Préfet

- 1- Depuis combien d'années résidez-vous à Nkongsamba ?
- 2- Qu'est ce qui explique le retard de la ville de Nkongsamba sur le plan économique qui hier était 3^e ville du Cameroun
- 3- Depuis votre installation quel type de relation entretenez-vous avec les populations locales ?
- 4- Que pouvez-vous nous dire du développement local de Nkongsamba ?
- 5- Existe-t-il un plan de développement local de cette ville ? si oui comment est-il appliqué ? sur quelle base a-t-il été élaboré ?
- 6- Les objectifs de ce PDL sont-ils atteints ?
- 7- En tant que chef de terre comment est-ce que vous vous organisez pour le développement de Nkongsamba ?
- 8- Quelles sont vos cibles pour la relance du développement de Nkongsamba ?
- 9- Etes-vous satisfait de l'image que revêt la ville de Nkongsamba depuis votre installation ?
- 10- Quelles sont vos réalisations jusqu'à présent ? êtes-vous satisfaits de vos réalisations ?

B. Maire

- 1- Depuis combien d'années résidez-vous à Nkongsamba ?
- 2- La ville de Nkongsamba présente-t-elle des problèmes de développement ? si oui que préconisez-vous en tant que chef de la commune
- 3- Quels moyens mobilisez-vous dans la relance du développement de votre commune ?

- 4- Existe-t-il un plan communal de développement ? si oui est-il appliqué ? avez-vous atteints les résultats escomptés ?
- 5- Quels ont été les obstacles à l'élaboration de ce PCD ?
- 6- Faites-vous des sondages opinions avant la prise de décisions importantes pour le développement de votre commune ?
- 7- Que pensez-vous faire pour améliorer la participation citoyenne aux affaires de développement de la commune ?
- 8- Quelles sont vos réalisations depuis votre arrivé ?
- 9- Qu'est-ce que vous envisagez faire pour l'amélioration des conditions de vie des populations de votre commune ?
- 10- Selon vous quel est le visage de la ville de Nkongsamba depuis votre arrivé ?

C. Délégué départemental du développement urbain et de l'Habitat

- 1- La ville de Nkongsamba présente-t-elle un plan urbain ?
- 2- Si oui est-il appliqué ? s'il est appliqué pour quelles raisons la ville présente des retards en termes de développement ?
- 3- S'il n'existe pas. pour quelles raisons ?
- 4- Existe-t-il un plan de suivi de la mise en œuvre des stratégies d'aménagement et de restructuration de la ville de Nkongsamba ?

Si oui comment est-il appliqué ?

Si non pourquoi étant donné que c'est l'une de vos missions.

- 5- Travaillez-vous en étroite collaboration avec les collectivités territoriales décentralisés de Nkongsamba pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'amélioration de l'habitat ?

Si non pourquoi ?

Si oui quelles sont vos réalisations jusqu'à présent ?

- 6- Quelles sont vos réalisations en termes d'aménagement pour promouvoir le développement de la ville de Nkongsamba ?

D. Chef de quartier / village

- 1- Quels sont les problèmes que vous rencontrez dans votre quartier/village ?
- 2- Quelle relation avez-vous avec les autorités ?
- 3- La commune a-t-elle élaboré des projets pour répondre au problème des populations ?
- 4- Existe-t-il un plan de développement villageois dans ce village ?

Si non pourquoi ?

Si oui est-il appliqué ?

- 5- Etes-vous satisfait de la gestion de la commune par les autorités locales ?
 - a) Oui
 - b) non

Si non pourquoi ? Que proposeriez-vous ? ...

Annexe 3 : Attestation de recherche

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
UNIVERSITY OF YAOUNDE I



FACULTE DES ARTS, LETTRES
ET SCIENCES HUMAINES

FACULTY OF ARTS, LETTERS
AND SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT DE GEOGRAPHIE

B.P 755 Yaoundé
Tél. 22 22 24 05

DEPARTMENT OF GEOGRAPHY

P.O BOX 755 Yaoundé
Tel. 22 22 24 05

ATTESTATION DE RECHERCHE

Je soussigné, Pr. PAUL TCHAWA

Chef du Département de Géographie, atteste que

Mademoiselle : *WANDJI NGANTHE VARELLE KEVIN*

Matricule: 14A343

Est inscrit(e) au cycle de : MASTER II (2019-2020)

Spécialité : DYNAMIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET RISQUES

ET prépare une thèse sur le sujet : **L'apport du diagnostic territorial dans la relance du développement de la ville de Nkongsamba**

A cet égard, je prie toutes les ressources et tous les organismes sollicités de lui réserver un bon accueil et de lui apporter toute l'aide nécessaire à la réussite de cette recherche dont la contribution à l'appui au développement ne fait pas de doute.



Yaoundé le... 09 oct 2020....

LE CHIEF DE DEPARTEMENT
Paul Tchawa
Professeur à l'université de Yaoundé I

Annexe 4 : Autorisation de recherche

REGION DU LITTORAL
 DEPARTEMENT DU MOUNGO
 ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1^{ER}
 SOUS-PREFECTURE DE NKONGSAMBA 1^{ER}
 BUREAU DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 JURIDIQUES ET POLITIQUES
 N° 65 / L / C16.06/ BAAJP



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 PAIX-TRAVAIL-PATRIE

Nkongsamba 1^{er}, le **23 NOV 2020**

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA 1^{ER}

AUX

CHEFS DE 3^E DEGRE :

- DU VILLAGE NGALMOA
- DU QUARTIER EDIP

ANKONGSAMBA

Objet : Accompagnement d'une étudiante
 en géographie de l'université de Yaoundé I.

Majestés,

En vous informant de ce que la nommée **WANDJI NGANTCHE Varelle Kevin**, étudiante en master 2 spécialité géographie, à l'université de Yaoundé I, effectuera dans le cadre de ses recherches académiques, une descente d'étude au sein des communautés de vos circonscriptions territoriales respectives, à partir du 23 Novembre 2020,

A cet effet, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir lui faciliter la tâche en sensibilisant vos administrés à lui réserver un bon accueil, et répondre à toutes ses sollicitations le moment venu.

Vous voudrez bien me rendre compte des difficultés éventuellement rencontrées dans l'exécution de la présente.

Veillez croire, Majestés en l'assurance de ma distingué considération .

LE SOUS-PREFET



GARBA BAKARI
 Administrateur-Civil-Principal

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
.....
REGION DU LITTORAL
.....
DEPARTEMENT DU MOUNGO
.....
ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA II
SOUS-PREFECTURE DE NKONGSAMBA II
.....
BUREAU D'APPUI AU DEVELOPPEMENT LOCAL
.....
N° 71/L/CI6.06/BADL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-work - Fatherland
.....
LITTORAL REGION
.....
MUNGO DIVISION
.....
NKONGSAMBA II SUB DIVISION
NKONGSAMBA II SUB DIVISIONAL OFFICE
.....
LOCAL DEVELOPMENT SUPPORT
.....

LE SOUS-PREFET DE L'ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA II*

A
S.M. LE CHEF DU CANTON BANEKA
S.M. LE CHEF DU VILLAGE EDIAKAP

- MAIRE CAN2/ POUR INFO
- CB EKANGTE/POUR INFO
- COMSEP 2^E /POUR INFO
- DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EMPLOI ET LA FORMATION PROFESSIONNEL
- DELEGUE DEPARTEMENTAL DES TRAVAUX PUBLIQUE
- DELEGUE DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRE
- DELEGUE DEPARTEMENTAL DE L'EDUCATION DE BASE
- DELEGUE DEPARTEMENTAL DU DOMAINE DU CADASTRE ET DES AFFAIRES FONCIERES
- MINISTERE DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT
- DELEGUE D'ARRONDISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT ET DE L'EDUCATION RURALE
- DELEGUE D'ARRONDISSEMENT DE L'ELEVAGE DES PECHEES ET INDUSTRIES ANIMAL

Objet : Autorisation de recherche

Faisant suite à l'attestation de recherche du 09 octobre 2020 du Pr. Paul TCHAWA, Chef du Département de Géographie de l'Université de Yaoundé I ;

J'ai l'honneur de mettre à votre disposition, pour le période allant du 23 Novembre au 28 Novembre 2020 pour encadrement la nommée WANDJI NGANTHE Varelle Kevin, Matricule 14A343, est inscrite en cycle de : MASTERII (2019-2020) Spécialité : DYNAMIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET RISQUES, en vue de la préparation d'une thèse sur le sujet : « l'apport du diagnostic territorial dans la relance du Développement de la ville de Nkongsamba »,

En foi de quoi la présente autorisation administrative est établie pour servir et valoir ce que de droit

Ampliations :

- Préfet/Mgo/ATCR

Ekangte-Mbeng, le 12 6 NOV 2020

LE SOUS-PREFET



Hamud Youfote
Administrateur Chef Principal

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DU LITTORAL

DEPARTEMENT DU MOUNGO

ARRONDISSEMENT DE NKONGSAMBA III

SOUS-PREFECTURE DE NKONGSAMBA III

SECRETARIAT PARTICULIER

B.P. : 01 TÈL : 233-49-32-18



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

LITTORAL REGION

MOUNGO DIVISION

NKONGSAMBA III SUBDIVISION

SUBDIVISIONAL OFFICE NKONGSAMBA III

PRIVATE SECRETARIAT

P.O. BOX: 01 Tel: 233-49-32-18

AUTORISATION DE RECHERCHE

N° 093.../AR/C16.06/SP/54.....

Le Sous-préfet de l'Arrondissement de Nkongsamba 3^{ème} soussigné, donne Autorisation de Recherches à Mademoiselle WANDJI NGANTHE Varelle Kevin, Mle 14A343, étudiant en cycle Master II Géographie (2019/2020) à l'Université de Yaoundé I, dont le sujet de thèse porte sur « **L'apport du diagnostic territorial dans la relance du développement de la ville de Nkongsamba** », de bien vouloir mener à bien toutes les recherches y afférentes pendant la période allant du 23 novembre au 28 novembre 2020.

En foi de quoi la présente Autorisation de Recherches lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit./-

AMPLIATIONS :

- CHEF VIL/NGWA
- CHEF VIL/MBORIKO
- FMO/N'SBA 3^e
- INTERESSEE
- CHRONO/ARCHIVES.

Nkongsamba, le 23 NOV 2020

LE SOUS-PREFET,

Pour le Sous-Préfet et
par délégation : joint
au Sous-Préfet



Ngoua Marius Edward
Secrétaire d'Administration Principal

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE	ii
REMERCIEMENTS	iv
SIGLES ET ABREVIATIONS	v
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES TABLEAUX	x
LISTE DES PLANCHES	xi
LISTE DES PHOTOS	xii
RESUME	xiii
ABSTRACT	xiv
INTRODUCTION GENERALE	1
I. CONTEXTE GENERAL DE L'ETUDE	2
1.1. INTRODUCTION	2
1.2. JUSTIFICATION DU CHOIX DE L'ETUDE	3
1.3. DELIMITATION DU SUJET	3
1.3.1. Délimitation spatiale et géographique.....	3
1.3.2. Délimitation thématique.....	6
1.3.3. Délimitation temporelle	6
1.4. PROBLEMATIQUE	7
1.5. QUESTIONS DE RECHERCHE.....	8
1.5.1. Question générale	9
1.5.2. Questions spécifiques.....	9
1.6. CONTEXTE SCIENTIFIQUE DE L'ETUDE.....	9
1.6.1. Approche basée sur le bilan du diagnostic territorial et le développement local.....	9
1.6.2. Approche sur les acteurs et les stratégies du développement local.....	11
1.7. CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	13
1.7.1. Cadre théorique.....	13
1.7.1.1. La théorie du développement local participatif	13
1.7.1.2. La théorie de l'acteur stratégique	14
1.7.2. Cadre conceptuel.....	16
1.7.2.1. Territoire	16
1.7.2.2. Diagnostic territorial.....	17
1.7.2.3. Développement local	18
1.8. Objectif de recherche et hypothèses de recherche	20
1.8.1. Objectifs de recherche.....	20
1.8.1.1. Objectif principal.....	20
1.8.1.2. Objectifs spécifiques	20

1.8.2. Hypothèses de recherche.....	21
1.8.2.1. Hypothèse principale.....	21
1.8.2.2. Hypothèses spécifiques	21
1.9. METHODOLOGIE	23
1.9.1. La collecte des données	23
1.9.1.1. La collecte de données secondaires.....	23
1.9.1.2. Les données primaires.....	24
1.9.2. Le traitement, interprétation et l'analyse des données.....	27
1.10. Difficultés rencontrées.....	28
1.11. STRUCTURATION DU MEMOIRE	29
CHAPITRE I : LA TRADUCTION SOCIO-SPATIALE DU DEVELOPPEMENT DE NKONGSAMBA	30
I. LES TEMPS FORTS DU DEVELOPPEMENT DE NKONGSAMBA	30
1.1. Évolution des types d'occupation du sol de la ville de Nkongsamba avant 1990	30
1.2. Evolution des types d'occupation du sol de la ville de Nkongsamba de 1990-2000.....	32
1.3. Evolution de l'occupation du sol de la ville de Nkongsamba de 2000-2010.....	36
1.4. Evolution des types d'occupation du sol de la ville de Nkongsamba de 2010-2020.....	39
II. Atouts et faiblesses de la ville de Nkongsamba.....	42
2.1. Atouts de la ville de Nkongsamba	42
2.1.1. Les avantages du milieu physique.....	42
2.1.1.1. Un relief très contrasté.....	43
2.1.1.2. Un climat équatorial propice à l'agriculture et favorable au tourisme	44
2.1.1.3. Un sol fertile	45
2.1.2. L'apport des principales activités de la ville	45
2.1.2.1. L'agriculture	46
2.1.2.2. Le commerce et l'artisanat	46
2.2. Le processus ayant conduit à l'essor puis au déclin de la ville.....	47
2.2.1. Nkongsamba, de sa découverte à son apogée	47
2.2.2. Nkongsamba, de son apogée à son déclin	48
2.3. Les principaux problèmes de développement de la ville	50
2.3.1. Le problème d'accès à l'eau.....	51
2.3.2. Électricité	52
2.3.3. Mauvais état de la route	52
2.3.4. Absence et vétusté d'infrastructure	54
2.3.5. Des activités économiques peu diversifiées	57
2.3.6. Difficile accessibilité à la terre.....	58
2.3.7. Les autres problèmes au développement de la ville.....	60
CHAPITRE II : LES CARACTERISTIQUES ET L'EVALUATION DE LA DYNAMIQUE TERRITORIALE	63
I. La formation socio-spatiale : une grille de lecture pertinente.....	63
A. L'infrastructure	63
1.1. L'instance géographique.....	63
1.1.1. Milieu humain	64

1.1.1.1. Taille et répartition par âge et par sexe de la population de Nkongsamba.....	64
1.1.1.2. Mouvement et conséquences des variations de la population.....	65
1.1.2. Milieu physique.....	66
1.1.2.1. Climat et sol propice à l'agriculture.....	66
1.1.2.2. Relief et hydrographie : un potentiel inexploité	67
1.1.2.3. La végétation et la faune : énorme possibilité de mise en valeur	71
1.2. L'instance économique	73
1.2.1. Le secteur primaire.....	73
1.2.2. Les cultures de rentes.....	75
1.2.3. Cultures vivrières, fruitières et maraîchères.....	76
1.2.4. L'élevage	76
1.2.5. La pêche	78
B. La superstructure.....	78
1.3. L'instance idéologique.....	78
1.3.1. Croyances religieuses.....	78
1.3.2. Manifestations culturelles	79
1.4. L'instance politique	79
C. Evaluations des liens dialectiques entre les instances	81
.....	82
II. Indicateurs pertinents de la dynamique territoriale.....	83
2.1. Le plan de développement local.....	83
2.2. La phase de diagnostic participatif	85
2.3. La cartographie et planification des projets	91
2.3.1. L'appropriation des outils liés à la planification locale.....	91
2.3.2. La combinaison des techniques de diagnostic ou conjoint et les systèmes d'informations géographiques.	92
CHAPITRES III : LA DECENTRALISATION : UNE OPPORTUNITE DE DEVELOPPEMENT LOCAL	95
I. Cadre réglementaire de la décentralisation au Cameroun.....	95
1.1. L'évolution du processus de décentralisation au Cameroun.	95
1.1.1. L'évolution du processus de décentralisation au Cameroun de 1920 à 1974	95
□ Au Cameroun Britannique	96
□ Au Cameroun français.....	96
□ Après les indépendances du Cameroun.....	97
1.1.2. L'évolution du processus de décentralisation au Cameroun de 1974 à 1996	98
1.1.3. L'évolution du processus de décentralisation au Cameroun de 1996 à nos jours.....	99
1.2. Cadre juridique et réglementaire de la décentralisation au Cameroun.	103
II. LES ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS	108
2.1. Les acteurs et institutions d'appuis.....	108
2.1.1. Le rôle joué par l'Etat et les organismes institutionnels.....	108
2.1.2. L'implication des institutions d'appuis	109
2.2. Les Collectivités Territoriales Décentralisées (communes) :	110
2.3. Les Communes et Villes Unis du Cameroun (CVUC)	111
2.4. La population et les autres acteurs locaux	111

III.	Limites de la décentralisation	112
3.1.	Des moyens toujours insuffisants	113
3.2.	Problèmes des Communes au Cameroun.....	113
CHAPITRE IV : DIAGNOSTIC TERRITORIAL ET MISE EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL		118
I.	LES REAJUSTEMENTS INSTITUTIONNELS ET REGLEMENTAIRES	118
1.1.	Réajustements institutionnels.....	118
1.1.1.	L'implémentation des principes de gouvernance du Programme	118
1.1.2.	Ancrage institutionnel et tutelle du Programme.....	119
1.2.	Réajustements réglementaires.....	120
1.2.1.	Accorder aux CTD toute leur autonomie dans la gestion des affaires locale à travers l'application des textes tels que prescrit dans le CGCTD	120
1.2.2.	La mise en application des lois tels que prescrit dans le CGCTD	123
II.	L'APPROPRIATION DES OUTILS DE DIAGNOSTIC	124
2.1.	La planification	124
2.2.	Mise en œuvre et suivi des projets de développement.....	127
2.2.	Former les acteurs du développement.....	134
2.2.1.	Le renforcement des capacités opérationnelles des communes	134
2.2.2.	Le renforcement des capacités des acteurs au niveau local	135
III.	LES BESOINS LOGISTIQUES ET HUMAINS NECESSAIRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU DEVELOPPEMENT LOCAL	137
3.1.	Les besoins humains	138
3.1.1.	La participation des populations à la définition et à la réalisation des politiques de développement locales	138
3.2.	Les besoins logistiques	141
3.2.1.	La triangulation des outils et techniques de planification	141
3.2.1.1.	La triangulation des sources d'information	141
3.2.1.2.	Triangulation de la composition des équipes de travail	142
3.2.2.	La combinaison des techniques de diagnostic ou conjoint et les systèmes d'informations géographiques.	143
CONCLUSION GENERALE		146
BIBLIOGRAPHIE.....		148
ANNEXES.....		155
TABLE DES MATIERES		165